DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

SAMEDI 21 JUILLET 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14146 — 5 F

Le retour annoncé de M. Ben Bella

UN quart de siècle après sa destitution et neuf ans après son départ pour l'exil, M. Ahmed Ben Bella prépare son retour au pays, qu'il espère triomphal. Sauf un nouvel – et improbable – obstacle, le « père de l'indépendance », assuré de sa liberté de mouvement, regagnera l'Algérie le 8 septembre. Mais l'Algérie de 1990 a-t-elle encore besoin de cet homme de soixante-quatorze ans, qui appartient déjà, et quoi qu'il advienne, à l'Histoire ?

De son exil genevois, où il organise son retour avec soin, M. Ben Bella affiche négligemment son peu d'intérêt pour l'exercice du pouvoir suprême et dit vouloir laisser la relève aux plus jeunes. Mais il assure pouvoir encore rendre de grands services à son pays en crise. Pour « sauver l'Algérie », il a son plan. Il se voit à la tête d'un « conseil des sages », un organisme au-dessus de tout soupçon qui serait chargé de gérer une période transitoire conduisant aux inéluctables élections législatives.

POUR le reste, l'ancien chef de l'Etat se montre évasif, même s'il ne lui déplairait pas, à l'évidence, d'être un « ultime recours », d'incarner le « sursaut » national. Aussi se place-t-il délibérément au-dessus des partis en se voulant l'homme du consensus.

A-t-il quelque chance de pouvoir, le jour venu, jouer au rassembleur ? On peut en douter. Son charisme, sa fougue encore juvénile et ses indéniables qualités de tribun ne lui seront pas de trop pour imposer un « come back » dans une Algérie devenue si différente de celle qu'il gouverna de 1963 à 1965, de manière d'ailleurs parfois imprévisible et brouillonne. Non seulement parce qu'un Algérien sur deux est aujourd'hui âgé de moins de quinze ans et que de nombreux jeunes ignorent jusqu'au nom même de Ben Bella pendant longtemps « gommé » des livres d'histoire. Mais surtout parce que l'ex-président va trouver sur son chemin, avec les islamistes, des adversaires de taille.

DEPUIS son triomphe aux élections locales du 12 juin, le Front islamique du salut (FIS) est, de très loin, la première force du pays. Sur la scène politique algérienne, c'est donc d'abord par rapport à lui que chaque acteur est contraint de se situer. Avocat d'un islam modéré et tolérant, M. Ben Bella a condamné timidement le fanatisme. Pourtant, il ne peut guère aller plus loin dans cette voie car il chasse sur les mêmes terres que les islamistes. Espérant rallier une partie des mécontents, il ambitionne de présenter des listes électorales communes avec le FIS et certains transfuges d'un FLN en pleine décomposition.

L'ennui pour M. Ben Bella, c'est que le parti islamiste a aujourd'hui les moyens, sinon le désir, de se passer des services d'un homme « providentiel ». Quant aux ouailles du FIS, sans doute sont-elles plus attentives aux harangues d'un prédicateur radical comme Ali Belhadj qu'aux discours raisonnables d'un homme d'une autre époque. Une chose est sûre. Une fois M. Ben Bella de retour, on voit mal comment le président Chadli pourrait longtemps ajourner les élections, c'est-à-dire retarder l'heure de vérité.

Lire page 22 l'article de GEORGES MARION



Clémence pour les inculpés de la tuerie de 1980

Les acquittements de Bologne indignent l'Italie

Le mouvement de protestation s'amplifie en Italie après l'acquittement en appel, mercredi 18 juillet, des quatre militants d'extrême droite condamnés à perpétuité, en première instance, pour l'attentat qui avait fait 85 morts et 200 blessés à la gare de Bologne en août 1980. Une manifestation nationale sera organisée le 2 août prochain à Bologne. Les employés des chemins de fer ont observé une grève d'une heure à Florence. Plusieurs centaines de personnes ont également manifesté à Milan.

Le 2 août 1980 une bombe explosait dans la salle d'attente de 2e classe de la gare de Bologne. L'enquête, sciemment fourvoyée par des membres de la loge P2 à laquelle étaient liés des responsables des services secrets italiens, s'engageait d'abord sur des fausses pistes. Mais à la suite d'un changement d'enquêteurs, l'instruction se dirigeait vers les milieux d'extrême droite. Un premier procès s'ouvrit en janvier 1987, qui aboutit à quatre condamnations à perpétuité.

C'est ce verdict qui a été infirmé mercredi par la cour d'appel de Bologne. Les magistrats ont affirmé qu'ils ne disposaient pas de preuves suffisantes pour confirmer les condamnations, mais bien des Italiens voient dans cette décision la volonté de passer l'éponge sur un épisode particulièrement tragique de la collusion entre l'extrême droite, la loge maçonnique de Licio Gelli et certains milieux dirigeants.

Dans son ensemble, la presse italienne est indignée par la décision de la cour de Bologne. « *Une honte pour l'Etat* », écrit *Il Messaggero* dans son édition de jeudi. « *Un pays sans vérité* », affirme le *Corriere della Sera*. « *Injustice est faite* », titre *La Repubblica*. Quant à *l'Unita*, quotidien du PC, elle a publié une page blanche à la « une », avec au centre une photo plus forte que les mots : un homme criant sa douleur, évacué par des brancardiers affolés. Une des centaines de victimes de l'attentat de Bologne.

Lire page 3 l'article de notre correspondant à Rome

La visite du premier ministre à Tokyo

M. Rocard veut « décrisper » les relations franco-japonaises

La visite au Japon de M. Rocard a permis, selon ce dernier, de « décrisper » les relations bilatérales. Lors d'une conférence de presse, vendredi 20 juillet à Tokyo, le premier ministre a jugé « anormal » que la France et le Japon n'entretiennent pas des relations dont l'intensité correspond à « leur importance respective » et souhaité « intensifier notre coopération là où elle est techniquement porteuse d'avenir ». M. Rocard devait s'adresser, samedi, aux hommes d'affaires japonais avant de regagner Paris.

Une puissance globale

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon, qui avait habitué ses partenaires au profil bas et au suivisme de la puissance tutélaire américaine, est en train d'apprendre à ne plus fuir la confrontation. Le sommet de Houston fut un test de cette volonté nouvelle de défendre ouvertement ce qu'il estime être ses intérêts. Puissance économique au poids déterminant dans les équilibres mondiaux, le Japon se lance non sans tâtonnements dans une activité diplomatique certes encore feutrée mais dont l'ambition est clairement planétaire. L'Europe est un pilier de cette rentrée diplomatique d'un Japon qui entend être présent désormais en Asie, en Amérique et sur le continent européen.

Les dirigeants japonais ont longtemps affirmé que l'Europe constituait le second pôle d'une diplomatie supposée triangulaire (Japon-Etats-Unis-Europe). Vœux pieux. La crainte de l'Europe de 1992 avait sans doute stimulé les esprits, mais Tokyo restait obnubilé par Washington, où tout nouveau premier ministre nippon s'empresse de se rendre comme pour authentifier son investiture.

PHILIPPE PONS

Lire la suite et l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI page 5

Ethique et médecine

● Deux avis du Comité d'éthique sur le don de sperme et la recherche sur l'embryon en vue d'un diagnostic génétique avant transplantation.

● Un point de vue du professeur Léon Schwartzenberg sur l'euthanasie : « *Le droit de vivre* ».

● Aux Pays-Bas, la jurisprudence permet aux médecins d'aider les malades à mourir sans encourir de poursuites.

Lire pages 7 et 8

Une hiérarchie des inégalités

Pour lutter contre l'injustice du chômage, il faut élargir l'éventail des salaires

par Alain Lebaube

Osons une thèse. Pour résorber la plus grave des inégalités, celle qui existe depuis quinze ans entre ceux qui possèdent un emploi et ceux qui n'en ont pas, il faut se résoudre à accepter comme une inégalité moins grave celle dont on parle depuis des semaines ; c'est-à-dire celle des salaires... Et si on admet que la baisse du chômage reste, malgré les améliorations récentes, un objectif primordial, il faut supporter les conséquences d'un tel choix. La diminution du nombre des chômeurs de longue durée suppose, en effet, que les moins qualifiés d'entre eux retrouvent une activité rémunérée.

Mais ils seront dans ce cas forcément peu payés ; d'autant moins bien payés que les diverses mesures prises par les pouvoirs publics visent à abaisser le coût du travail pour encourager les entreprises à les recruter. L'éventail des rémunérations ne peut donc aller qu'en s'élargissant et l'inégalité salariale devient alors une sorte de point de passage obligé de la politique qui se donne comme priorité la lutte contre le chômage.

Cela dit, pour être acceptée ou du moins comprise de tous, l'aggravation des inégalités doit être transitoire et temporaire ; en tout état de cause doit être liée à un recul effectif du chômage. Elle ne pourrait sinon être tolérée longtemps et ne peut pas, socialement et économiquement, apparaître comme une solution durable ; les inégalités, par rapport aux revenus non salariaux cette fois, rendant de toute manière l'exercice explosif.

Surtout, la consolidation des emplois et la modernisation de l'économie dépendent davantage, à terme, de la « requalification » de la main-d'œuvre et des efforts de formation.

Lire la suite page 18

Les biduliers magnifiques

A Avignon, la troupe Royal de Luxe joue « la Véritable Histoire de France ». L'événement du Festival

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Dans le vocabulaire des vieux métiers du spectacle, un « bidulier » est celui qui invente et fabrique les machines à effets spéciaux, celles qui font souffler le vent, trembler les murs, et chavirer des navires sur des mers déchaînées, celles qui font apparaître des fantômes et des animaux chimériques, la machine qui fait jouer tout seul un violoncelle, qui lance des galoches en guise de boulets de canon sur les tours d'un château de carton, celle qui fait brûler Moscou, et les machines à poulies et cordages, qui font tourner les lourdes pages d'un livre géant – 6 mètres sur 4, 1,50 mètre d'épaisseur. L'une après l'autre les pages tournent, portant une image, un décor, un moment de l'histoire, *la Véritable Histoire de France* racontée par Royal de Luxe.

Avec Royal de Luxe, théâtre de rue venu d'Aix-en-Provence, puis établi à Toulouse, et depuis six mois à Nantes, on a affaire à des as du bidule. Ils se sont installés devant le palais des Papes, et deux heures avant le début du spectacle, la foule commence à arriver. On se place comme on peut, les quelques gradins sont rapidement occupés, on reste debout, on s'assied sur les pavés, l'ambiance est à la fête, avec un arrière-goût joyeusement soixante-huitard. Quelque chose que la troupe a retrouvé d'elle-même, parce qu'aucun de ses membres n'est en âge de se souvenir.

Ils ne se souviennent pas de Michelet, ni de Malet et Isaac. Leur mémoire embrouille les dates et les gens. Louis XIV succède à Vercingétorix. Le Roi Soleil, perruque, veste en tapisserie, chaussettes trouées, regarde Roland perdre son souffle à Roncevaux non sans avoir fendu son rocher, puis il reçoit une dépêche affreuse, lui annonçant toutes sortes de catastrophes. Chacune de ses paroles s'accompagne d'un coup de tonnerre. En Courrège à damiers rouges et blancs, Jeanne d'Arc garde ses moutons. En panty rose, recouvert d'une armure, elle s'en va bouter les Anglais hors du château, au cours d'une bataille meurtrière, bruitée en direct, en arrachant des rouleaux de papier collant, en grattant une casserole devant un micro amplificateur.

Les bruitages, la musique, les coups de canon, le sifflement des machines à flammes, la chaleur des flammes, leurs couleurs vertes et jaunes, leur fumée, l'odeur d'essence et de gaz, les crachements de moteurs sur les invraisemblables véhicules – entre Jules Verne et *la Guerre des étoiles* – soutiennent la course impitoyable des vaillants servants des bidules.

COLETTE GODARD

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 160 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Frissons fin de siècle

1889-1900 — par Jean-Pierre Rioux



« La bicyclette améliore les hommes, et l'on vivra bientôt jusqu'à cent ans. »

5. Rebronzer la jeunesse

Pierre de Coubertin relance l'olympisme. Le sport est encore une morale aristocratique, mais les batailles de gymnastes et de vélocipédistes ne sont pas loin.

LE 25 novembre 1892, dans le grand amphithéâtre de l'ancienne Sorbonne, un jeune baron de vingt-neuf ans, Pierre de Coubertin, annonça tout de go sa résolution de provoquer le prochain rétablissement des Jeux olympiques abolis par Théodose en 394. Et il parla fort bien d'Olympie, la vieille cité dont l'archéologie allemande venait d'exhumer la splendeur. L'annonce recueillit les applaudissements tout juste polis de la fine fleur athlétique et des autorités républicaines en col dur : pourquoi la France se mêlerait-elle de reconstituer l'olympisme?

Pourtant, deux ans plus tard, le 23 juin 1894, toujours dans le grand amphithéâtre d'une Sorbonne flambant neuve, 2 000 invités et 79 délégations étrangères se pressent dans l'enthousiasme au « Congrès pour le rétablissement des Jeux olympiques ». Des vierges *« soutenues par des harpes »* entonnent dans un grand désordre de palmes et de rameaux d'olivier l'hymne à Apollon dont l'inscription, découverte à Delphes l'année précédente, a été transcrite par l'helléniste Théodore Reinach – *juste revanche sur la besogneuse érudition* germanique! – et mise en musique par Gabriel Fauré. Coubertin triomphe. Il fait voter par acclamation ses idées fixes : des Jeux tous les quatre ans comme jadis, itinérants, excluant les femmes, qui reprendront les anciennes compétitions individuelles, mais intégreront les sports collectifs modernes. Au comble de l'émotion, on désigne quelques *sportmen* bien nés et argentés qui composeront le Comité international olympique chargé de mettre sur pied les premiers Jeux, à Athènes, dans deux ans.

Pari tenu. Du 5 au 15 avril 1896, par un temps de Pâques éclatant, après un beau lâcher de pigeons et dans les hurlements d'une foule grecque grisée par ce renouveau, des athlètes s'élancèrent dans le *stade de Périclès. Les performances furent* médiocres. On vit des supporters yankees étaler une joie intempestive, dont on sourit paternellement dans les bistrots d'Athènes, quand quelques robustes étudiants venus de Princeton raflèrent force médailles. Mais les dieux veillaient : le glorieux marathon fut remporté par un fils d'Homère, Spiridion Louys, *« un magnifique berger vêtu de la fustanelle populaire et étranger à toutes les pratiques de l'entraînement scientifique »*.

Voici donc les Jeux lancés. Leur carrière n'est certes pas encore à l'abri des déconvenues. Ainsi, ceux de 1900, tenus à Paris, seront discrets, noyés dans l'énorme kermesse de l'Exposition universelle dont les commissaires, qui surveillent le tiroir-caisse, avaient orchestré un exhibitionnisme de foire des seuls sports professionnels : l'amateurisme distingué trouvera refuge à l'ombre de la Croix-Catelan, et il faudra attendre 1912, en Suède, pour que les Jeux retrouvent une unité. Mais l'olympisme rénové a d'entrée communié avec cette fin de siècle qui lui fait fête et signifié aux yeux du monde entier la naissance du sport moderne et toute la passion qui anime ses fidèles.

Ce bougon de Charles Maurras lui-même, tout entêté qu'il fût d'atticisme, avait d'abord pensé que ce mélange de peuples dans les olympiades conduirait aux *« pires désordres »*. Athènes a fait tomber ses préventions, pour des raisons qui étaient propres, il est vrai, au chantre du « nationalisme intégral », mais dont l'avenir du sport de masse dira qu'elles n'étaient pas entièrement fausses. Il vit frémir des drapeaux dans toutes les mains, confia-t-il aux lecteurs de la *Gazette de France* le 19 avril; il applaudit à la victoire de M. Christopoulous, l'agile lutteur de la Société gymnastique de Patras, sur M. Jensen, une *« brute savante »* du Rowing-Club de Copenhague. *« J'ai beaucoup admiré ce soulèvement national*, conclut-il. [...] *Bien loin d'étouffer les passions patriotiques, tout ce faux cosmopolitisme du stade ne fait que les exaspérer. Je suis loin de m'en plaindre. [...] Maintenant les peuples se vont fréquenter directement, s'injurier de bouche à bouche et s'en... ler cœur à cœur. »*

Pierre de Coubertin tentera, mais en vain, de protéger son œuvre de ces dérives cocardières des temps nouveaux. Mais il vomissait trop lui-même la *« lèpre ploutocratique »*, il était trop aristocrate pour n'être pas sensible à la *« profonde rumeur des esclaves, des malheureux »*, trop individualiste pour ne pas souhaiter que *« l'identité du plaisir »* goûté sur le stade devînt la source dont découlerait *« la bonne humeur sociale »*, même au prix de quelques débordements chauvins. Le baron, en fait, est un chevalier un peu égaré dans son siècle.

Il croit à l'éducation et à l'individu. Depuis 1887, il plaide inlassablement en France pour le sport scolaire contre l'éducation physique militarisée et revancharde, pour les clubs et les associations volontaires contre les figures imposées par les adjudants de la barre fixe qui dressent des troupiers stupides. Il est anglophile, car il a assez voyagé pour s'être convaincu que la puissance britannique et la force américaine se bâtissent aussi sur les gazons des campus et des collèges. Il est persuadé, pour tout *dire, dans son patriotisme de sagesse, que* l'éducation par le sport décrassera une jeunesse abêtie par la discipline d'Etat qui brise l'individu : *« Je rebronzerai une jeunesse veule et confinée, son corps et son caractère, par le sport, ses risques et même ses excès. J'élargirai sa vision et son entendement par le contact des grands horizons sidéraux, planétaires, historiques, ceux de l'histoire universelle surtout, qui, engendrant le respect mutuel, deviendront un ferment de paix internationale pratique. Et tout cela sans distinction de naissance, de caste, de situation, de métier. »*.

Ce discours vient à son heure, quand le patriotisme français flotte un peu dans son uniforme et dérive à la marge vers un nationalisme de rancune et d'exclusion. Il est vrai que l'éducation physique des jeunes avait déjà beaucoup donné à la cause de la sainte Revanche. Dès 1871, Gambetta était clair : *« Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens, soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches, à passer les nuits à la belle étoile, à supporter vaillamment toutes les épreuves pour la patrie »*. Après 1880, la République de Jules Ferry fit sonner les fanfares des bataillons scolaires pour développer conjointement l'entraînement militaire et la gymnastique : *« Voici la Revanche qui passe »*, sanglotait Déroulède devant ces *« mâles bataillons imberbes »*.

Dix ans plus tard, l'expérience était pratiquement abandonnée, car les instituteurs l'avaient peu suivie, les militaires appelés en renfort, le plus souvent des sous-offs en retraite assez obtus et très mal payés, avaient confondu le préau de l'école et la cour de caserne. L'activisme boulangiste avait même fait craindre un temps que cette militarisation des jeunes, poussée par la Ligue des patriotes, se retourne contre la République. Et les élèves, on l'imagine, avaient su inventer eux-mêmes mille autres ruses plus ludiques pour faire de l'exercice...

En revanche, cette nécessité patriotique connaît une assez belle extension sociale à l'extrême fin du siècle dans la profusion des sociétés de gymnastique (on en décompte en 1900 au moins 800, regroupant plus de 300 000 membres) et de tir. La gymnique militarisée a séduit des associations de marcheurs et des passionnés d'hippisme, les premiers touristes et les vélocipédistes d'avant-garde, des amicales laïques, des patronages catholiques et des élèves des Ecoles normales. Et même des sapeurs-pompiers, encore très civilement laxistes dans leur entraînement physique, se sont mis eux aussi à brûler de la poudre. Le risque de guerre, qui deviendra patent après 1905, accélérera cette nationalisation du tir.

Mais cet engouement pour la carabine ou le pistolet ne répondait pas tout à fait à la double question qui hante les années 1890 : comment éviter que la préparation militaire des corps dérive vers le bellicisme brutal? Et comment éduquer le jeune muscle avachi par un système scolaire qui étouffe l'adolescence? Les anglomanes comme Coubertin, les hygiénistes, les médecins, unanimes, ont une réponse : le sport. Ils partagent tout à fait le jugement d'un Maurice Barrès, qui n'a pas mâché ses mots dans *le Figaro* du 26 avril 1892 : *« Aujourd'hui comme devant, nos collèges sont des séminaires et des champs de course. Séminaires pour la claustration, la monotonie, l'atmosphère glaciale; champs de course, parce qu'il s'agit pour chacun d'arriver bon premier, qui à Polytechnique, qui au concours général. [...] Voilà les premiers résultats de l'éducation physique. Vous espériez qu'à nos jeunes gens, rendus pour la plupart bossus, anémiques et myopes par l'internat, on allait donner un peu de cette vie normale de plein air et d'exercices modérés que leur âge, que tous les âges réclament. Consultez les collégiens. Ils vous diront que toute cette bruyante éducation physique s'arrête à entraîner une minorité de jeunes gens, les plus vigoureux, afin qu'ils assurent le prix à leur lycée dans le lendit de fin d'année. »*

LES apôtres du sport ont salué les initiatives d'étudiants et de lycéens qui, à tâtons depuis 1880, ont acclimaté en France les grandes activités physiques des *public schools* d'outre-Manche, l'athlétisme, le rugby et bientôt le football : le Racing ou le Stade français ont montré la voie. Ils salueront aussi le lycée modèle, Lakanal, à Sceaux, dont les pensionnaires pourront prendre un bain de pieds par semaine et une douche par mois, où des fresques sportives et un stade moderne délasseront enfin de la monotonie de l'étude et du dortoir. Les *sportmen* sont donc à l'offensive. Mais leur « sport » est encore perçu vers 1890 comme une activité mondaine d'origine étrangère, une flânerie au pesage, un turf pour l'élite, une morale aristocratique, un esthétisme de la *Life for struggle*. Un peu de démocratie ne lui messierait pas.

La conquête du sport par les masses est postérieure à 1900. Mais de nets indices montrent que les dix années précédentes ont bien sonné le branle. Un sport plus populaire naît alors, collectif, séduisant pour des jeunes de milieux divers, animant les cours de récréation des patronages comme les terrains vagues de banlieue, frottant l'étudiant à l'employé et le métallo au « petit crevé ». Un sport de pratiques et d'amateurisme, mais déjà aussi de professionnalisme, de spectacle et de commerce. Un sport qui pourrait même, sait-on jamais, bousculer un mode de vie et une vision du monde en apprenant un brin de liberté moderne.

N'en suivons qu'une seule de ces activités, sur laquelle s'est souvent penché avec attendrissement l'historien américain Eugen Weber, qui nous a signalé cette gracieuse nouveauté de l'art de vivre « fin de siècle » : la bicyclette, qui deviendra « la petite reine ». En 1894, la France ne comptait que 132 000 vélocipèdes, et le cabinet Ribot, fort usé, il est vrai, par le scandale de Panama, avait même chuté l'année précédente devant la Chambre à propos du vote d'un premier impôt direct sur ces engins. Mais le quotidien *le Vélo*, lancé trois ans plus tôt, tire déjà à 80 000 exemplaires, les bandages sont de caoutchouc plein, on va découvrir les joies confortables de la chambre à air et les selles s'incurvent pour recevoir sans dommages les assises sensibles des dames. *Le Petit Journal* a couvert le premier Paris-Brest-Paris en 1891, la course Bordeaux-Paris entre dans les mœurs, le Parc des Princes s'emplit inexorablement, la publicité de presse aide puissamment au lancement de ce sport qui est déjà le plus populaire de tous. Bien sûr, un cheval d'acier coûte encore plus de 500 francs, soit trois mois du traitement d'un instituteur, mais on salue déjà 300 000 heureux acheteurs de bécanes en 1897.

La pédale émulatrice aurait-elle désamorcé la guerre sociale, canalisé la violence nationaliste, adouci les mœurs en démocratisant l'effort sur deux roues? Quoi qu'il en soit, un chroniqueur, en 1900, ne voit *« que deux raisons pour refuser de goûter aux délices de la vélocipédie : la pauvreté et les hémorroïdes »*. Et Bruant chante la glorieuse *Marche* des bicyclistes : *« Tournons, virons, courons dur et longtemps,/La Bicyclette améliore les hommes/ Et l'on vivra bientôt jusqu'à cent ans. »*

Prochain épisode
Les églantines de Carmaux

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
• *Vendredi 20 juillet : Rebronzer la jeunesse.*
• Lundi 23 juillet : Les églantines de Carmaux.

Pour en savoir plus

► *Aimez-vous les stades? Les origines historiques des politiques sportives en France (1870-1930)*, numéro spécial de *Recherches*, avril 1980 (qui contient l'article pionnier d'Eugen Weber).
► *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, Pierre Arnaud dir., Privat, 1987.
► *Pierre de Coubertin*, de Louis Callebat, Fayard, 1988.
► *Les Sapeurs-pompiers au XIXe siècle*, de Hubert Lussier, ARF, Editions L'Harmattan, 1987.
► *Les Archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, d'Alfred Wahl, Gallimard, 1989.

ÉTRANGER

Après l'acquittement en appel des auteurs présumés du drame de Bologne

Les Italiens, effondrés, doutent de leur justice

ROME

de notre correspondant

Qui a placé la bombe dans la salle d'attente de 2e classe de la gare de Bologne, le 2 août 1980, provoquant la mort de quatre-vingt-cinq personnes et en blessant deux cents autres ? Ce jour-là, pendant de longues heures, on a cru à l'explosion d'une chaudière. Puis, la vérité éclatera et ce sera la stupeur. L'Italie tout d'abord effarée puis bouleversée, va se mobiliser : des coupables présumés seront arrêtés, puis condamnés.

Dix ans après, les auteurs de l'attentat n'ont à nouveau ni nom, ni visage puisque, après le verdict prononcé par la cour d'appel, tous les accusés condamnés en première instance, le 11 juillet 1988, à la prison à perpétuité ou à des peines allant de trois à seize ans d'emprisonnement sont ou bien reconnus innocents ou bien bénéficiaires d'une nette diminution de leur peine.

Il aura fallu quinze jours de délibérations aux juges, tenus à l'abri des pressions dans un hôtel situé à une vingtaine de kilomètres de Bologne, pour rédiger la sentence. Quand le président de la deuxième cour d'appel de Bologne a lu le verdict, dans la salle d'audience, les défenseurs et les familles des victimes, incrédules, se sont effondrés. *« Cette sentence de la cour d'appel est une provocation, une insulte aux morts, aux blessés et aux familles ; nous la regardons comme la négation du droit à la justice »*, a dit M. Torquato Secci, président de l'association des familles. En face, les inculpés laissent éclater leur joie. Pour eux, *« la justice a triomphé des magouilles idéologiques »*.

Lorsque le président annonce des *« modifications partielles à la sentence »*, tout le monde commence à comprendre. Annulée la perpétuité pour Valerio Fioravanti, Francesca Mambro, Massimiliano Fachini et Sergio Picciafuoco, aucune charge n'est plus retenue contre eux. Aujourd'hui, ces quatre militants néo-fascistes sont absous *« pour ne pas avoir commis le crime »*. Blanchis également Licio Gelli, chef de la loge maçonnique P2, et Francesco Pazienza, célèbre homme d'affaires et collaborateur notoire des services secrets italiens, condamnés tous deux, lors du premier procès, à dix ans d'emprisonnement pour *« calomnie à des fins de dissimulation de preuves »*.

Manœuvre de diversion

Gelli est d'ailleurs resté très peu de temps en prison, du fait de son état de santé. Rapidement *« Il venerabile »* put à nouveau goûter aux joies de la liberté dans sa résidence d'Arezzo, la villa Wanda, recevant amis et journalistes triés sur le volet, qui pouvaient ensuite livrer à l'Italie ses commentaires sur l'évolution de la politique et des mœurs de la Péninsule. C'est depuis sa villa qu'après la sentence il laissera éclater sa joie, dans un entretien téléphonique : *« L'annonce de ma totale innocence m'a rempli de joie parce qu'on a reconnu ma non-participation, mais la satisfaction de voir triompher la justice, concept abstrait auquel j'ai toujours fait confiance, est encore plus grande. »*

Enfin, les condamnations pour constitution de bandes armées prononcées en première instance ont été gommées ou du moins réduites au minimum pour ceux qui durant les audiences avaient pourtant revendiqué avec détermination et fierté leur appartenance au noyau de la lutte armée. C'est ainsi qu'Egidio Giuliani a vu sa peine ramenée de dix à huit ans. Ont été adoucies également les sanctions, qui sont passées de dix à trois ans, pour le général Pietro Musumeci et le colonel Giuseppe Belmonte.

Ces deux ex-officiers du SISMI (services secrets militaires italiens) n'auraient donc pas agi à des fins terroristes. On ne reconnaît plus *« aucune logique destructrice »* dans le brouillage des indices qu'ils avaient organisé, afin d'aiguiller l'enquête vers une *« piste internationale fantomatique »*. Un explosif identique à celui utilisé à Bologne avait été placé dans un train, ainsi que des armes, des billets d'avion et des journaux étrangers. Ce n'est qu'après des mois d'enquête que l'on se rendit compte qu'il s'agissait d'une manœuvre de diversion.

De hauts responsables du SISMI affiliés à la P2 étaient alors interrogés et condamnés pour opérations illégales. Qui cette falsification devait-elle couvrir ? Aujourd'hui, on ne le sait pas. Le saura-t-on jamais ? La théorie d'une alliance idéologique entre hommes de la P2, services secrets et terroristes d'extrême droite ne tient-elle donc plus ?

Désinformation

L'enquête avait commencé dans un climat de tension extrême. Alors qu'on dégageait encore les victimes, des querelles de compétence éclataient parmi les différents services. Mais déjà à la fin août 1980, les pistes convergeaient vers l'extrême droite et vingt trois mandats d'arrêt étaient émis. Un peu plus tard, un repenti, un certain Farina, parlait de sa prison et affirmait que deux néofascistes lui avaient demandé une quantité importante d'explosifs.

Pourtant, la désinformation avait déjà commencé à faire son œuvre. Gelli aurait convoqué en septembre le vice-préfet de police, membre de la loge P 2 et lui aurait conseillé d'orienter ses recherches vers les filières internationales. C'est alors qu'était même accréditée la thèse d'une origine libyenne de l'attentat, cherchant à le relier à l'affaire d'Ustica, le DC 9 qui avait mystérieusement explosé en vol en 1980. Pendant des mois, les juges et les enquêteurs, égarés sciemment, cheminaient de la Suisse à l'Amérique du Sud, à la recherche d'une mystérieuse loge maçonnique dénommée « loge de Monte-Carlo ».

C'est finalement une enquête conduite à Rome par le juge Domenico Sica, qui a permis de condamner les membres du SISMI affiliés à la P2. Entre-temps, en 1984, le Conseil supérieur de la magistrature avait renouvelé complètement l'équipe menant l'instruction, ce qui permettait l'ouverture du premier procès le 19 janvier 1987. Vingt et un accusés comparurent, dont quatre furent condamnés le 11 juin 1988 à perpétuité.

Afin de rompre avec la pratique du secret d'Etat pour des crimes aussi graves, la commission des affaires constitutionnelles du Sénat vient d'approuver une modification de l'article 204 du nouveau code de procédure pénale. Plus personne ne supporte que la vérité ne soit pas faite sur les attentats qui ont déchiré et meurtri l'Italie. En mémoire des morts et au nom de la justice, personne ne veut baisser les bras. Le procureur général, le président et le vice-président de la région de Bologne, en tant que partie civile, ont décidé de se pourvoir en cassation. – *(Intérim.)*

RDA

La coalition gouvernementale en crise

Les dirigeants de la coalition gouvernementale n'ayant pas réussi à s'entendre sur les modalités des prochaines élections générales allemandes, une sérieuse crise s'est ouverte au sein du cabinet du chrétien-démocrate Lothar de Maizière dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 juillet.

A l'issue de quatre heures d'âpres marchandages au siège du conseil des ministres, à Berlin-Est, le ministre des affaires étrangères, M. Markus Meckel (social-démocrate), a affirmé que *« la situation de la coalition* (était) *devenue très dangereuse »*.

Les libéraux et les sociaux-démocrates souhaitent que le scrutin des élections du 2 décembre se déroule dans un seul territoire électoral. Dans cette hypothèse, les petits partis auraient moins de chances d'obtenir une représentation parlementaire, les élections devant se dérouler à la proportionnelle, avec un seuil minimal de 5 % en deçà duquel une liste n'obtient aucun député. Les deux autres groupes parlementaires de la coalition, la CDU et son allié conservateur l'Union sociale allemande (DSU), réclament en revanche que la dissolution de la RDA au sein de la RFA ait lieu après les élections, ce qui permettrait au scrutin de se dérouler dans deux territoires électoraux distincts.

La DSU et le Parti communiste réformé (PDS) auraient de meilleures chances de dépasser la barre des 5 % en RDA que dans l'ensemble du territoire allemand, puisqu'ils ne sont pas représentés en RFA.

Avant la réunion du conseil des ministres, les libéraux avaient menacé de quitter le gouvernement si la Chambre du peuple n'acceptait pas leur projet d'ici à dimanche. – *(AFP.)*

Lire page 17 l'article de notre correspondant à Berlin Henri de Bresson sur les mesures prises par la RDA pour sauver son agriculture.

□ **BULGARIE : plusieurs villes paralysées par des grèves anti-turques.** – Plusieurs villes à forte minorité turque de l'est de la Bulgarie sont paralysées depuis mercredi 18 juillet par des grèves organisées par des nationalistes protestant contre la formation d'un groupe parlementaire du parti de la minorité turque, le Mouvement pour les droits et libertés (DPS). Ce parti a remporté 23 sièges au Parlement, en juin dernier, devenant ainsi la troisième force dans l'Assemblée constituante. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : manifestations à Timisoara.** – Des milliers de personnes ont manifesté jeudi 19 juillet dans le centre de Timisoara, en Roumanie occidentale, réclamant la libération du dirigeant étudiant Marian Munteanu et des autres personnes arrêtées à Bucarest en juin, lors de l'intervention des mineurs. Les groupes d'opposition, syndicats et étudiants rassemblés dans la ville-berceau de la révolution roumaine ont aussi demandé la démission du président Ion Iliescu. Ce dernier a remercié le même jour la France pour son *« soutien »* et son *« attitude amicale face aux efforts actuels de la Roumanie »* lors d'un entretien avec l'ambassadeur de France, M. Jean-Marie Lebreton, qui achève sa mission en Roumanie, a indiqué l'agence Rompress. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Le syndicat des mineurs poursuit le « roi Arthur » en justice

L'étau se resserre autour de M. Arthur Scargill, flamboyant président du syndicat des mineurs et leader de la grande grève de 1984-1985. Les quatorze membres du conseil exécutif du syndicat, réunis jeudi 19 juillet à Sheffield, dans le nord de l'Angleterre, ont demandé au « roi Arthur » de quitter la salle. Ils ont alors décidé de poursuivre leur président en justice pour détournement de fonds. Quelques heures seulement plus tard, les avocats du syndicat obtenaient un jugement en référé d'un tribunal londonien, gelant les avoirs bancaires à l'étranger de l'Organisation internationale des mineurs, dont M. Scargill est également le président.

LONDRES

de notre correspondant

L'objet du litige est une somme de 1,4 million de livres (14 millions de francs) donnée par les mineurs soviétiques pendant la grève de 1984-1985. M. Scargill n'a jamais expliqué de façon convaincante pourquoi cette somme est restée sur un compte auquel il avait accès, dans une banque de Dublin, au lieu d'être distribuée aux familles des grévistes. Il affirme qu'elle lui est parvenue après la fin de la grève et que, de toute façon, elle était destinée à *« l'action internationale »* du syndicat.

Il a été directement contredit jeudi par M. Mikhaïl Srebny, qui était président du syndicat des mineurs soviétiques au moment de la grève. *« Nous voulions que cet argent soit utilisé pour venir en aide aux grévistes. Nous n'avons pas pensé un seul instant qu'il pourrait servir à quoi que ce soit d'autre »*, a affirmé M. Srebny lors d'une interview à la chaîne ITV. Des quêtes de solidarité avaient été organisées en URSS, dont le but était parfaitement explicite.

M. Scargill est d'autant plus compromis qu'il a obtenu un prêt personnel de 100 000 livres pour se faire construire une maison, du fonds même sur lequel était versée la donation soviétique. Le secrétaire général du syndicat, M. Peter Heathfield, avait lui aussi bénéficié d'un prêt de 60 000 livres.

Le jugement en référé signifie que MM. Scargill et Heathfield n'ont plus autorité sur trois comptes ouverts à Dublin, Vienne et Londres, au nom de l'Organisation internationale des mineurs. La plainte déposée par le syndicat contre son président va permettre l'examen de ces comptes.

Pas de démission

Il y a quelques jours, après la publication d'un rapport demandé par le conseil exécutif de son syndicat, le « roi Arthur » avait refusé de présenter ses excuses. Il avait seulement voulu retenir de ce document qu'aucune preuve formelle n'avait pu être apportée contre lui à propos d'une autre affaire : un de ses anciens collaborateurs, abondamment cité par la presse populaire, l'accusait d'avoir reçu en 1984 de l'argent du colonel Kadhafi.

L'absence de trace écrite a permis à M. Scargill de se tirer du mauvais pas libyen. Il n'en est pas de même avec le « don » soviétique. M. Scargill a cependant réagi avec sa vivacité habituelle à l'annonce du dépôt de la plainte. *« Ils sont devenus dingues »*, a-t-il déclaré. M. Heathfield n'a pas été en reste puisqu'il estime que la démarche du conseil exécutif est *« diabolique »*.

Jusqu'ici M. Scargill ne risquait que sa réputation. Il est désormais face à la justice. A-t-il pour autant l'intention de démissionner ? *« Pas du tout*, a-t-il rétorqué. *Que voulez-vous que je fasse d'autre ? Que j'ouvre une poissonnerie ? »* Pourtant le conseil exécutif du syndicat des mineurs est peut-être sur le point d'arriver à ce que Mme Thatcher recherche en vain depuis longtemps : faire tomber le « roi Arthur »

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Arrivée en Argentine du premier ambassadeur britannique depuis 1982.** – Le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Humphrey Maud, a présenté, mercredi 18 juillet, ses lettres de créance au président argentin Carlos Menem. Huit ans après le conflit armé pour le contrôle de souveraineté sur les îles Malouines en avril 1982, les deux pays sont convenus de renouer des relations diplomatiques. – *(AFP.)*

L'URSS SANS CLICHÉS



ZAITCHEV/OGONIOK

Pronostic défavorable

On ausculte les héros. Fendillés de toute part, ils n'ont plus grand-chose dans le ventre et si le pronostic n'est que réservé c'est uniquement pour ménager la famille. *En vérité, il n'y a déjà plus rien à* faire et tout le monde a déjà fini par le savoir. *« Savez-vous,* annoncent fièrement aux étrangers leurs hôtes moscovites, *qu'il n'y a jamais eu de révolution d'octobre ? Qu'elle n'a été qu'un coup d'Etat contre la révolution de février, la vraie ? »*.

Oui, on le savait et l'on sait aussi que toute redécouverte de l'Histoire *implique qu'à l'outrage* du mensonge succèdent les simplismes de *l'indignation*. L'URSS est aujourd'hui malade de son histoire car aucun peuple ne pourrait réaliser sans traumatisme qu'il aura vécu ce siècle pour en arriver *là – des décennies de retard* sur l'autre Europe, tant et tant de *cadavres à exhumer*, d'archives nauséabondes à ouvrir, de comptes à régler avec soi-même et les autres.

D'abord il y eut, dans les *premières années de la perestroïka*, l'enthousiasme de voir qu'on *disait et écrivait enfin ce qui ne se murmurait*, avant, qu'entre amis sûrs. Cette période fut une *libération car aucun peuple ne peut se* connaître sans connaître son passé. *Puis ce fut trop, beaucoup* trop. Non qu'on n'ait plus voulu savoir mais parce *qu'on ne savait* pas comprendre ce qu'on apprenait. Une lâcheté nationale ? Un *complot international* contre l'âme russe ? Une illusion collective puisque, après *tout*, l'URSS *avait* bel et bien convulsivement pleuré Staline ?

C'était *dur*, et *s'ouvre* aujourd'hui la troisième période : on veut, de plus en plus, juger les communistes, Lénine et les bolcheviks comme si le Nuremberg du stalinisme pouvait en désignant des coupables cerner la faute. Si cette période était plus qu'un *moment*, ce serait terrible car trois douzaines de dissidents mis à part, personne n'a échappé au système. Où commença le crime ? Où finissait le simple désir *de vivre ? Où était la frontière* entre compromis et compromission et *qui aurait, aujourd'hui*, le droit de le dire ?

Gardiens de camp, tortionnaires de la tchéka et psychiatres du KGB vivent impunis, et c'est simplement insupportable. Reste qu'il *serait plus abominable encore que* s'ouvre l'ère de l'épuration et il *faut à un Français du baby-boom* vivre la perestroïka pour admettre *qu'il y eut une sagesse à si peu* traquer le pétainisme en 1945. Les révolutions pacifiques ont des pondérations de quadragénaire et c'est mieux.

Pousser les statues dans le vide *– un bon coup ?* Attention : il y a des gens dessous.

BERNARD GUETTA

Voix de femmes venues des camps

Comment vivaient les prisonnières d'opinion injustement reléguées dans les camps d'URSS ou en exil, pendant les années qui ont précédé la perestroïka ? Beaucoup de témoignages ont déjà été publiés sur le sujet, mais une nouvelle voix s'élève dans ce livre, pleine de verdeur, d'humour parfois, et de tendresse : certes, on souffrait, et de mille manières, mais on survivait et même on pouvait être heureux et comment ? Par l'amour, dit-elle.

C'est une voix plurielle. Julia Vosnesenskaya, qui fut elle-même prisonnière politique et déportée en Sibérie, a réussi à retrouver et à publier ces « lettres d'amour » qui, bien sûr, n'avaient pas été écrites pour ça, mais parfois griffonnées sur d'invraisemblables supports : adressées à des amis, à des parents, à des amants, elles racontent l'enfer des camps ou de l'exil, un enfer au quotidien, banalisé, organisé, une entreprise de déshumanisation spécialement conçue pour casser les corps et les esprits des « résistantes ». Mais c'est là que le miracle s'accomplit : elles ont le droit ou trouvent la possibilité d'écrire. L'écriture les relie au monde extérieur, même s'il ne s'agit que de poèmes improvisés, à plus forte raison ce cri lancé dans les lettres vers ceux qu'on a aimés et qu'on aime encore. Par ces lettres, l'amour qu'elles portent en elles se réveille et devient espoir, les projette dans l'avenir ; et il déborde sur l'affreux *aujourd'hui*, il se répand sur les autres *zeks*, il s'émerveille devant un rayon de soleil, un bol d'air frais, il se transforme en prière. Et il devient vigueur et résistance.

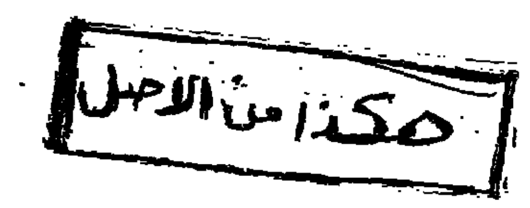
L'amour comme forme de survie, telle est la leçon de ce livre.

B. F.

▶ *Lettres d'amour. URSS-Châtiment sans crime. Des prisonnières politiques témoignent de l'enfer des camps.* Réunies par Julia Vosnesenkaya. Ed. Horay, 90 F.

□ **Six mille Soviétiques candidats à l'émigration en Afrique du Sud.** – Depuis février, plus de six mille Soviétiques, dont 90 % sans qualification, dont la candidature a donc peu de chances d'être acceptée, ont envoyé par courrier une demande d'immigration auprès de l'ambassade d'Afrique du Sud en Finlande.

□ **Abolition des privilèges officiels en Russie.** – Le président de la Russie, M. Boris Eltsine, a décidé jeudi 19 juillet de supprimer à partir du 1er août les avantages en nature, tels qu'appartements ou voitures, pour les responsables dépendant de sa Fédération, a rapporté l'agence Tass. – *(Reuter.)*



DIPLOMATIE

Un entretien avec le ministre polonais des affaires étrangères

M. Krystof Skubiszewski suggère la signature d'un traité d'amitié avec la France

Participant mercredi 18 juillet à Paris à la réunion « 2 + 4 » qui a réglé la question de la frontière germano-polonaise, M. Krystof Skubiszewski, ministre polonais des affaires étrangères, a obtenu un engagement des Allemands à signer, après leur unification, deux traités avec la Pologne : l'un confirmant la frontière, le second, dans une étape ultérieure, qui serait un traité de coopération réglant les autres aspects, notamment économiques, des relations bilatérales. Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Skubiszewski suggère la signature d'un traité d'amitié et de coopération avec la France.

« Vous avez affirmé, au soir de cet engagement de vos homologues allemands et d'un entretien d'une demi-heure avec M. Mitterrand, que la France est « le plus important partenaire politique » de la Pologne. Qu'entendez-vous par là ? S'agit-il de faire contrepoids à l'Allemagne ?

– Non, mais il ne faut pas exclure la possibilité d'un nouveau traité d'amitié entre la France et la Pologne. Nous avons eu une alliance avant guerre. Nous vivons certes des temps différents et les alliances bilatérales sont moins actuelles. Mais, étant donné l'existence d'une relation spéciale avec la France, il faut penser à lui donner des bases, à l'inscrire dans une convention. Je n'en ai pas parlé lors de mes entretiens, mais c'est une idée qui s'impose à l'issue de ces contacts si riches et si forts : il faut *« reprendre le fil brisé »* de l'histoire, comme l'a dit un de mes hauts interlocuteurs ici. Dans le jeu international, de tels accords avec l'Allemagne et la France peuvent devenir de grands piliers de l'unité européenne. De même, la Pologne veut réviser l'accord existant avec l'URSS pour l'adapter aux nouvelles conditions.

– Comment concevez-vous vos rapports avec les républiques soviétiques voisines de la Pologne ?

– J'y vois une dualité : de bonnes relations avec Moscou, ainsi qu'avec les peuples voisins. Le président lituanien Landsbergis vient de célébrer en Pologne l'anniversaire de la victoire polono-lituanienne de Grünwald [contre les chevaliers teutoniques] et j'ai moi-même l'intention de visiter cette année Kiev, en liaison avec une visite à Moscou.

– Avez-vous des contacts avec les mouvements indépendantistes ukrainiens ?

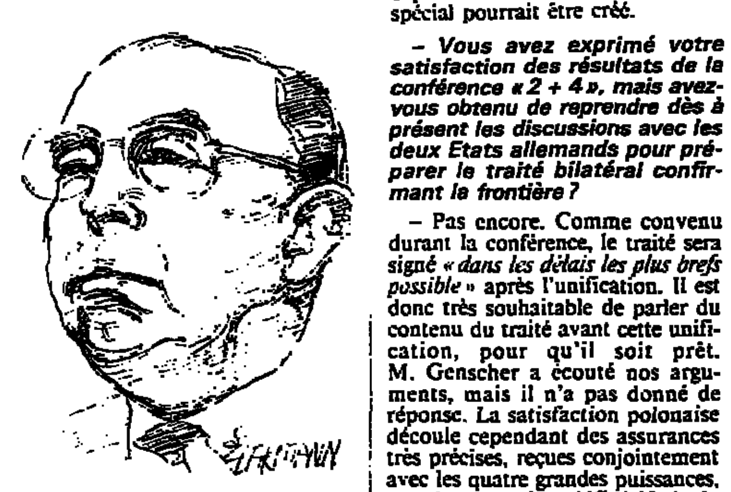
– Pas au niveau gouvernemental. Les contacts se font avec des groupes parlementaires.

– A l'heure où un clivage s'affirme en Pologne entre deux mouvements – l'un, populiste, autour de M. Walesa et l'autre affirmant son attachement à la démocratie autour de votre premier ministre, – comment s'exprime-t-il dans le domaine de la politique extérieure ?

– Je ne connais pas les postulats de l'autre groupe, ils ne se sont pas encore cristallisés en ce qui concerne mon ministère. Je pense que la politique extérieure du gouvernement exprime un accord national, au-dessus des divisions entre partis : aussi bien sur sa politique européenne, que vis-à-vis de l'URSS ou de l'Allemagne, envers la France comme principal partenaire politique, sur le rapprochement avec la Tchécoslovaquie et la Hongrie ou la collaboration régionale des riverains de la Baltique.

La minorité allemande

– Ne croyez-vous pas que le clivage peut se manifester par exemple vis-à-vis des droits – que vous devrez discuter avec l'Allemagne unie – de la minorité allemande en Pologne ?



– Je ne pense pas que l'attitude à ce sujet de M. Walesa et de son entourage soit différente de la mienne. Je suis contre un traité spécial. Il y a eu de très mauvaises expériences semblables entre les deux guerres, mais il peut y avoir des dispositions, dans un traité de coopération, sur la protection réciproque des minorités. Nous n'excluons pas non plus l'utilisation en faveur des minorités d'une partie de la dette allemande, de celle que Bonn a accepté de convertir en zloty.

– La Pologne a-t-elle renoncé à demander des réparations de guerre à l'Allemagne, ce qui était une des conditions de M. Kohl pour accepter de signer un traité sur la frontière ?

– La question ne se pose pas maintenant. Actuellement, la Pologne demande des compensations à verser non à l'Etat, mais à deux catégories de victimes du nazisme : les prisonniers et les déportés du travail forcé. Un fonds spécial pourrait être créé.

– Vous avez exprimé votre satisfaction des résultats de la conférence « 2 + 4 », mais avez-vous obtenu de reprendre dès à présent les discussions avec les deux Etats allemands pour préparer le traité bilatéral confirmant la frontière ?

– Pas encore. Comme convenu durant la conférence, le traité sera signé *« dans les délais les plus brefs possible »* après l'unification. Il est donc très souhaitable de parler du contenu du traité avant cette unification, pour qu'il soit prêt. M. Genscher a écouté nos arguments, mais il n'a pas donné de réponse. La satisfaction polonaise découle cependant des assurances très précises, reçues conjointement avec les quatre grandes puissances, que le caractère définitif de la frontière constitue un élément essentiel de l'ordre de paix en Europe. Et cela figurera partiellement dans le *« règlement définitif »* issu de la conférence.

– Ce règlement doit comporter l'engagement des deux États allemands à modifier l'actuelle Constitution fédérale pour écarter la possibilité d'accroissement territorial. Cet engagement vous satisfait-il ?

– Pour la Pologne, le principe de conformité de la Constitution d'un Etat avec ses engagements internationaux est valable également pour toute la legislation interne de cet Etat ».

Propos recueillis
par SOPHIE SHIHAB.

La visite de M. Delors à Moscou

Un retard dans l'aide occidentale ralentira le processus des réformes

déclare M. Gorbatchev

La visite à Moscou de M. Jacques Delors, la première en URSS d'un président de la Commission des Communautés européennes, qui s'est terminée le jeudi 19 juillet, a été une prise de contact placée sous le signe de la prudence.

MOSCOU

de notre correspondant

Pour M. Delors, il s'agissait d'abord de faire comprendre à ses interlocuteurs soviétiques que la CEE, en cette période de bouleversement européen, ne souhaitait pas *« marginaliser »* le Kremlin. Ensuite de savoir comment procéder à l' *« insertion progressive de l'économie soviétique dans l'économie mondiale »*. Le président de la Commission a rappelé les conclusions du récent sommet de Dublin qui a chargé son institution d'une mission d'études pour évaluer les perspectives de l'économie soviétique et les possibilités de son ouverture vers l'Occident, tant prônée par M. Gorbatchev. Les conclusions de cette étude seront présentées fin octobre ou début novembre au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE, à Rome. C'est à eux qu'il appartiendra de prendre des décisions.

« Les fruits réels de la compréhension »

Pour l'instant donc, l'heure est à l'expectative. M. Delors n'a pas caché qu'il serait actuellement prématuré de se prononcer sur l'évolution de l'économie soviétique, avant que soit rendue publique la nouvelle version du projet de passage à l'économie de marché. On attend également avec intérêt à Bruxelles la formulation du nouveau traité de l'Union, qui doit définir les nouveaux rapports entre Moscou et les Républiques.

Pour M. Gorbatchev, qui a reçu le président de la Commission, il existe *« deux points de vue »*, que rapporte ainsi l'agence Tass : *« Le premier est que plus l'Occident fera preuve de retenue dans ses relations économiques avec l'URSS, plus vite cette dernière devra faire progresser ses réformes. L'autre est que si la coopération économique extérieure permet à l'Union soviétique de manœuvrer plus librement avec ses ressources elle pourra passer plus rapidement et de façon plus décisive au nouveau système économique. »*

Bien entendu, c'est le second point de vue que préfère le président soviétique, car, a-t-il expliqué, si l'on n'aide pas l'URSS, celle-ci devra *« recourir aux anciens régulateurs administratifs en faisant durer le processus des transformations et en le rendant plus douloureux »*. M. Gorbatchev souhaite donc, toujours selon l'agence Tass, pouvoir *« ressentir les fruits réels de la compréhension du fait que la restructuration n'est pas uniquement notre affaire : elle concerne tout le monde, elle est dans l'intérêt de l'humanité tout entière »*, a-t-il conclu.

« La question essentielle est celle des comportements », a souligné M. Delors, pour qui l'URSS a *« au moins »* besoin d'une aide dans la formation de gestionnaires et d'acteurs économiques. Préférant le terme de *« renforcement de la coopération »* à celui d' *« aide »*, il a indiqué que l'URSS était désireuse de développer les contacts avec la CEE dans les domaines de l'environnement et des transports.

Des contacts sont en cours pour ouvrir une mission de la Commission des Communautés européennes à Moscou.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

CAMEROUN

Visite privée du président Biya en France

Le président du Cameroun, M. Paul Biya, est arrivé, jeudi 19 juillet, à Paris, pour une visite privée de trois jours en France, au cours de laquelle il devait s'entretenir, vendredi, avec M. François Mitterrand. Les conversations devaient notamment porter sur la mise en œuvre de la décision française de limiter désormais à 5 % l'intérêt sur les prêts publics accordés aux pays dits à revenu intermédiaire, soit une réduction de 50 %. Cette décision avait été annoncée par M. Mitterrand lors du sommet franco-africain de La Baule.

La libéralisation de la vie politique camerounaise, amorcée par le récent congrès du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), et, notamment, l'acceptation implicite du multipartisme, sera également abordée lors des entretiens franco-camerounais. Dans un *« appel au président Biya »*, publié jeudi à Douala, des intellectuels demandent la libération immédiate des prisonniers politiques, la fermeture des centres de détention *« spécialisés »*, la légalisation des nouvelles formations politiques, l'amnistie pour tous les opposants en exil à l'étranger et l'organisation d'un débat national sur l'avenir du pays.

COLOMBIE

Vague de violences dans tout le pays

La vague de violences qui agitait jusqu'ici Medellin, l'une des capitales locales de la drogue, s'est étendue, dans la soirée du mercredi 18 juillet, à Bogota où neuf personnes ont été tuées et à Cali, autre plaque tournante du trafic de cocaïne, où douze autres personnes ont été abattues, a annoncé jeudi la police colombienne. Dans la capitale, cinq corps torturés et portant des impacts de balles ont été retrouvés à l'intérieur d'une voiture. Quatre délinquants connus ont par ailleurs été mitraillés dans plusieurs lieux par des inconnus. Selon la police, les neuf assassinats pourraient être le résultat de règlements de compte entre des bandes de malfaiteurs.

Le même jour, le général Harold Bedoya, chef de la quatrième brigade de l'armée, a annoncé la capture de l' « attaché de presse » du cartel de Medellin, Edgar Roberto Escobar Taborda (sans lien de parenté avec le patron du cartel Pablo Escobar, actuellement en fuite), dont le travail consistait à imprimer des tracts et des lettres de trafiquants destinés à la presse. Il aurait également aidé Pablo Escobar a rédiger ses mémoires. – (*AFP, Reuter.*)

ETATS-UNIS

Le Sénat vote contre les discriminations sur le lieu de travail

Ignorant les menaces de veto du président George Bush, le Sénat américain a adopté, dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 juillet, un important projet de loi pour lutter contre les discriminations sur le lieu de travail. La loi, dont le principal rapporteur était le sénateur démocrate Edward Kennedy, et qui a pour objet de contrer six décisions récentes de la Cour suprême sur ce sujet, a été votée par 65 voix contre 34.

La principale disposition du texte, qui est également la plus controversée, est de donner à toute personne s'estimant victime de discrimination le droit de poursuivre son employeur afin d'obtenir des dommages et intérêts. Les employeurs poursuivis auront à prouver que leur politique sociale et d'embauche est justifiée par *« les nécessités de leurs affaires »*.

Tout en affirmant son désir de signer une loi protégeant les droits civiques, le président américain refuse de donner son feu vert à un texte qui conduirait à l'imposition aux employeurs de quotas d'embauche de membres des minorités. En effet, ces dernières années, de nombreux Blancs ont intenté des actions en justice : ils s'estiment victimes de *« racisme à l'envers »*. – (*AFP, Reuter.*)

□ **AFRIQUE DU SUD : fin de la ségrégation dans les bus à Pretoria.** – Pour la première fois en toute légalité, Noirs et Blancs pourront utiliser les mêmes bus, dans la capitale, à partir du samedi 21 juillet, a annoncé jeudi le conseil municipal de Pretoria. Une loi abolissant l'apartheid dit « mesquin » – la ségrégation raciale dans *tous les lieux publics* – avait été adoptée le mois dernier par le Parlement et entrera en vigueur le 15 octobre prochain. – (*AFP.*)

□ **ARABIE SAOUDITE : prochain établissement des relations diplomatiques avec Pékin.** – L'Arabie saoudite s'apprête à établir des relations diplomatiques avec Pékin et a demandé au gouvernement taïwanais d'abaisser le niveau de son ambassade à Riyad à celui d'un simple bureau de représentation, a annoncé, jeudi 19 juillet, le vice-ministre taïwanais des affaires étrangères Cheng Chien-jen. – (*AFP.*)

□ **ÉTATS-UNIS : deux morts et quarante-cinq blessés dans l'explosion d'une usine chimique à Cincinnati.** – Deux personnes ont été tuées et quarante-cinq blessées dans une explosion suivie d'un incendie qui ont dévasté, jeudi 19 juillet, une usine chimique de la société BASF à Cincinnati (Ohio).

□ **Inauguration de la bibliothèque consacrée à l'ancien président Richard Nixon.** – Après des années de polémique, la bibliothèque consacrée à la présidence de Richard Nixon et financée par des fonds entièrement privés devait être ouverte au public, vendredi 20 juillet. (*AFP.*)

□ **LIBÉRIA : reprise des pourparlers de paix.** – Les négociations entre les rebelles et le gouvernement de Monrovia, sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont repris, jeudi 19 juillet à Freetown, capitale de la Sierra Leone. Le porte-parole du Front national patriotique du Libéria (NPFL), M. Tom Woewiyu, a affirmé que la rébellion contrôlait tout le Libéria *« à l'exception d'un rayon de 3 à 4 kilomètres »* autour de la capitale. – (*AFP.*)

□ **MAROC : la plainte contre un ministre déclarée irrecevable.** – Le tribunal de première instance de Rabat s'est déclaré, jeudi 19 juillet, incompétent dans l'affaire de la *plainte en diffamation déposée* contre le ministre marocain chargé des affaires sahariennes, M. Khali Henna Ould Rachid, par un opposant emprisonné, M. Abraham Serfaty. Les magistrats ont estimé que la plainte était irrecevable car il aurait d'abord fallu que le Parlement se prononce sur la levée de l'immunité du ministre et que seule la Haute Cour de justice était en mesure de trancher. De la tribune du Parlement, M. Ould Rachid avait traité de *« sioniste »* M. Serfaty, Marocain de confession juive et ancien dirigeant de l'organisation marxiste clandestine Ila Al Amam, condamné à la prison à vie en 1977 pour atteinte à la sûreté de l'Etat. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

La crise entre l'Irak et le Koweït

Les pays du Golfe se concertent pour faire baisser la tension

Des contacts ont été établis, *jeudi 19 juillet, entre plusieurs* pays arabes du Golfe après la brusque montée de la tension entre l'Irak et le Koweït. L'émir du Bahreïn, Cheikh Issa ben Salmane, s'est entretenu au téléphone avec les chefs d'Etat irakien, M. Saddam Hussein, et koweïtien, Cheikh Jaber el-Ahmed el-Sabah. Avec ces derniers, la veille, le roi Fahd d'Arabie saoudite et le président yéménite, le général Ali Abdallah Saleh, avaient eus des contacts *similaires*.

L'Irak a accusé le Koweït de lui voler du pétrole dans le champ pétrolifère de Roumaïla, proche de la frontière entre les deux pays, et de grignoter son territoire, assimilant ce comportement à une *« agression militaire »*. Le parlement irakien a, de son côté, dénoncé un *« complot »*, en déclarant que les dirigeants du Koweït et des Emirats arabes unis avaient *« planté un couteau empoisonné dans le dos de l'Irak »*.

Appel à la Ligue arabe

Le Koweït a réagi en rejetant les affirmations irakiennes et en accusant à son tour l'Irak d'avoir tenté à plusieurs reprises de forer des puits de pétrole à l'intérieur du territoire de l'émirat. Il s'en est remis à la Ligue arabe pour le règlement du problème des frontières entre les deux pays. Selon des sources *informées dans la région, les chefs* d'Etat du Golfe ont mis l'accent, lors de leurs entretiens téléphoniques avec Cheikh Jaber et M. Saddam Hussein, sur *« la nécessité de contenir la tension entre l'Irak et le Koweït afin de trouver des solutions aux problèmes en suspens entre les deux pays »*.

Parallèlement, le ministre koweïtien des affaires étrangères, Cheikh Sabah el-Ahmed el-Sabah, a été chargé de transmettre des messages de l'émir à ses homologues des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats, Koweït, Oman, Qatar). – (*AFP.*)

Un conflit frontalier aux enjeux stratégiques

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

En demandant officiellement, jeudi 19 juillet, à la Ligue arabe la formation d' *« une commission arabe » pour trancher définitivement* la question de sa frontière avec l'Irak, le Koweït tente de trouver une solution à un problème qui empoisonne, depuis la création de l'Emirat, ses rapports avec son puissant voisin.

Après avoir, jusqu'en 1963 – date à laquelle il reconnaît l'indépendance du Koweït proclamée en juin 1961,– revendiqué tout le territoire koweïtien, arguant *du fait que celui-ci* faisait autrefois partie de la province ottomane de Basra, l'Irak a concentré ses revendications sur la délimitation des frontières. On ne compte plus les commissions mises sur pied par les deux pays pour trancher un litige dont l'enjeu est fondamental pour ces deux Etats exportateurs de pétrole. Leur principale ouverture sur la mer se trouve, en effet, au même endroit : à l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate, que l'île koweïtienne de Boubyane ferme presque entièrement.

Délimitation des zones pétrolières

Toutes les revendications irakiennes, au long des crises qui ont jalonné trente ans de rapports conflictuels entre les deux pays sur ce sujet, portent soit sur la cession pure et simple de cette île, ainsi que celle de Warba plus au nord, soit sur leur location selon un bail emphytéotique, soit seulement sur leur utilisation – comme cela a été le cas pendant la guerre avec l'Iran. Le Koweït a toujours refusé, faisant valoir que ces îles faisaient partie intégrante de son territoire ; elles sont également importantes pour la délimitation des eaux territoriales et des zones de prospection pétrolière sur le plateau continental du Golfe.

Le Koweït fonde son attitude sur deux accords, l'un signé en 1932 entre le premier ministre irakien de l'époque, Nouri Saïd, et le résident britannique dans le Golfe, et celui de 1963, conclu après que l'Irak eut reconnu officiellement *« l'indépendance et la souveraineté totale »* du Koweït, sur la base de celui de 1932.

F. C.

ASIE

La visite du premier ministre à Tokyo

M. Rocard essaie de « décrisper » les relations franco-japonaises

TOKYO

de notre envoyé spécial

Le souci de décrisper les relations franco-japonaises et de replacer le dialogue entre Paris et Tokyo dans les transformations de l'Europe et les grands problèmes mondiaux a dominé les entretiens qu'ont eus, jeudi 19 juillet, MM. Kaifu et Rocard. Les rencontres ont été marquées par une cordialité qui tranche avec la fraîcheur – du moins les Japonais l'avaient-ils ressenti ainsi – de l'accueil réservé à M. Kaifu à Paris en janvier dernier. Dans la délégation française, on parle d'une certaine *« décrispation »* qui n'exclut pas la *« fermeté »*.

Il est vrai que, tout en montrant que Paris parle désormais d'une *« seule voix »*, ce qui n'a pas toujours été le cas, la partie française a témoigné d'un état d'esprit auquel les Japonais ne pouvaient qu'être sensibles, aussi bien dans les sujets abordés que dans la manière de les traiter. M. Rocard, tout comme MM. Roger Fauroux et Hubert Curien, a manifesté la considération due à un pays devenu, selon Paris, un *« partenaire important et non seulement une puissance régionale »*.

Dissonances françaises

Au titre de cette *« décrispation »*, M. Rocard, tout en rappelant que la France sur ce point s'en tient à la position des Douze, a indiqué que Paris ne critiquait pas la reprise, décidée unilatéralement, des prêts japonais à la Chine. De même, les deux pays ont décidé d'intensifier leur coopération en matière d'aide au développement et d'environnement. Toutefois, c'est surtout dans les relations économiques bilatérales que les deux pays doivent s'employer à dissiper un climat de méfiance reconnu de part et d'autre. Une situation qui aboutit à un décalage, comme le soulignait M. Fauroux à la sortie de l'un de ces entretiens : *« Les relations économiques ne sont pas à la hauteur de ce que les deux pays représentent dans le monde. »*

Malgré cette amélioration du climat, il serait illusoire d'imaginer que toutes les incompréhensions passées aient pu être levées d'un coup de baguette magique. Ainsi un porte-parole du ministère des affaires étrangères japonais a-t-il indiqué jeudi soir à l'AFP que, sans nommer Mme Edith Cresson, M. Rocard aurait déclaré à M. Kaifu que certains propos n'auraient pas dû être tenus par un ministre français. Propos catégoriquement démentis par la délégation française. Les Japonais semblent avoir mis dans la bouche de M. Rocard ce qu'ils pensent effectivement et ne se privent pas de dire. On explique du côté français que le premier ministre a simplement fait référence à des propos trop tranchés tenus de part et d'autre, au Japon par des dirigeants d'entreprises et en France par des responsables politiques, et qui, selon lui, n'engageaient que leurs auteurs.

Vendredi, lors d'une rencontre avec des hommes d'affaires français installés au Japon, le premier ministre est revenu sur la question. Tout en expliquant à ses interlocuteurs qu'il y a bien en France une peur du Japon, M. Rocard a pris ses distances avec la forme des propos de Mme Cresson extrêmement sévères à l'égard des Japonais (*le Monde* du 19 juillet).

Les deux premiers ministres vont tenter de remédier aux sources des malentendus : après avoir souligné que les investissements japonais en France sont libres et bienvenus, M. Rocard n'en a pas moins rappelé qu'il est hors de question que la France et l'Europe sacrifient des pans entiers de leur industrie, notamment automobile. De même, a souligné le premier ministre français, que les Japonais veulent *« mettre le temps de leur côté »* afin de protéger leur agriculture face à l'ouverture des marchés, l'industrie automobile européenne doit être protégée le temps nécessaire à son renforcement. De son côté, à en croire les Français, M. Kaifu a mis en valeur à la fois la situation de la France au *« cœur de l'Europe »* et la réussite de la politique économique du gouvernement Rocard, compliment apprécié à sa juste valeur par son homologue français.

Les deux chefs de gouvernement, puis les différents ministres, ont évoqué des lendemains plus prometteurs, faits d'investissements croisés et de coopération dans les technologies de l'avenir. Première étape de ce redéploiement : le renouvellement et l'actualisation de l'accord de coopération scientifique et technique franco-japonais de 1974 (*le Monde* du 20 juillet). Signe des temps et du souci des Français de se montrer ouverts sans être *« naïfs »* : la volonté affichée par Paris de dégager des règles de propriété industrielle telles que le Japon ne puisse pas « sucer jusqu'à la moelle » le capital technologique de la France...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Une puissance globale

Suite de la première page

Les Etats-Unis demeurent certes le partenaire du Japon (en matière de sécurité et d'interdépendance économique). C'est encore le seul pays que Tokyo craigne et avec lequel le rapport de forces contraint à composer. Mais les divergences d'intérêts n'en sont pas moins de plus en plus clairement perçues, et la dépendance psychologique est ressentie avec une irritation évidente sur l'archipel.

Les bouleversements en Europe orientale, la fin de la guerre froide et l'apparition d'une Allemagne unie ont inopinément sorti les dirigeants japonais de leur torpeur « Pacifique ». Conjugué à une prise de conscience de la puissance économique et financière nationale, ce réveil a accéléré la maturation d'une volonté politique qui, dans un contexte international devenu plus fluide, reflète le souci de muer une puissance économique en poids politique.

Un orphelin de la détente

La transformation de l'Europe a fait sentir aux Japonais que, malgré leur puissance, ils restaient politiquement à l'écart : alors que l'autre vaincu de la guerre, l'Allemagne, est au centre de la reconstruction d'un nouvel ordre international, le Japon apparaissait un orphelin de la détente. Tout l'effort de Tokyo a consisté à s'insérer dans le processus en insistant sur le caractère global des questions de sécurité et de stabilité régionale : celles de l'Europe ne peuvent, à son avis, être dissociées de la situation sur le « front » asiatique.

La réorientation de la diplomatie japonaise reflète trois préoccupations : établir un système de relations croisées entre l'Europe et l'Asie afin de rééquilibrer une conception perçue comme chroniquement eurocentriste de l'ordre mondial ; aider les Etats-Unis à conserver leur influence sur le Vieux Continent et, dans le même temps, y assurer celle du Japon ; ne pas limiter le rôle de Tokyo dans la reconstruction de l'Europe orientale au seul plan financier : *« C'est là un problème trop important pour que le Japon ne soit qu'un simple observateur à qui on fait part des décisions prises en son absence et à qui on adresse les factures »*, estime un haut fonctionnaire.

Sur le premier point, la mention du différend territorial nippo-soviétique dans la déclaration de Houston a été perçu à Tokyo comme un pas important dans la reconnaissance par ses partenaires du caractère global de la détente. Une étape qui n'aurait sans doute pu être franchie sans le soutien de Washington. C'est également avec l'appui américain que Tokyo cherche à participer à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe afin d'être associé à la définition d'un nouvel ordre européen. Si la Grande-Bretagne fait preuve de compréhension, la France y est peu favorable.

Un « nouveau noyau du monde »

En ce qui concerne la reconstruction de l'Europe orientale, les Japonais sont tout d'abord restés réservés : en raison de l'éloignement géographique et psychologique, les bouleversements dont cette partie du monde a été le théâtre n'ont pas éveillé sur l'archipel la même ferveur qu'en Europe occidentale. Mais les Japonais n'ont pas tardé à percevoir cette reconstruction comme un élément d'une restructuration européenne globale s'opérant par cercles concentriques.

Mesurant les difficultés auxquelles se heurteront les tentatives d'harmonisation de l'économie planifiée de l'Est et de l'économie de marché de l'Ouest, les Japonais estiment que l'association des pays d'Europe orientale à la Communauté est encore lointaine et que, même si la CEE exerce une force centripète, des divergences profondes entre ses membres retarderont son élargissement.

Notant, certes, le chemin parcouru, les Japonais restent en outre sceptiques sur les chances de création rapide d'une Europe politique unie. Certains sont carrément pessimistes estimant que celle-ci est sans doute potentiellement capable de devenir un « nouveau noyau du monde » et de concurrencer les Etats-Unis et le Japon, mais que pour l'instant elle ne dispose ni de la force d'intégration ni de la puissance qui lui permettent de se substituer aux Deux Grands. Tokyo entend tirer parti de ce sursis pour renforcer sa présence tant à la périphérie qu'au cœur de l'Europe communautaire.

A la périphérie, les besoins immenses et la mise entre parenthèses provisoire de la RFA, obligée de concentrer ses ressources au coût énorme de l'unification allemande, offre aux Japonais l'occasion d'étoffer leur présence économique en Europe orientale en étendant aux autres pays les efforts en aide consentis à la Hongrie et à la Pologne. Conscient que cette région ne deviendra pas du jour au lendemain un débouché important, les entreprises restent prudentes. Etranger à la lutte pour l'hégémonie en Europe, le Japon pourrait toutefois jouer un rôle de coordination, estiment certains commentateurs, conscients néanmoins des fortes résistances suscitées par une rentrée en scène trop vigoureuse de Tokyo.

Vis-à-vis de l'Europe communautaire, l'approche nippone se développe à deux niveaux : celui d'un gouvernement soucieux de se faire accepter comme partenaire politique et celui d'entreprises désireuses de prendre solidement racine au cœur de la région. La seconde approche, plus spectaculaire, est accueillie avec des sentiments mitigés par les Européens.

La Grande-Bretagne « tête de pont »

En 1989, la CEE avait reçu 20 % du total des investissements japonais à l'étranger et dans dix ans il s'agira sans doute d'un tiers. Plus que d'une stratégie délibérément orchestrée, dont un discours simpliste fait un *« complot nippon »*, il s'agit de politiques d'expansion d'entreprises puissantes, compétitives et qui ne sont pas plus altruistes que leurs homologues occidentales lorsqu'elles sont en position de force. Elles constituent assurément une menace. Mais pas là où croit la dénicher le discours simplificateur.

Les Japonais ne montent pas en Europe des ateliers d'assemblage de pièces détachées produites sur l'archipel : ils investissent dans les domaines de hautes technologies, ce qui leur assurera une position de force sur des secteurs-clés. Pratiquant cette concurrence « excessive », rodée depuis des décennies sur l'archipel et qui est à l'origine du renforcement constant et certes douloureux (par l'éviction du marché des plus faibles) de la compétitivité, les Japonais placent les Européens en position défensive. Les industries qui résisteront seront celles qui auront su conserver leur compétitivité grâce à un haut niveau de recherche (chimie fine, pharmacie) ou à une avance technologique (machines-outils).

Les autres (électronique grand public, automobiles), conscientes de leur faiblesse, demandent un sursis qu'une politique protectionniste judicieuse peut leur apporter : à condition que ce répit ne soit pas une fin en soi mais employé à pallier les retards. Source de stimulation ou de repli frileux, la percée nippone en Europe constitue, même si elle fait grincer des dents, un facteur important du refaçonnement de son paysage économique.

Les Européens ne parlent pas d'une seule voix aux Japonais. Ceux-ci, faisant preuve de pragmatisme stratégique habituel, modulent leur approche politique. Dans la constellation européenne, il y a des nations fortement individualisées et puis une nébuleuse de pays peu différenciés. Dans la première catégorie, la Grande-Bretagne, qui a reçu 42 % du total des investissements nippons, est la « tête de pont » de la plupart des grandes entreprises opérant en Europe. Mais son relatif isolement au sein de la CEE n'en fait pas le meilleur partenaire politique.

L'Allemagne, certes le pays avec lequel le Japon a le plus d'affinités, s'absorbe dans ses problèmes. Reste la France, presque par défaut. Un pays parmi les autres lorsqu'il s'agit des relations bilatérales mais dont le poids politique reconnu en fait un partenaire potentiel : les Japonais sont surtout sensibles jusqu'à présent à sa « capacité de nuisance » par son activisme anti-nippon au sein de la communauté, mais ils souhaitent aussi établir un dialogue sur d'autre base. A condition que Paris y soit disposé.

PHILIPPE PONS

Les relations entre les deux Corées

Le Nord rejette une proposition sudiste d'ouverture de frontière

Le président sud-coréen Roh Tae-woo a annoncé, vendredi 20 juillet, au cours d'une intervention télévisée, son intention d'ouvrir partiellement la frontière avec la Corée du Nord pendant une durée de cinq jours pour fêter le quarante cinquième anniversaire de la libération de la péninsule du joug japonais, le 15 août. Mais Pyongyang a rejeté sur le champ cette proposition, la qualifiant de « propagande frauduleuse ».

TOKYO

de notre correspondant

« Pendant cinq jours, à dater du 13 août, nous ouvrirons la frontière à Panmunjom et nous accepterons nos frères du Nord sans restrictions. Nous leur permettrons de visiter librement tous les lieux qu'ils désirent au Sud et nous recevrons quiconque voudra nous rencontrer (...). Nous prendrons également des mesures pour permettre à nos propres concitoyens de se rendre au Nord s'ils le désirent », a notamment déclaré M. Roh. Le premier ministre sud-coréen a téléphoné à son homologue nord-coréen pour lui proposer une rencontre au niveau gouvernemental, le 30 juillet, afin de mettre au point les détails de ce projet.

La détente ne se dessine pas encore vraiment sur le 38e parallèle, dernier bastion de la guerre froide où se font face les armées des deux Corées derrière lesquelles se profilent les grandes puissances (les Etats-Unis, d'un côté, qui entretiennent 48 000 hommes au Sud, et, de l'autre, la Chine et l'URSS liées par des traités avec la Corée du Nord à qui elles fournissent une assistance militaire). C'est cependant la première fois que l'une des deux Corées annonce unilatéralement l'ouverture de sa frontière afin de permettre les échanges de personnes. Depuis la fin de la guerre de Corée (1950-1953), même le courrier entre les deux parties de la péninsule est interrompu. En 1985 avait cependant eu lieu, sous les auspices des Croix-Rouges, une rencontre entre membres de familles séparées. Il reste que, pour ouvrir concrètement une frontière, il faut être deux et Pyongyang, de plus en plus isolé diplomatiquement, n'a pas trouvé opportun de répondre positivement à la proposition de M. Roh.

Curieux revirement

Le 6 juillet, les autorités nord-coréennes avaient annoncé qu'elles étaient prêtes à ouvrir la partie nord de la zone démilitarisée de Panmunjom pour trois jours à partir du 15 août, date d'une grande manifestation *« pan-nationale »* (*le Monde* du 7 juillet). Il ne semble pas que Pyongyang entende aller plus loin, bien que le 1er janvier dernier le président nord-coréen Kim Il-sung ait proposé que les deux gouvernements autorisent le libre passage entre les deux parties de la péninsule.

Cette initiative de Séoul ne marquera donc pas un tournant dans les rapports entre les deux Corées. Elle risque de figurer dans la liste déjà longue de gestes spectaculaires mais sans suite s'inscrivant dans cette surenchère de démonstrations de bonne volonté dont sont coutumières les autorités des deux pays.

La proposition de M. Roh ressemble pour le moins à un curieux revirement : elle intervient, en effet, quelques mois après que la justice sud-coréenne a condamné à une peine de quinze ans de prison une étudiante qui s'était rendue au Nord l'été dernier pour assister au Festival de la Jeunesse de Pyongyang. Elle était retournée au Sud en franchissant la frontière à Panmunjom en compagnie d'un prêtre sud-coréen. Tous deux avaient été immédiatement arrêtés aux termes de la loi sur la sécurité nationale.

Même si l'initiative sud-coréenne n'est pas suivie d'effet, elle ne peut que servir la position internationale de Séoul de champion de la détente. Elle intervient en fait au lendemain de l'annonce par les autorités sud-coréennes de l'ouverture au début d'août à Moscou de négociations sur le développement des relations entre la Corée du Sud et l'URSS qui pourraient conduire à l'établissement de liens diplomatiques.

Le dialogue entre les deux Corées semble, en outre, appelé à s'approfondir : Séoul et Pyongyang ont en effet décidé de tenir début septembre une rencontre au sommet entre les premiers ministres des deux pays. Une première rencontre aura lieu à Séoul et la seconde en octobre à Pyongyang.

Ph. P.

CAMBODGE : la réorientation de la politique américaine

Les Occidentaux, le Japon et l'URSS approuvent les décisions de Washington

Après l'hostilité de la Chine et de ses alliés locaux, le silence des Khmers rouges, le soulagement du Vietnam et de Phnom-Penh, on enregistre l'approbation des pays occidentaux, de l'URSS et du Japon : ainsi peuvent se résumer les réactions internationales à la décision américaine, mercredi 18 juillet, de négocier directement avec Hanoï sur le Cambodge et de ne plus soutenir, à l'ONU, la coalition armée qui y représente ce pays.

La France, qui a accueilli l'an dernier une conférence internationale sur le Cambodge, a réagi favorablement aux propos de M. James Baker. Cette *« déclaration importante constitue un élément positif qui sera de nature à trouver une solution de paix au Cambodge »*, a déclaré, jeudi, M. Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay. Il a ajouté que l'annonce américaine serait discutée vendredi à Bruxelles par un groupe de travail de la CEE. De son côté, M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a parlé de *« grande nouvelle »* répondant au souhait du Parlement européen, dont il est membre.

Au Japon, qui envisage d'organiser une conférence internationale sur l'aide au Cambodge, M. Toshiki Kaifu, premier ministre, a parlé de *« vent nouveau qui souffle en direction de la paix »*. Il a cependant ajouté que la position de son gouvernement, qui reconnaît le gouvernement du prince Sihanouk, n'en serait pas pour autant modifiée.

Londres a également exprimé sa satisfaction et rappelé que les Douze avaient déjà émis, par le passé, des *« réserves »* sur la représentation actuelle du Cambodge à l'ONU. Le Canada a été plus loin en annonçant qu'il s'apprêtait à retirer son soutien à la représentation khmère à l'ONU.

Saluant l'initiative américaine, qui *« contribuera à briser la confiance qu'avaient les Khmers rouges et le mouvement de Sihanouk dans le soutien permanent d'un très grand nombre de grandes puissances à leur présence aux Nations unies »*, l'Australie a estimé qu'un compromis était *« en bonne voie »* dans la crise cambodgienne. Canberra est le promoteur du dernier plan de paix qui prévoit une intervention importante de l'ONU jusqu'à la tenue d'élections générales. Enfin – et ce n'est pas une surprise, – l'URSS s'est *« félicitée »* du geste américain que M. Igor Rogatchev, le diplomate soviétique en charge du dossier, a qualifié de *« pas important dans la bonne direction »*.

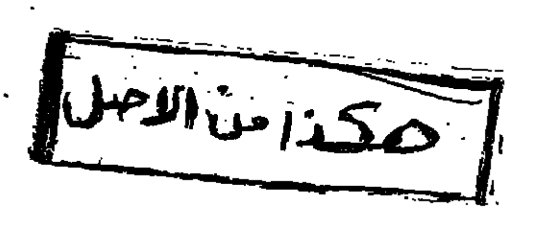
Le revirement américain sera, la semaine prochaine, au centre de la réunion annuelle des ministres des affaires étrangères de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande). Celle-ci est la première concernée par la décision américaine car les armes destinées à la coalition armée qui se bat contre Phnom-Penh (Khmers rouges, sihanoukistes et Front de M. Son Sann) transitent par son territoire. Bangkok, qui entretient d'étroites relations avec Washington, n'a pas encore réagi officiellement à l'annonce américaine. Les Khmers rouges ont également gardé le silence mais, assurés du soutien renouvelé de Pékin, ils devraient dénoncer l'attitude américaine, comme l'ont déjà fait leurs alliés non communistes, le prince Sihanouk et M. Son Sann.

J.-C. P.

EN BREF

□ **Inde-Pakistan : échec de négociations sur le Cachemire.** – Après deux jours de discussions à Islamabad, Indiens et Pakistanais se sont séparés, jeudi 19 juillet, sur un constat de désaccord au sujet du Cachemire, mais en s'engageant à se retrouver les 9 et 10 août à New-Delhi, a annoncé un responsable pakistanais. Un officiel indien a déclaré, de son côté, que *« l'échange de vues a mis en lumière la nécessité de poursuivre le dialogue et les contacts, car les points de vue sont encore très différents sur les fondements mêmes de la situation »*. – (Reuter.)

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré à la mort de Roland de Margerie (*le Monde* du 19 juillet) un lapsus m'a fait attribuer à son fils Emmanuel la présidence de Sotheby's au lieu de celle de Christie's. J'espère qu'on voudra bien me le pardonner. – A. F.



POLITIQUE

La vie de château des jeunes du Front national

M. Roger Holeindre a loué le domaine de Jean-Bedel Bokassa pour assurer la formation des troupes fraîches de l'extrême droite

NEUVY-SUR-BARANGEON (CHER)

de notre envoyé spécial

Roger aura tout fait : para en Indochine, sous-off en Algérie, grand reporter à *Paris-Match*, député en 1986 et aujourd'hui châtelain de Neuvy-sur-Barangeon (Cher). Grande gueule mais grand cœur, Roger Holeindre est le baroudeur du Front national, l'homme de toutes les missions de Jean-Marie Le Pen, le militant de la première comme sans doute de la dernière heure.

Depuis quatre ans, le père Roger vit une vie de château pas ordinaire dans ce coin de Sologne, vert écrin pour chasseurs et bûcherons. Une vie de château où salut militaire et franche camaraderie sont plus de rigueur que baisemain et ronds de jambe. La tête dans le drapeau, le cœur à l'ouvrage et les mains dans le béton, le père Roger, avec tous ses compagnons bénévoles et ses deniers glanés à droite à gauche, mais plus à droite qu'à gauche, a sauvé de l'abandon cette grande bâtisse sans style louée pour une bouchée de pain à son cher parent Jean-Bedel Bokassa, propriétaire déchu résidant à présent dans une prison de la République centrafricaine.

«Scoutisme sans curé»

L'ex-empereur ne vint en ce lieu pratiquement jamais. Roger, lui, règne en seigneur sur cette propriété, jadis petit séminaire du diocèse de Bourges devenu grande chartreuse du Front national. Tous les travaux de restauration ne sont pas terminés mais «le château de Le Pen» comme on l'appelle dans le pays ne désemplit plus. Rien à redire, d'ailleurs, dans le village ; devant tant d'allées et venues, commerçants et bistrotiers se frottent les mains. Et les anciens sont tellement ravis de voir le «château» enfin sauvé des folles herbes. Parfois même les habitants sont conviés aux fêtes données dans la propriété. Elles ne manquent pas.

Roger est un châtelain qui ne s'endort jamais sous son baldaquin. Quand il ouvrit pour la première fois les grilles de la propriété de la route de Vierzon, ce fut pour lancer son Cercle national des combattants, le CNC. Le château est devenu officiellement sa «maison de repos». C'est marqué à l'accueil. A l'intérieur, mannequins de parachutistes, drapeaux tricolores dans chaque pièce, affiches coloniales sentant bon le sable chaud, casques alignés sur la buvette alimentent un léger et doux parfum de nostalgie. Au total, trois mille huit cents adhérents selon le chef Roger, anciens de 40, d'Indochine, d'Algérie, baroudeurs de toutes les latitudes et de tous grades.

Roger assure que *«ça a vraiment de la gueule»* et menace de procès tous ceux qui viendront dire et écrire qu'il règne sur un repaire de «fachos nostalgiques».

A la rentrée, avec son frère d'armes, Pierre Sergent, il complétera le dispositif en lançant le «Drapo» afin de rassembler les anciens résistants du Front national et de répondre *«à ce Chirac qui nous a traînés dans la merde»*. Voilà pour les anciens, mais le château appartient aussi à la jeunesse. Samedi 28 juillet, dans une grande cérémonie *«d'honneur et de fidélité»*, sera baptisée la promotion «Katyn 90» des jeunes cadets du Front. Recrutement : garçons de huit à dix-huit ans. Exigences, dans l'ordre : *«Respecter le drapeau, rechercher l'aventure et l'esprit d'équipe.»* Exécution. En ces temps de vacances, pour le meilleur moral des petites troupes que tous les Parisiens peuvent voir, le 1er mai, défiler sur le pavé devant Jeanne d'Arc, les cadets ne chôment pas. Roger, ces petits gars marchant au pas, ça lui fait fondre le cœur ! Comme il dit : *«Ce scoutisme sans curé reste quand même la meilleure école.»*

Depuis le début de cette semaine, ceux de seize à vingt-quatre ans ont, comme chaque année à la même date, transformé le château en université d'été. Pendant une semaine, Roger partage alors son bureau, qu'on ose quand même appeler le PC, avec le directeur national du Front national de la jeunesse, Martial Bild. Son autorité se jauge au nombre d'appels reçus sur le talkie-walkie accroché au ceinturon, signe sonore distinctif de l'encadrement. Choisi par Jean-Marie Le Pen, le fringant Martial, devenu permanent du parti, revendique aujourd'hui un effectif de douze mille adhérents (50 % de lycéens et d'étudiants) qui, pour la modique cotisation annuelle de 150 francs, reçoivent deux fois par mois *la Lettre de Jean-Marie Le Pen* et *Perspectives*.

Dans quelques jours, tous auront pour consigne de se dépenser dans la grande campagne d'affichage où, sous la tête d'un Jean-Marie Le Pen déguisé en Siting Bull, le chef indien, chacun sera invité *«à sortir de sa réserve»*.

Respectabilité

Cette semaine, la réserve de Sologne du Front national n'aura été ouverte qu'à deux cents garçons et filles, en grande majorité du monde universitaire, et déjà bien fixés dans l'encadrement. Cinq jours de formation complète commencée chaque matin par un échauffement sportif et le lever traditionnel des couleurs, animés par les principaux cadres du parti autour de thèmes évocateurs comme : *«Propagande et désinformation»*, *«Le parcours du militant, les erreurs à ne pas commettre»*, *«L'immigration en Europe»* ou encore *«De Robespierre à Pol Pot : le constructivisme idéologique criminel»*. Le jeune auditoire, sanctionné à la fin par un classement, suit ces cours avec assiduité et sérieux. Le règlement intérieur précise : *«Chaque participant ne doit observer aucun manquement à la courtoisie à l'égard de la population résidant autour du château. La présence est obligatoire lors du traditionnel lever des couleurs. Les dortoirs ne sont pas mixtes.»*

Entre deux coups de pinceau, le maître Roger livre à la jeunesse sa pensée du jour. Roger n'est jamais en peine. *«Un con de droite qui marche, a-t-il énoncé le premier jour, va toujours plus loin qu'un intellectuel de gauche assis»*. Malgré ce docte précepte, les jeunes du Front national, soucieux de respectabilité, ne veulent tout de même plus passer ... *«pour des cons»* : *«On en a marre d'être traités comme des Martiens et des fachos* [...], *«on en a marre d'entendre qu'Hitler est derrière nous.»* Devant le visiteur, on n'a de cesse de renvoyer dans les stades *«ces skinheads qui sont la honte de l'extrême droite»*, de renvoyer dans les banlieues *«ces zoulous qui font n'importe quoi»*, de renvoyer dans les placards de l'Histoire, selon le langage Front national en vigueur, *«la camelote»*, *«les Rayco de Pujo»*, les *«mythos»* et tous les *«grands druides»* de la nouvelle droite.

Ces jeunes triés sur le volet se présentent tout simplement comme des «frontistes» d'un parti national populaire. *«Quand on arrive à 20 %*, prétendent-ils, *on ne peut plus être traités de la même manière.»* Les voilà devenus de pacifiques guerriers du «réarmement moral», en lutte, disent-ils, contre toute forme de terrorisme intellectuel. *«Quand les périodes sont dures*, affirme Martial Bild, *on ne peut pas avoir des idées molles.»* En leur compagnie, Roger boit du petit lait. Le soir, quand le château éteint ses derniers feux, il fait comme eux. Il rêve de Le Pen dans un autre «château», à l'Elysée. Ils en sont certains, ce n'est plus qu'une question de mois. Demain, comme dit Roger, *«c'est à nous de prendre le manche»*.

DANIEL CARTON

Le président de la République célèbre les vingt-cinq ans du tunnel sous le Mont-Blanc

« Trait d'union »

M. François Mitterrand et son homologue italien, M. Francesco Cossiga, ont célébré, jeudi 19 juillet, les vingt-cinq ans du tunnel sous le Mont-Blanc, *« trait d'union »*, selon les deux présidents, entre l'Italie et la France.

TUNNEL DU MONT-BLANC

de notre envoyée spéciale

Pendant vingt-cinq ans, des millions d'automobilistes ont cru que le tunnel sous le Mont-Blanc, entre la France et l'Italie, *ce n'était rien qu'un long trou* noir de 12 kilomètres qui en paraissaient vingt, dans lequel on roulait au pas, coincé entre deux camions, excédé par la lancinante question d'enfants impatients : *«Dis, c'est dans longtemps qu'on sort ?»* Eh bien, tout cela, c'est fini,n,i, ni.

Le président de la République française, M. François Mitterrand, et son homologue italien, M. Francesco Cossiga, sont venus l'affirmer sur place, jeudi 19 juillet : le tunnel sous le Mont-Blanc, c'est un *«trait d'union»* entre deux peuples, entre *«deux vallons de la liberté, de la démocratie, de la fraternité»* (version italienne), un symbole de *«l'Europe d'un seul espace»* (version française), et même (toujours version italienne), *«un précurseur des barrières et des murs qui sont tombés en Europe»*.

« Nouvelles percées dans les Alpes du nord »

Il est vrai qu'une *Marseillaise* à l'entrée, le *Fratelli d'Italia* à la sortie, des bataillons de chasseurs alpins sur les côtés, deux *longs tapis flambant rouges* sous les pieds, et le soleil de midi dans les yeux, ça donne tout de même du relief à un trou. Mais, foin du présent, il faut, selon le président de la République française, *«préparer l'avenir»* pour *«développer les grands échanges»*, en *«conciliant les ambitions des bâtisseurs et la vigilance des défenseurs de l'environnement»*. Les «bâtisseurs», assis dignement dans la tribune officielle, ont apprécié. Les *«défenseurs de l'environnement»*, debout derrière les barrières de sécurité, dissimulés par quelques pancartes sauvages dénonçant le projet de doublement du tunnel, ont murmuré. Le président a rassuré encore : *«Il faut envisager de nouvelles percées dans les Alpes du Nord en tenant compte des données écologiques extrêmement sensibles»* et *«sans négliger les avantages du rail»*. Puis le président a proposé *«d'accélérer les études»* afin *«d'être prêt à décider dans les deux ou trois ans»*. Les bâtisseurs ont applaudi, les autres aussi. Ravis, les deux présidents sont allés poursuivre leur conversation «trait-d'unioniste» et européenne dans le plus célèbre restaurant de la vallée d'Aoste, la Maison de Filippo à Courmayeur.

« Carbonata con polenta »

La table embaumait les rhododendrons, les myrtilles, la gentiane et le sapin. Entre les *antipasti* et la *zuppa alla Cormayoranze*, avant les *lasagne valdostane* et les *carbonata con polenta*, M. Mitterrand et M. Cassiga ont évoqué les *grands sujets de ce monde* et les petits du leur. Le président de la République a confié qu'il n'appréciait pas vraiment la résidence présidentielle de Rambouillet, *parce que c'est un endroit «où l'on chasse»*. Contrairement à ses deux prédécesseurs, il ne s'y rend donc guère. *«Comme de Gaulle, d'ailleurs, qui n'aimait pas non plus la chasse»*, a ajouté le président de la République.

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, qui accompagnait le président de la République, s'est éclipsé avant la fin du repas, jugé un peu trop copieux. M. Charles Millon, président (UDF) de la région Rhône-Alpes, a tenu bon jusqu'à la fin, pour ne pas rater l'occasion de convier le président à une prochaine visite dans son fief : *«Nous pourrions débattre de décentralisation»*, a proposé M. Millon. *«Il faut une occasion»*, a répondu poliment le président. *«Vous avez bien changé sur ce sujet depuis 1983*, a-t-il glissé dans un sourire, *mais c'est normal, l'appétit vient en mangeant.»*

Après une petite marche franco-italienne dans les rues fleuries de Courmayeur, M. Mitterrand a jeté un dernier regard sur le Mont-Blanc, en trouvant tout cela *«remarquable»*, puis il a rejoint son hélicoptère. Il était environ 16 heures, l'heure pour des centaines d'automobilistes, coincés entre des dizaines de camions, d'avoir à nouveau le droit d'emprunter un long, très long, «trait d'union».

PASCALE ROBERT-DIARD

Bientôt saturé

Près de 30 millions de véhicules ont emprunté le tunnel routier du Mont-Blanc depuis son ouverture le 19 juillet 1965. En 1989, 1 821 698 véhicules sont passés par les 11 600 mètres de galerie (une traversée en voiture coûte 75 francs). Le trafic augmente fortement chaque année, en particulier pour les poids lourds : 700 000 en 1989 – avec des pointes de 5 000 par jour –, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à 1988. On estime que la saturation sera atteinte d'ici la fin de la décennie, et l'on envisage le percement d'un nouveau tunnel à travers les Alpes. Plusieurs sites sont à l'étude (*le Monde* daté 15-16 avril), tant pour la route que pour le rail.

Les aléas de la protection de la nature

L'Elysée : M. Mitterrand aime bien les arbres d'Alsace

L'Elysée ne veut pas qu'il soit dit que M. François Mitterrand a été pris par les écologistes alsaciens en flagrant délit d'incohérence, sous prétexte qu'il a autorisé l'implantation d'une usine autrichienne de production d'acide citrique dans la forêt de Marckolsheim, sur les bords du Rhin, quarante-huit heures après s'être posé, le 14 juillet, en champion de la forêt française.

Dès que le courrier échangé à ce sujet entre le président de la République et le chef de file du mouvement des Verts, M. Antoine Waechter, a été divulgué (*le Monde* du 20 juillet), l'entourage du chef de l'Etat a fait savoir, jeudi après-midi 19 juillet, que les écologistes alsaciens se livraient en la circonstance à un *«mauvais procès»*.

L'argumentation de l'Elysée tient en trois points. Primo : la parcelle de 50 hectares dont le défrichement est prévu cet été afin d'installer l'usine en question ne présente pas la même richesse écologique que la forêt alentour et elle a même été déjà défrichée il y a quelques années. Secundo : la décision présidentielle a été mûrement réfléchie et prise en plein accord avec le ministre de l'agriculture et des forêts, M. Henri Nallet, et avec le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, et même en accord avec *«la très grande majorité des élus locaux»*. Tertio : l'engagement pris par M. Mitterrand de préserver tous les autres sites de la forêt rhénane a valeur d'assurance solennelle. La présidence de la République admet que les Verts d'Alsace n'ont pas tort de souligner que les promesses de protection antérieures n'ont pas été tenues, mais elle souligne que l'examen de ce dossier par M. Mitterrand a permis justement de prendre conscience d'un décalage inadmissible auquel il sera incessamment remédié.

M. Mitterrand se déclare également favorable à *«l'étude rapide de l'idée d'une réserve franco-allemande pour les zones qui le justifieraient»* ainsi qu'à l'adoption de nouvelles mesures de protection des castors et des loutres.

Au-delà de l'Elysée, la crainte de voir les écologistes alsaciens se mobiliser à Marckolsheim avec la même détermination qu'en 1975 a provoqué jeudi un certain remue-ménage dans les ministères concernés. Pendant qu'à Strasbourg le maire socialiste de la ville, Mme Catherine Trautmann, présidente du Port autonome, initiateur du projet, convoquait pour vendredi matin une conférence de presse, à Paris le ministre de l'agriculture envisageait un instant de se rendre lui-même sur place avant de renoncer à ce déplacement pour ne pas donner l'impression d'être sur la défensive.

Dans un communiqué diffusé jeudi soir, M. Nallet a souligné que *«toutes les garanties de préservation de la forêt rhénane étaient réunies»* et il a insisté sur les contreparties accordées aux écologistes pour compenser l'installation d'une usine agro-alimentaire *«créative de deux cents emplois»*. Le Port autonome de Strasbourg s'engage notamment à céder à l'Etat des terrains boisés d'une valeur comparable, à conserver à l'état boisé une partie de son propre domaine, à renoncer à toute extension industrielle au-delà du projet actuel, à acquérir et protéger 16 hectares de forêt appartenant à EDF au nord du site retenu, à interdire la circulation automobile sur la route qui existe déjà pour desservir ce site. Le ministre de l'agriculture a confirmé en outre la volonté du gouvernement de classer en zone protégée l'intégralité des 4 200 hectares restants de la forêt de Marckolsheim.

Tous ces arguments laissent de marbre jusqu'à présent les Verts d'Alsace qui accordent à ce dossier une importance symbolique. M. Waechter et ses amis viennent d'adresser à M. Mitterrand une pétition signée les 3, 4 et 5 juillet à Strasbourg par une centaine de parlementaires «verts» européens. Ils y soulignent que *«les forêts du Rhin ont déjà perdu la moitié de leur surface en quelques décennies»* et ils demandent l'abandon définitif du projet de défrichement de Marckolsheim qu'ils jugent *«anachronique et inutile, d'autant plus que d'autres sites industriels sont possibles en Alsace»*.

ALAIN ROLLAT

□ **M. Michel Junot quitte le CNI.** – M. Michel Junot, conseiller de Paris, ancien secrétaire général du *Centre national des indépendants*, a adressé sa démission au président de cette formation, M. Yvon Briant. Il entend ainsi protester contre l'élection à main levée de M. Bernard Lepidi, le 5 juin dernier, à la présidence de la fédération de Paris, en remplacement de M. Bernard Féron. Il affirme que *«depuis trente ans* [il n'a] *jamais assisté à un tel coup de force»* et que *«depuis quelques mois c'est la loi du plus fort que l'on veut imposer»* au CNI.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 19 juillet :

DES DÉCRETS

– No 90-629 du 12 juillet 1990 portant création de la réserve naturelle du Plan de Tueda (Savoie) ;

– No 90-635 du 18 juillet 1990 modifiant le code de la construction et de l'habitation en vue de l'application de la loi no 89-475 du 10 juillet 1989 relative à l'accueil par des particuliers, à leur domicile, à titre onéreux, de personnes âgées ou hanficapées adultes.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

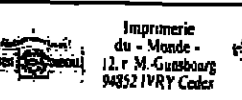
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

□ **PRÉCISION.** – Après notre article consacré aux débats de l'Assemblée de Strasbourg sur les institutions européennes et l'unification de l'Allemagne (*le Monde* du 14 juillet), M. Henry Chabert (RPR), membre du groupe du Rassemblement des démocrates européens, nous écrit que, contrairement à ce que nous indiquions, les élus du RPR ont *«approuvé»* le rapport Donnelly sur l'unification allemande et qu'ils ont participé à la discussion de ce rapport.

[M. Chabert est en effet intervenu dans le débat pour indiquer que le groupe auquel il appartient voterait *« bien sûr, le rapport Donnelly »*. Dont acte. Mais lors des votes, le 12 juillet, sur le rapport et les amendements, un seul élu RPR, M. Jean-Claude Pasty, était présent dans la salle. Il n'a pas pris part aux votes.]

SOCIÉTÉ

Démontant les rouages d'une véritable filière

Les enquêteurs ont identifié les quatre policiers responsables du trafic d'armes avec le Liban

Quatre policiers apparaissent comme les « semi-grossistes » du réseau d'importation et de revente d'armes de guerre libanaises. Le trafic, qui alimentait au début des collectionneurs, avait pris de l'ampleur et changé de destinataires au fil des années.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Beyrouth ferait-elle tourner la tête aux policiers en poste à l'ambassade de France ? Considérés par les enquêteurs comme les quatre principaux animateurs du réseau de trafic d'armes libanaises, Jean-Claude Labourdette, Patrick Schaller, Patrick Jacquin et Philippe Nino ont tous ce point en commun : une affectation, de quelques mois pour Nino en 1985, de quelques années pour les autres, dans la cité des milices, cette ville où la promiscuité avec les marchands d'armes à bon marché semble être une tentation permanente pour des *« hommes qui ont complètement perdu le sens commun »*, pour reprendre l'appréciation formulée au ministère de l'intérieur.

Rapatrié de Beyrouth à Paris, le mercredi 18 juillet, avant de gagner Marseille où il sera bientôt entendu par le juge d'instruction Patrick Ardid, du tribunal de grande instance de Marseille, Jean-Claude Labourdette n'a, semble-t-il, pas résisté longtemps aux interrogatoires des inspecteurs de la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire. Homme passe-partout, possédant une connaissance approfondie des diverses factions libanaises, ce simple brigadier-chef, devenu officieusement l'un des responsables des services de la sécurité de l'ambassade, a reconnu avoir régulièrement expédié en France des armes qu'il achetait lui-même sur le territoire libanais, apprend-on de sources judiciaires et policières.

Labourdette a expliqué qu'il se serait d'abord contenté d'adresser des pièces militaires à des collectionneurs qu'il avait côtoyés du temps où il fut moniteur de tir en France, avant de gagner le Liban en 1985. Un commerce artisanal *en somme* : il aurait satisfait au coup par coup une clientèle qu'il se serait lui-même constituée. Puis en 1987, avec l'arrivée à Beyrouth d'un autre passionné d'armes, Patrick Schaller, membre de la CRS 38 de Mulhouse, le rythme des expéditions se serait accéléré.

Qui a entraîné l'autre ? Une confrontation permettra peut-être de le savoir. Les enquêteurs sont en tout cas persuadés qu'à partir de cette date Labourdette et Schaller ont progressivement mis en place une filière de mieux en mieux structurée, en y intégrant Patrick Jacquin, aujourd'hui affecté à l'ambassade de France à Washington d'où il a été transféré le jeudi 19 juillet à Paris pour être entendu lui aussi, et Philipe Nino, ex-CRS à Ollioules, dans le Var.

Les trois premiers policiers savaient-ils que Philippe Nino cultivait justement d'étroites relations avec des truands réputés du sud-est de la France, au point d'être impliqué dans une affaire de trafic de Ferrari volées et d'une seconde affaire de vol de voiture ayant servi à un hold-up ? Les colis arrosaient toujours semble-t-il le marché des collectionneurs mais selon les enquêteurs Philippe Nino a fait plusieurs voyages à Mulhouse pour récupérer des stocks d'armes chez Schaller.

Le « gang des Alpes »

Pierre Bessonat, autre membre de la CRS 38 de Mulhouse, aurait également pris en charge plusieurs convois d'armes entre l'est et le sud-est de la France. Arrivées dans le Var, ces armes changeaient de main pour se perdre dans les méandres d'un trafic dont les principaux intermédiaires auraient été, selon les accusations de Nino, contrôlés par les frères Saccomano, connus sous le nom du « gang des Alpes », arrêtés pour hold-up. A Bandol, les policiers ont par ailleurs interpellé deux employés municipaux, dont Joël Buono, soupçonné d'être intermédiaire, et trois de leurs amis chez qui on a retrouvé des pistolets automatiques et un fusil.

Si les diverses saisies policières ont permis de retrouver un peu moins de soixante-dix armes, une quarantaine d'armes seraient encore dans la nature, selon les déclarations de Philippe Nino. *« Affaire sans précédent »*, a dit jeudi 19 juillet le procureur de la République de Marseille, M. Olivier Dropet. *« Ces policiers ont pris le risque que ces armes passent dans les mains des truands, qu'elles soient utilisées contre leurs collègues, des convoyeurs de fonds ou*



des particuliers. » Le magistrat a cependant rappelé qu'aucune expertise ne peut encore établir que les armes trafiquées aient servi aux hold-up paramilitaires de la région marseillaise ou à des actions de terrorisme.

La dizaine de policiers qui avaient été placés en garde à vue mardi et mercredi ont été libérés. Il s'agit pour la plupart de simples acheteurs collectionneurs. Ils pourraient être auditionnés par le juge Ardid, à la fin de l'enquête, risquant une inculpation pour détention d'armes.

L'enquête s'attache désormais à contrôler les mouvements des malles en provenance de Beyrouth. Il apparaît que les policiers trafiquants profitaient du fait que les gendarmes mobiles en poste à Beyrouth étaient relayés tous les trois mois pour leur confier leurs cantines personnelles. Embarqués par bateau jusqu'à Larnaca, à Chypre, puis par avion militaire pour regagner la France, ces bagages échappaient, semble-t-il, aux contrôles douaniers. Verrouillés, avec ou sans armes, ils étaient convoyés par les militaires dont certains peuvent invoquer leur bonne foi. *« Aucun militaire ne semble aujourd'hui impliqué dans cette affaire »*, a affirmé le procureur de Marseille.

La découverte d'un pistolet automatique de fabrication tchèque dans l'appartement d'un sous-officier de la caserne de Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère, conduit cependant les enquêteurs à vérifier si les trafiquants n'avaient pas institué un système de récompense à l'intention de certains d'entre eux.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les réactions

M. Joxe se déclare « indigné »

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'est déclaré vendredi 20 juillet *« indigné »* par l'affaire du trafic d'armes avec le Liban dans lequel une dizaine de policiers français sont mis en cause.

Interrogé sur Europe 1, le ministre a ajouté : *« Il faut que la discipline soit équitable mais impitoyable. »* Dans cette affaire, *« j'ai l'impression que les structures de contrôle, de commandement, ont été tout à fait insuffisantes »*, a-t-il dit. Affirmant que les policiers sont *« exposés au risque de corruption plus que d'autres »*, le ministre a cependant rappelé que les dysfonctionnements ne touchent chaque année qu'une *« centaine de fonctionnaires sur les cent vingt mille policiers »* français.

Selon M. Joxe, il importe désormais de mieux définir *« la formation, l'encadrement, la sélection »* des personnels ayant un travail à haut risque.

Les syndicats : « responsabilités hiérarchiques ? »

Ces question faisaient déjà l'objet d'une étude de réformes élaborée à la direction générale de la police nationale, ajoute-t-on au ministère de l'intérieur. De son côté, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a également annoncé l'ouverture d'une enquête administrative à Paris et à Beyrouth, ajoutant que rien, actuellement, ne permettait de *« laisser entendre qu'un fonctionnaire du Quai d'Orsay soit impliqué »*.

Plusieurs syndicats de policiers ont réagi, condamnant vivement les agissements de leurs collègues impliqués. Le Syndicat unitaire de la police républicaine (majoritaire chez les policiers en tenue, membre de la FASP, proche de la gauche) s'interroge sur d'éventuelles *« responsabilités hiérarchiques »*.

Les syndicalistes se demandent comment un trafic d'armes a pu s'opérer pendant des années *« sans attirer l'attention des responsables hiérarchiques, alors que l'on sait que le Liban, et Beyrouth en particulier, est l'endroit où les services de renseignement sont les plus nombreux et les plus actifs »*.

L'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, près de 30 % des voix chez les policiers en tenue, proche de la droite) estime, pour sa part, que le trafic a bénéficié de *« la complaisance passive de personnalités importantes qui gravitent dans les milieux diplomatiques »*. Dans cette affaire, *« il semblerait qu'à l'heure actuelle seuls les lampistes fassent l'objet de poursuites judiciaires »*, a regretté l'USC.

Concours d'agrégation 1990

(Par ordre alphabétique)

• MATHEMATIQUES

Christophe Abraham (319e), Abdellatif Agouzal (257e), Michel Akriche (363e), Michel Alessandri (29e), Radjesvarane Alexandre (325e), Laurent Alonso (205e), François Amposta (277e), Marc Andre (188e), Patrick Ango Nze (352e), Philippe Angot (100e), Gérald Anselme (236e), Jean Antoine (285e), Marc Arcostanzo (12e), Philippe Arnal (148e), Damien Artiges (43e), Jocelyne Aubry, ép. Martin (285e), Lionel Aufranc (10e), Simon Badiou (120e), Marie-France Bafoil (126e), Isabelle Bailleul (110e), Abdel Baradaran Rafii (231e), Guy Barat (40e), Jacques Barbier (150e), Laurent Barbier (292e), Simon Barbier (130e), Thierry Barbot (65e), Christian Barbotin (305e), Serge Barral (301e), Benoît Barthelemy (325e), Chantal Basset, ép. Vegreville (277e), Pierre Bastet (201e), Alain Baudry (112e), François Bayet (122e), Jean Bazziconi (116e), Jean-Pierre Becirspahic (22e), Thierry Becquet (150e), Alain Bella (337e), Gilles Belloir (63e), Marc Bellot (188e), Daniel Belly (126e), Jean-Paul Beltramone (358e), Guy Bernard (167e), Estelle Bertrand (100e), Jean-Luc Bienvenu (279e), Françoise Billaut (180e), Marie-Agnes Binois (363e), Samuel Biton (231e), Eric Blum (194e), Christian Bocquet (316e), Syvie Boularron, ép. Paya (126e), Hélène Bonnel (119e), Alain Bontempelli (106e), Corinne Bordes (210e), Martine Bos (148e), Serge Bossini (79e), Benoît Bouche (241e), Alain Bouguet (201e), Benoît Boulay (84e), Marc Bourdon (54e), Gilles Bousquet (65e), Brigitte Bouvet, ép. Duffaud (227e), Dominique Boyer (251e), Muriel Bramas (62e), Yvon Branchet (292e), Pierre-Marie Brenders (261e), Norbert Breton (305e), Christophe Brighi (305e), Marie Brun, ép. Legendre (383e), Marie Bruyere (363e), François Buret (178e), Nathalie Burg (244e), Anne Burton, ép. Aebischer (122e).

Gérard Cadiou (198e), Hugues Calbrix (363e), Christine Camerlynck (363e), Jean Canaguier (175e), Dario Caraglio (216e), Olivier Carcone (309e), Laure Cardoulis (319e), Nathalie Carmona (35e), Christian Carrie (346e), Christophe Carron (44e), Gilles Carron (3e), Olivier Carton (13e), Xavier Casoliva (346e), Claire Castillon (100e), Muriel Catayee (221e), Anne-Marie Chapot (279e), Evelyne Charpenel (363e), Régis Charpentier (236e), Marthe-Aline Chartier (244e), Jean Chauvin (166e), Jean Chavent (363e), Christophe Choulot (383e), Jean-François Cloutour (216e), Michel Clouzeau (270e), Dominique Combe (227e), Marielle Compain (45e), Elie Compoint (112e), Fabienne Comte (37e), Marguerite Conseil, ép. Celenice (201e), Eric Contini (325e), Jean Cordier (279e), José Courset (142e), François Courtes (33e), Patrick Courtin (227e), Alain Coutant (90e), Laure Coutin (28e), François Creato (352e), Philippe Cuisset (126e), Frédéric Cuvellier (54e), Jean-Marc Daul (1er), Teresa De Diego, ép. Koslas (106e), Maurice De Gosson De Varennes (292e), Isabelle De Gracia (270e), Henri De Solages (71e), Olivier Decuitot (40e), Frederique Defille, ép. Bracquart (285e), François Delaplace (194e), Christian Delarnelle (279e), François Delaveau (130e), Jérôme Delcamp (49e), Annie Deleglise (270e), Pierre Delhay (130e), Christian Delhomme (30e), Marc Demange (79e), Laurent Denis (38e), Christine Deschamps (325e), Nelly Deschamps (150e), Pierre Descroix (122e), Corinne Desmares, ép. Parcelier (100e), Laurence Desvoyes (279e), Jean-Yves Diard (301e), Josette Dos Santos, ép. Lemue (172e), Joseph Dray (180e), Marie Dubesset (275e), Bernard Duffourg (137e), Olivier Dugast (352e), Laurent Dumas (8e), Geneviève Dumont, ép. Bontinck (363e), Françoise Dupuis, ép. Pawlowski (172e), Patrick Duquesnoy (45e).

Isabelle Espieu (292e), Pascal Euphrosine (54e), Philippe Eyssidieux (5e), Catherine Fabry (154e), Marc Falliero (257e), Christine Falques, ép. Couzon (319e), Hervé Fant (154e), Jacques Favre (221e), Frederique Feibel (261e), Jean-David Fermanian (18e), Stéfane Fermigier (76e), Frédéric Festor (99e), Jacqueline Fleurot, ép. Faroux (383e), Marc Fleury (19e), Jacques Fontanier (139e), Michèle Fourgeaud, ép. Sabourin (161e), Karine Fournier (82e), Nicolas Francois (120e), Olivier Francois (175e), Jean-Luc Frentz (161e), Paul Fressard (292e), Anne Frezieres (221e), Bernard Froget (251e), François Fuhrmann (363e), Jean-Philippe Furter (42e), Bruno Gallet (167e), Thierry Galmiche (251e), Frédéric Gamain (192e), Didier Gamblin (45e), Anne-Rose Garcia Cano (337e), Nicole Garnier (325e), Gilles Gatepaille (292e), Isabelle Gaud, ép. Venaille (261e), Jean Gaumet (316e), Natalie Genin (39e), François Geoffriau (74e), Joëlle Georges (285e), Guillaume Gervet (116e), Marie-Odile Giard, ép. Albizzati (150e), Nathalie Gleize (333e), Marie Godard (358e), Alain Gonnard (198e), Raymond Gourbat (337e), Pascal Gourdel (21e), Philippe Goureau (163e), Jacky Goyon (87e), Patrick Gozillon (210e), Bernard Grave (231e), Véronique Gregoire, ép. Villard (358e), Philippe Griffiths (319e), Serge Grimaux (219e), Christine Grosjean (221e), Yves Guegan (346e), Maryline Guerin (210e), Jean-Luc Guermond (137e), Ghislaine Guerndet, ép. Chartier (59e), Patrick Guezou (82e), Françoise Guillot (244e), Olivier Guiselin (17e), Frédéric Guiyoule (63e), Jean-Yves Gunst (363e), Hervé Gurgey (241e), Max Gutierrez (122e), Frédéric Haglund (7e), Véronique Hale (292e), David Harari (3e), Jean-Marie Hasquenoph (97e), Valérie Henry (319e), Patrick Hermann (301e), Bernard Hermier (172e), Laurent Herr (52e), Françoise Herve, ép. Gillardeau (275e), Thierry Horain-Molinaro (139e), Isabelle Horvais (301e), Patricia Hug (216e), Jean-Paul Huvelin (45e), Martine Hyounet (244e), Patrice Iglesias (305e), Christian Israel (337e), Geraldine Jacquin (67e), Alain Jaeckel (383e), Jean Jeannot (49e), Jean Joly (53e), Richard Kausch (194e), Paul Kayser (285e), Odile Kerleguer (163e), Loïc Kersual (97e), Sylvie Kerzrebo (285e), Geneviève Kiehl, ép. Belzung (333e), Christophe Kilian (383e), Pierre Koehl (27e).

El Laaroua (154e), Mohamed Labbabi (221e), Céline Laine (71e), Isabelle Lallier, ép. Lallier-Girot (337e), Catherine Langlois (77e), Hombeline Languereau (188e), Etienne Laroche (231e), Sylvie-Renee-Lucie Laurent (383e), Eric Laurier (316e), Jean-Pierre Lavigne (352e), Jean-Marie Le Bars (383e), Jean-Pierre Le Bris (383e), Patricia Le Carre (95e), Guenaelle Le Fur (333e), Hervé Le Meur (57e), Lucien Le Touze (352e), Christian Lefebvre (346e), Gérard Lefebvre (154e), Bertrand Lemaire (130e), Pierre Lemans (292e), Jean-Michel Lemoine (221e), Dominique Lequeux (236e), Fabien Lescarret (175e), Christophe Leuridan (6e), Isabelle Lion (257e), Pascal Loyer (236e), Hervé Luc (110e), Denis Macchi (10e), François Mailloux (383e), Bernard Mallon (90e), Rémy Malgouyres (61e), Saber Malki (180e), Kirone Mallick (1er), Jean-François Mallordy (14e), Frédéric Mandon (214e), Linda Marbiez, ép. Ferey (139e), Catherine Marchadour (198e), Christophe Marchand (94e), Alain Marie (116e), Micheline Marie Magdelaine (309e), Marie-Claude Mariller, ép. Fortin (180e), Françoise Martin, ép. Peretti (325e), Brigitte Martin, ép. Siro (309e), Valérie Mathaux (383e), Frédéric Matheus (26e), Olivier Maurin (363e), Jean-Marc Mayer (167e), Alain Mellet (358e), Monique Menard, ép. Pasquier (194e), Blandine Mercier (261e), Cecil Mercier (84e), Pierre Meyer (32e), Alexis Michel (178e), Julien Michel (35e), Monique Micheletti, ép. Labbe (358e), Yacha Mignot (106e), Damien Millet (16e), Martine Molas, ép. Thorent (383e), Pierre Monplaisir (180e), Thierry Montaut (205e), Benoît Montessinos (112e), Claude Morand (292e), François Moreau (257e), Jean-Pierre Moreau (383e), Michèle Mousny (144e), Sylvie Muller (363e), Gérard Musset (205e), Xavier Nadal (265e), Danièle Naranjo (81e), Laurence Nedelec (69e), Armelle Nicolas (337e), Rachel Nourdin (363e), Françoise Ogrodowczyk, ép. Roseau (144e), Marie-Christine Pallard, ép. Conet (154e), Dominique Panisndy (363e), Catherine Paris (244e), Jean-Marie Parnaudeau (188e), Nathalie Pascal (363e), Denis Pasquignon (100e), Nicole Patin (383e), Bruno Paulic (142e), Gilles Pelisson (130e), Isabelle Pelletier (84e), Nathalie Pelletier (34e), Marie-Odile Perrain (383e), Anne-Laure Perreau (193e), Jean-Christophe Perrin (180e), Joël Petitet (163e), Jean-Philippe Peyron (363e), Hung Pham Huy (241e), Jean Pian (167e), Michel Picard (100e), René Pierrot (337e), Jean Pietri (144e), Marie Pinzuti (346e), Philippe Pleau (363e), Jean Pollet (257e), Jacques Portel (309e), Stéphane Poullot (309e), Elizabeth Poutet, ép. Jamet (77e), Frédéric Praslon (214e), Eric Preud-Ghomme (87e), René Priester (309e).

Emmanuelle Quette, ép. Boyer (219e), Yann Quibel (19e), Philippe Quiblier (25e), Pierre Rabain (92e), Marie Raffier (352e), Thierry Raoux (167e), Jean Raypoulet (363e), François Recher (95e), Olivier Renault (251e), Laure Repesse (265e), Jean Rey (75e), Jean-Eric Richard (236e), Marie-France Robin (130e), Fernand Rodriguez (251e), Sylvie Roubaix (67e), Pascal Rouffignac (279e), Claude Rouillon (144e), Sophie Rousse (180e), Alain Rousseau (244e), Guillaume Roussel (49e), Renaud Roux (346e), Gérard Rozsavolgyi (383e), Philippe Rubio (154e), Jean-Nicolas Rudiano (92e), Anne-Marie Sachet (205e), Nicole Saintrimat (270e), Etienne Samarcq (227e), Daniel Samblancat (180e), Philippe Santi (325e), Geneviève Sauzay, ép. Grimonprez (210e), Patrick Schaison (231e), Marc Schaul (130e), François Schmitt (333e), Christophe Schneider (57e), Fabienne Schwartz (106e), Véronique Seguineau (154e), Nicolas Sihle (60e), Clément Sire (9e), Rémi Souveton (30e), Christian Stuber (205e), Huguette Taglang (270e), Alain Thiery (70e), Françoise Timsit (319e), Francesco Tolicetti (363e), Elisabeth Torloting (112e), Martin Traizet (154e), Du Tran Huu (201e), Eric Tremeau (14e), Véronique Valadon (23e), Goery Valance (285e), Denis Valette (265e), Jean Vandamme (337e), Pierre Vanpouille (383e), Claude Vanrenterghem (332e), Norbert Verdier (363e), Alice Verhaeghe (337e), Michel Vie (265e), Jean-Paul Vincent (309e), Pascal Vincent (265e), Emmanuel Volte (87e), Nathalie Wach (73e), Nathalie Wiss (244e), Marc Zeitoun (23e), Daniel Zic (251e), Denis Zoma (172e).

MÉDECINE

Deux avis du Comité national d'éthique

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a rendu publics, mercredi 18 juillet, deux avis importants. L'un, très restrictif, concerne les recherches sur l'embryon visant à permettre la réalisation d'un diagnostic génétique avant transplantation. L'autre a trait à l'organisation du don de gamètes (spermatozoïdes et ovocytes). Le comité considère que les décrets réglementant les activités de procréation médicalement assistée (PMA) depuis avril 1988 ont conduit à une situation qui comporte des « risques graves ». Par conséquent, il recommande aux pouvoirs publics une intervention législative urgente afin notamment de « limiter strictement le nombre des centres de PMA habilités à recueillir, traiter, conserver les gamètes provenant des donneurs ».

Le diagnostic génétique avant une transplantation d'embryon est réprouvé

En recommandant de ne pas entreprendre de diagnostics génétiques préimplantatoires, le Comité national d'éthique est fidèle à son avis du décembre 1986. Le moratoire de trois ans qui devait permettre d'intégrer, le cas échéant, de nouveaux développements scientifiques ou médicaux n'a pas débouché sur des modifications éthiques. Toutefois, *« le développement des connaissances, l'ouverture de nouvelles voies pourraient pendant les prochaines années modifier l'état actuel »*, précise l'avis. Des études seraient alors nécessaires afin de définir de nouvelles règles éthiques.

Plusieurs raisons motivent cet avis restrictif. *« Les indications médicales du diagnostic génétique préimplantatoire sont exceptionnelles pour les couples infertiles qui pourraient bénéficier de la fécondation* in vitro *»*. Quant aux couples féconds mais présentant des risques élevés de concevoir un enfant atteint d'une maladie génétique grave, ils peuvent *« bénéficer de méthodes de diagnostic prénatal qui ont déjà été appliquées largement et ont fait la preuve de leur fiabilité »*, estime le groupe des « sages ». Pourquoi procéder à des recherches sur un embryon qui devra être réimplanté *in utero* alors qu'un diagnostic prénatal de 10 à 12 semaines de grossesse permet, en cas d'anomalie, de procéder à une interruption précoce de la grossesse ?

Les indications particulières de diagnostic de sexe chez l'embryon dans les maladies liées au chromosome X sont devenues *« exceptionnelles »*, signale le comité. Pour la plupart de ces maladies, comme la myopathie de Duchenne ou les hémophilies, un diagnostic prénatal fiable de l'anomalie permet de distinguer les fœtus mâles normaux ou atteints. Cette possiblité exclut *« un diagnostic de sexe seul qui conduirait à éliminer tous les fœtus mâles normaux ou atteints »*.

D'autre part, *« ce sont les contraintes médicales de ces diagnostics génétiques avant l'implantation qui impliqueraient le recours aux techniques de procréation médicalement assistée chez des couples féconds »*, constate le comité. La PMA, initialement destinée aux couples infertiles, ferait alors l'objet d'une *« déviation »* en soumettant des couples féconds *« aux contraintes et aux aléas »* de cette méthode.

Enfin, *« les recherches sur des embryons destinés à être réimplantés comportent des dangers de graves déviations pour le patrimoine génétique humain »*, précise l'avis. Déjà en décembre 1986, le comité avait attiré l'attention sur le risque de voir se développer des pratiques de caractère eugénique. Il évoque en outre aujourd'hui d'éventuels *« diagnostics de complaisance »*, comme le choix du sexe de l'enfant.

Pour une législation du don de sperme

Par son avis sur *« l'organisation du don de gamètes et ses conséquences »*, le Comité national d'éthique a pris une position ferme dans le débat autour des centres de procréation médicale assistée (PMA). La *« gravité de la situation »* générée par deux décrets d'avril 1988 visant à réglementer les activités de PMA nécessitent *des « dispositions législatives »* urgentes, estime le comité. *« On notera qu'aucune distinction n'est faite dans ces décrets entre les activités de PMA intraconjugales et les activités de PMA ayant recours à des gamètes étrangers au couple »*, constate le comité.

En outre, l'agrément, prévu par décret, de centres cliniques et d'établissements autorisés à pratiquer les activités biologiques de PMA a conduit à *« une situation paradoxale »*. *« On comptait en France une vingtaine de banques de sperme, on peut en voir demain le double ou le triple »*, s'inquiète le comité.

Cette situation avait été vivement critiquée par le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération française d'étude et de conservation du sperme humain (CECOS) dans ces colonnes (*le Monde* du 13 juin). *« Soixante-quatorze centres cliniques ont donc été autorisés en décembre 1988 et n'ont jamais été réévalués depuis. Les centres non agréés (après recours auprès des tribunaux ou non) ont continué à pratiquer sans aucun contrôle. Enfin, de nouveaux centres ont commencé à fonctionner sans autorisation »*, estimait-il.

D'autre part, en l'absence de loi, soulignait le professeur Jacques Lansac, les laboratoires sont agréés pour la *« préparation du sperme en vue de la fécondation »*. *« Rien n'interdit donc les inséminations avec donneur en sperme frais, ce qui depuis l'épidémie du sida paraît très dangereux. La congélation permet seule le contrôle bactériologique et virologique du sperme avant son utilisation, qui peut être ainsi retardée. »* Face à cette situation, l'avis du comité rappelle, *la « règle du bénévolat »* en matière de don de gamètes, la nécessité *de « ne pas recourir au sperme frais en cas d'utilisation de sperme de donneur »* et de *« limiter strictement le nombre des centres de PMA habilités à recueillir, traiter, conserver les gamètes provenant de donneurs »*. Le comité recommande de *« n'autoriser pour ce type d'activité que les centres de caractère public (établissements publics ou établissements privés sans but lucratif et associés au service public) »*. Ceux-ci se voyant *« confier le contrôle des indications et la responsabilité de la distribution, tout en permettant une utilisation aussi bien en secteur privé qu'hospitalier »*.

MARTINE LARONCHE

□ SIDA : découverte d'une molécule qui bloquerait la progression du virus HIV. – Les chercheurs de l'Institut du cancer Dana-Farber affilié à l'Université de Harvard ont découvert une molécule, baptisée CPF, qui empêcherait le virus HIV de s'attaquer aux lymphocytes, les cellules du système immunitaire. Au cours des expériences de laboratoire, le virus HIV auquel s'était fixée la molécule n'est pas parvenu à infecter des cellules saines. De petite taille, la molécule se compose de deux acides aminés, la proline et la phénylalanine. Elle *« n'est pas chère et très simple à synthétiser »*, a commenté M. Steven Burakoff, chercheur à l'Institut Dana-Farber. De nombreux obstacles devront être surmontés avant que cette molécule actuellement expérimentée sur des animaux ne soit testée sur l'homme, a précisé M. Burakoff. – *(AFP, AP.)*

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

Le droit de vivre

par Léon Schwartzenberg

POUR une interview publiée le 16 juillet 1987 dans *le Journal du dimanche*, le conseil départemental de l'Essonne a déposé une plainte avec demande de sanction particulièrement sévère. J'ai comparu le 20 mai 1990, assisté de Mᵉ Georges Kiejman, devant le conseil régional de l'Ile-de-France qui a retenu une infraction à l'article 33 du code de déontologie (*« Tout médecin doit s'abstenir, même en dehors de l'exercice de sa profession, de tout acte de nature à déconsidérer celle-ci »*), et m'a infligé une peine d'interdiction temporaire d'exercer la médecine pendant un an.

De quoi s'agit-il? Au-delà de la sanction qui me frappe, à l'origine de laquelle on trouve le conseil de l'Essonne alors que mon conseil est celui du Val-de-Marne, se trouve posé un problème de société : de la fin d'une vie humaine.

Les progrès de la médecine, et particulièrement de la réanimation, le recours à des moyens techniques sophistiqués mettent en cause la définition même de la vie : à la notion de *« mort »* sans adjectif, a été substituée il y a quelques années la notion de *« mort cérébrale »* : mort du cerveau au lieu de mort de toutes les fonctions biologiques. La poursuite, parfois aux limites de l'absurde, d'un traitement sans espoir, a donné lieu à la notion d'*« acharnement thérapeutique »*. *Pour éviter ces dérapages*, des associations sont nées, dont l'Association pour le droit de mourir dans la dignité.

Le rôle du médecin n'a pas changé : guérir, rendre à la vie quotidienne : si la maladie est inguérissable, aider à vivre le mieux possible, à l'abri de la douleur, et le plus longtemps possible ; demeurer auprès d'un malade jusqu'à la dernière minute de son existence.

Il arrive qu'exceptionnellement, et malgre les progrès considérables des *« soins palliatifs »* (et il faut rendre un hommage ému à ces services, dont celui de la Cité universitaire), il arrive que le malade, en dépit de tous les soins apportés, demande au médecin de l'aider à trouver le sommeil, le seul vrai sommeil. Que doit-on faire en présence d'une telle demande? Certains malades se sont engagés dans une thérapeutique pénible à la seule condition de ne jamais aller trop loin et avec la promesse de les aider s'ils le demandent : est-ce manquer à l'honneur que d'honorer ce contrat sacré?

Qui peut se permettre de juger d'un tel acte décidé par un médecin dans l'isoloir de sa conscience? Un *jury ordinal? Pourquoi, une justice* corporatiste et pas une justice populaire? Pourquoi dans un Etat de droit, y a-t-il plusieurs sortes de tribunaux? Est-ce qu'un journaliste, responsable d'un article jugé diffamatoire, passe devant un « ordre des journalistes » pour se voir, éventuellement, refuser d'écrire pendant un an?

Une loi est dangereuse

Il est de bon ton, pour un certain nombre de personnes, de parler de l'euthanasie, du crime qui consiste à interrompre une vie, qu'on dote d'une belle majuscule comme si elle n'appartenait pas à celui ou à celle qui en est le dépositaire, mais à celui d'un éventuel créateur.

Mais la plainte renouvelée chaque soir d'une jeune fille défigurée par une tumeur nauséabonde et ignoble qui l'empêche de se sentir et de se regarder? Mais la demande d'un commandant de parachutiste allongé sur le côté depuis six mois, le dos meurtri par un cancer qui met ses vertèbres à nu? Mais la supplique *d'une jeune mère de famille* dont l'enfant est atteint de la maladie du « cri du chat » et à laquelle on ne propose d'autres recours que l'internement à jamais dans une institution spécialisée ou l'abandon? Mais l'appel d'un homme de trente ans qui lutte depuis plus de deux années contre le sida? Comment aider encore ces misérables vies qui ne méritent qu'une minuscule, parce que ce sont de simples vies humaines?

Comment faut-il répondre, que faut-il dire à ces mères, à ces fils, à cet amant qui au visage devenu presque sec à force d'avoir pleuré, qui vous regardent désespérés?

Ce qu'ils recherchent, ce qu'ils espèrent tous, maintenant qu'ils savent que la route de leur vie est achevée, que le ciel est gris, que l'intérêt au monde a disparu, et surtout que l'image de soi est devenue intolérable, c'est d'en finir au plus vite avec une existence qu'ils ressentent comme indigne d'une vie humaine.

Doit-on légaliser? Une loi peut paraître nécessaire. Mais une loi est dangereuse. Pourquoi? Parce que pour un Français *« tout ce qui est légal est normal »*. Et qu'il s'agit d'un acte anormal par définition qui obéit à des lois non écrites.

Alors? Qu'un grand débat au moins réunisse malades, médecins, infirmières, politiques, magistrats, avocats, pour envisager de répondre à la plus grave des questions : le droit de vivre avec dignité jusqu'à la dernière minute de son existence.

Il peut arriver qu'au cours de cet acte insupportable un sourire vienne éclairer le visage de celui qui s'en va, comme un remerciement aux années passées et un salut à ceux qui vont rester, imprégnant de tendresse ces derniers instants.

Aux Pays-Bas

Les pragmatiques de la « mort douce »

AMSTERDAM

de notre correspondant

Une affaire Schwartzenberg est inconcevable aux Pays-Bas, où l'euthanasie est progressivement sortie de la sphère sulfureuse *du tabou social et médical*. Chaque année, des milliers de Néerlandais (de cinq mille à douze mille, selon les sources) meurent « en douceur ». Dans les textes, toute personne *« qui met fin aux jours d'autrui à sa demande répétée et expresse »* est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à douze ans de prison. Mais, dans les faits, les juridictions néerlandaises ont élaboré une jurisprudence qui permet aux médecins – et à eux seulement – de pratiquer l'euthanasie.

Ce dernier terme désigne, de façon restrictive, *« tout agissement visant expressément à abréger la vie d'une personne, par un tiers agissant à la demande de l'intéressé »*. La clé du dispositif jurisprudentiel néerlandais réside en effet dans l'expression par le malade lui-même de sa volonté réfléchie et réitérée d'expirer. Ses souffrances, physiques ou psychiques, doivent être durables, insupportables et irrémissibles. Sa situation doit être sans perspective d'un point de vue médical, sans qu'il doive pour autant se trouver en phase terminale. Avant d'accepter la demande d'euthanasie, le praticien doit, de son côté, s'assurer qu'elle a été formulée en toute liberté, consulter la famille du patient, proposer à ce dernier des alternatives et soumettre son cas à au moins un confrère.

Cet ensemble de critères est repris noir sur blanc par les « protocoles » d'euthanasie institués dans nombre d'hôpitaux, cliniques ou maisons de soins. Dans certaines villes, comme à Amsterdam, le service municipal de santé a élaboré des documents similaires qui permettent aux médecins libéraux d'agir conformément à l'usage.

Ce dernier est à l'évidence inspiré d'un double souci : respecter le droit (non écrit) des malades à disposer dans certaines conditions de leur vie ; offrir au médecin prenant les précautions prescrites un garde-fou juridique. Néamoins, l'immense majorité des « blouses blanches » acceptant de pratiquer l'euthanasie préfèrent se soustraire au contrôle des autorités judiciaires, qui doivent en principe être saisies de toute mort non naturelle.

Le cas des comateux

En 1988, seulement cent quatre-vingt-six cas d'euthanasie ont été déclarés. L'impression dominante est que les praticiens, par leur silence, cherchent plus à s'épargner le désagrément d'une instruction pénale qu'à masquer des excès.

« Nous ne savons pas tout ce qui se passe, mais nous n'avons pas d'indication montrant que l'euthanasie est appliquée à grande échelle et de manière irresponsable », déclarait en février le président de la commission d'enquête médicale installée par le gouvernement pour faire le point sur la pratique réelle de la « mort douce ». *Attendu pour le premier semestre* 1991, le rapport de cette commission est censé permettre au pouvoir politique de trancher la question de fond qui se pose aussi aux Pays-Bas, malgré le pragmatisme ambiant : est-il possible, sinon nécessaire, de légiférer dans un domaine régi par la loi des consciences individuelles mais dont l'emprise pourrait s'étendre ?

Le débat sur l'euthanasie se focalise actuellement sur le cas des patients comateux et, par extension, sur celui des personnes incapables d'exprimer leur volonté, tels les nouveau-nés handicapés ou les malades déments.

CHRISTIAN CHARTIER

CORRESPONDANCE

Altercation et tentative d'assassinat

A la suite de l'article « Le CRS qui voulait rendre service à un ami », publié dans le Monde du 6 juillet, Mᵉ Serge Lewisch, avocat de M. Marc Mercier, nous écrit notamment :

L'article présente M. Marc Mercier comme ayant organisé avec ce CRS une tentative d'assassinat contre M. Patrick Monte. Je suis stupéfait que votre journal n'ait pas jugé utile de vérifier ces allégations, qui sont en contradiction totale avec les premiers éléments de l'enquête et qui ne correspondent pas non plus aux déclarations de la victime et du CRS.

La version de M. Mercier, qui est appuyée par de nombreux témoins, est en tout cas la suivante : sa rencontre avec M. Monte et avec le CRS qu'il connaissait relativement peu a eu lieu par hasard, le 13 juin, dans un café de Sceaux. Une altercation étant intervenue entre M. Monte, *qui venait de sortir de prison*, et plusieurs consommateurs, dont le CRS, M. Mercier est intervenu pour le calmer. Le CRS a ensuite demandé à M. Mercier de le raccompagner, sa voiture étant garée devant le café. M. Monte s'est introduit à l'arrière du véhicule avec un verre de bière à la main en exigeant d'être ramené lui aussi. M. Mercier lui a demandé de sortir *avec son verre, ce qu'il* a fait et une nouvelle altercation s'est produite entre M. Monte et un responsable du café qui le poursuivait.

M. Monte s'étant emparé d'une chaise, M. Mercier qui était connu dans l'établissement, a voulu à nouveau calmer les esprits en acceptant de le raccompagner également. Un peu plus loin, le CRS lui a dit de s'arrêter pour expulser M. Monte qui continuait à le provoquer dans la voiture. Sur le bas-côté, un début de bagarre a commencé entre les deux hommes. Le CRS a alors poussé M. Monte dans une maison en construction ouverte et a tiré sur lui avec son arme.

Vous admettrez qu'en désignant *a priori* M. Mercier comme l'instigateur *de cette affaire et en lui* attribuant un mobile totalement inexistant, celui d'avoir voulu se venger de M. Monte qui l'aurait *« balancé aux flics »*, votre article lui crée un préjudice irréparable en violation de la présomption d'innocence alors même que l'instruction ne fait que commencer.

[Rappelons que M. Mercier a été *inculpé*, le 21 juin, de complicité de tentative d'assassinat par le tribunal de grande instance de Nanterre, et écroué. Nous donnons acte à son défenseur de sa version des faits.]

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Le doigté de Monsieur Contre-la-Montre

Après une dix-huitième étape Pau-Bordeaux, remportée par l'Italien Gianni Bugno, l'Américain Greg LeMond est toujours à cinq secondes du maillot jaune, l'Italien Claudio Chiappucci. Un retard qu'il escompte bien rattraper, samedi 21 juillet, lors d'un contre-la-montre.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Que vouliez-vous qu'ils fassent sous une telle chaleur? Qu'ils pédalent, bien sûr, puisque tel est leur métier, mais avec modération. Une moyenne de vingt-cinq kilomètres à l'heure suffit à ces forçats du vélo lorsque le mercure frôle les 35°C. Sur les longues routes du département des Landes pas question de produire des efforts inutiles. Jeudi 19 juillet, le peloton avance à petite vitesse.

La principale préoccupation des coureurs est de se désaltérer pour compenser ces gouttes de sueur qui fuient leur corps. Ils consomment un bidon d'eau ou de liquide scientifiquement préparé toutes les demi-heures. *« Le danger,* précise le docteur Gérard Porte, médecin chef de l'épreuve, *demeure l'absorption de liquides trop glacés qui provoquent rapidement des troubles digestifs. »*

Les sportifs doivent se contenter des provisions fournies par leurs voitures suiveuses. Quelle tristesse lorsque la route longe la région du Bas-Armagnac ou approche des vignobles bordelais. Hélas, le Tour n'est pas un rallye gastronomique. Il laisse simplement deviner, au détour des campagnes, qu'ici où là, il doit y avoir de bonnes tables. Luis Ocana, jeune retraité du vélo, a choisi cette région de Nogaro pour s'installer dans les vignes. Est-ce le passage du Tour en 1973, l'année de sa victoire, qui l'a incité à élire domicile en ces terres de maïs et de ceps? L'ancien champion espagnol demeure évasif sur les raisons de son choix.

Et Greg LeMond, qui se dit passionné par la cuisine, pense-t-il, *tandis qu'il pédale sous les arbres*, à une reconversion dans le négoce ou l'hôtellerie? Trop sérieux, le coureur américain ne laisse certainement pas son esprit galvauder. Perfectionniste dans tout ce qu'il entreprend, il vit la course intensément. Il observe, calcule, cherche la faille chez ses adversaires, et ménage ses forces pour l'ultime coup d'éclat qu'il a déjà programmé.

L'épaule du papy

Samedi 21 juillet, sur le circuit de 45 kilomètres tracé autour du lac de Vassivière en Limousin, le champion du monde devra gommer ces cinq secondes qui le séparent d'une nouvelle victoire dans le Tour. Lors de cette étape disputée contre-la-montre, le coureur américain espère détrôner Claudio Chiappucci, ce petit Italien qui le nargue depuis trop longtemps. Car LeMond est bien placé pour savoir qu'un Tour de France se gagne au dernier moment, grâce à une poignée de secondes arrachées aux chronomètres.

Ce jour tant attendu, le prétendant au titre va donc vivre seul sa chasse au temps. Enfin, comme ses cent cinquante compagnons encore en course, il sera seul lorsque les mains expertes de Maurice Christofleau l'auront libéré. Maurice n'est ni masseur ni soigneur, il est Monsieur Contre-la-Montre. Ce commissaire de course de soixante-huit ans est chargé de « tenir les coureurs » avant que l'aiguille n'entame sa course folle.

Depuis quatre ans, cet ancien cheminot pratique l'art de la main sous la selle. C'est lui qui maintient en équilibre sur la rampe de lancement les virtuoses qui attendent les dernières secondes du compte à rebours. Un travail de spécialiste qui réclame beaucoup de doigté et de concentration. Une journée sans repos, puisque le règlement précise que le commissaire doit assister tous les coureurs. *« Lors du prologue au Futuroscope j'ai dû tenir en équilibre plus d'une tonne d'hommes et de machines »*, assure Maurice Christofleau. A Auphelle, en Haute-Vienne, la charge risque d'être moins lourde mais la responsabilité sera toujours aussi importante. L'homme aux fines moustaches et à la chevelure dorée connaît les coureurs, il sait que ce jour-là nombre d'entre eux seront particulièrement nerveux. L'épaule du papy de La Ville-aux-Dames, un village près de Tours, va soulager l'angoisse des plus anxieux.

Quatre doigts sous la selle, la main gauche sur la potence, Maurice va officier de 10 h 30 à 16 heures, sans répit . Une tâche ingrate qui ne rebute pas le commissaire, tout content de rendre *service à un sport* qu'il aime depuis sa jeunesse. Et puis, Maurice le conteur profite de cette occasion pour agrémenter son livre d'histoires. Il est ainsi intarissable sur Bernard Hinault, *« le coureur capable de tenir dix secondes en équilibre sans mon aide tellement il était concentré. Pas un muscle de son corps ne bougeait, il était déjà mentalement dans la course »*. Greg LeMond offrira-t-il le même plaisir à Monsieur Contre-la-Montre?

SERGE BOLLOCH

Les classements

Dix-huitième étape

Pau – Bordeaux (202 km)

1. Gianni Bugno (Ita) en 5 h 41 min 33 s; 2. Erik Breukink (P-B) à 1 s; 3. Roberto Gusmeroli (Ita) à 3 s; 4. Giovanni Fidanza (Ita) à 19 s; 5. Adriano Baffi (Ita), même temps.

Classement général

1. Claudio Chiappucci (Ita) en 79 h 23 min 38 s; 2. Greg LeMond (E-U) à 5 s; 3. *Erik Breukink (P-B)* à 3 min 31 s; 4. Pedro Delgado (Esp) à 3 min 42 s; 5. Marino Lejarreta (Esp) à 5 min 29 s.

FOOTBALL : début du championnat de France

La sagesse forcée des clubs

Le championnat de football de première division débute samedi 21 juillet avec notamment les rencontres Marseille-Nice, Bordeaux-Lyon, Toulouse-Auxerre et Paris SG-Nancy. La plupart des clubs se sont montrés raisonnables sur un *« marché des joueurs »* plutôt calme.

Les larmes de Maradona et le sourire de Matthaüs sont déjà loin. Le Mondiale de toutes les déceptions n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le football français, contraint au rôle de spectateur un mois durant, peut exister à nouveau : la première journée du championnat de France de *première division 1990-91* sera disputée samedi 21 juillet. Cette compétition s'achèvera le 25 mai 1991 au terme de trente-huit étapes et de trois cent quatre-vingts matches pour désigner le successeur de l'Olympique de Marseille, champion en titre.

Cette ouverture a été préparée dans la plus grande discrétion. L'inter-saison n'a été marquée par aucun transfert à sensation, par aucune polémique. Seule une nouvelle affaire Bez-Tapie a, quelque peu, agité le milieu du football, le président des Girondins de Bordeaux accusant (écoutes téléphoniques à l'appui) celui de l'Olympique de Marseille d'avoir tenté de fausser le précédent championnat en influençant certains joueurs. Déclarations injurieuses, communiqués de presse... l'affaire a été portée devant la commission de discipline de la *Fédération, qui a entendu* les dirigeants et les joueurs concernés.

En dehors de ces soubresauts désormais habituels entre deux hommes qui concluent, malgré tout, moult transferts, le football français est donc demeuré assez discret. La concurrence du Mondiale n'explique pas tout. Si les clubs se sont montrés d'une relative sagesse, c'est, avant tout, parce qu'ils ne peuvent plus se permettre d'écarts financiers à l'approche d'une saison cruciale. Tous ou presque vivent dans l'attente du résultat des enquêtes fiscales du ministère du budget.

Les services de M. Michel Charasse rendront publique une partie de leurs conclusions à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre mais il semble déjà acquis que de nombreux clubs, des dirigeants et des joueurs devront se mettre en règle avec l'administration fiscale (*le Monde* du 2 juin).

Cette incertitude, tout autant que les difficultés financières de la plupart des clubs et l'interventionnisme de certaines municipalités lassées de combler les déficits, ont amené les présidents à se montrer plus sages qu'à l'accoutumée. En fait, seuls deux clubs ont, comme d'habitude, dérogé à la règle : l'AS Monaco et l'Olympique de Marseille . Ils en avaient les moyens.

Quelques « coups » et la surprise Bossis

Les dirigeants monégasques ont enrôlé trois joueurs de niveau international : le Toulousain Gérald Passi, le Marseillais Franck Sauzée et le Portugais de la Juventus de Turin Rui Barros. Quant à Bernard Tapie, dont l'objectif reste de gagner la Coupe d'Europe des clubs champions, il n'a pas hésité à bouleverser un effectif qui avait pourtant été souvent brillant la saison dernière : le meneur de jeu Yougoslave Dragan Stojkovic a signé à l'OM (un transfert conclu depuis plusieurs mois), ainsi que Basile Boli (Auxerre), Bernard Pardo (Bordeaux), Eric Lada (Sochaux), Pascal Olmeta (RP1), *l'avant-centre de l'équipe de France* Eric Cantona revenant de Montpellier où il était prêté.

Pour le reste, Bordeaux a bien engagé le Parisien Alim Ben Mabrouk (RP1), Didier Deschamps (prêté deux ans par l'OM) et le buteur du PSV Eindhoven Wim Kieft, mais le président Claude Bez, aux prises avec d'importantes difficultés financières mais toujours soutenu par son maire Jacques Chaban-Delmas, a dû calculer au plus juste. Le Paris SG, désormais entraîné par Henri Michel (ancien sélectionneur national) et Gérard Banide (ancien entraîneur de l'OM et de Strasbourg), s'est également montré raisonnable en enrôlant Thierry Laurey (Sochaux) et Jocelyn Angloma (Lille).

En dehors de ces clubs habitués aux mouvements de joueurs, d'autres dirigeants se sont distingués en réussissant quelques « coups » : Nancy avec le Soviétique de la Juventus Alexandre Zavarov, Rennes avec le meilleur Camerounais, François Oman-Biyik, Lyon avec le gardien international Gilles Rousset (Sochaux), le Marocain Aziz Bouderbala (RP1) et le Paraguayen Roberto Cabanas (Brest). La palme, en matière de surprise, revient à Nantes avec Maxime Bossis, ex-retraité de retour sur les terrains, à égalité avec l'avant-centre international Stéphane Paille (Bordeaux) qui s'exilera au FC Porto (Portugal).

Les mouvements de joueurs sont donc assez nombreux mais guère spectaculaires. Ce qui aboutit logiquement à une stabilité de la hiérarchie et des ambitions. Marseille sera une nouvelle fois favori de la compétition, même si, du côté du Stade Vélodrome, on reste sceptique à propos des changements apportés par Bernard Tapie et de la cohabitation entre les nombreuses stars de l'équipe. Monaco cherchera à concurrencer l'OM, Bordeaux, le Paris SG, mais des équipes comme Lyon, Toulouse ou Auxerre tenteront aussi de bien figurer.

Cette relative discrétion, imposée autant par la Coupe du monde que par les soucis financiers actuels ou à venir, ne saurait pourtant cacher l'importance de la saison qui débute ce 21 juillet. L'équipe de France, qui disputera les éliminatoires du prochain championnat d'Europe des nations, organisé en 1992 en Suède, devra prouver qu'elle est capable de renaître face à l'Espagne, la Tchécoslovaquie, l'Islande et l'Albanie. Une renaissance indispensable à la bonne santé de ce sport en France.

De son côté, la Fédération devra enfin démontrer sa capacité à maintenir l'ordre dans ses rangs, notamment entre M. Bez et M. Tapie. Quant aux clubs, ils devront séduire un public déjà difficile. Et de moins en moins assidu.

PHILIPPE BROUSSARD

□ **Fusion des fédérations de RDA et RFA.** – Les responsables de football des fédérations de RDA et de RFA se sont mis d'accord, jeudi 19 Juillet, pour fusionner leurs championnats et former, dès 1991, une seule équipe nationale. La décision, annoncée par le porte-parole de la fédération ouest-allemande Wolfgang Niersbach, signifie notamment qu'il n'y aura qu'une seule équipe d'Allemagne lors des matches de qualification pour le championnat d'Europe des nations en 1992 en Suède. Les deux équipes auraient dû être opposées dans le même groupe de qualification, qui comprend aussi la Belgique, le Pays de Galles et le Luxembourg. Dès 1991, les joueurs est-allemands pourront être retenus dans la sélection nationale. La fédération de RDA va retirer ses équipes nationales des *compétitions organisées par l'UEFA* et la FIFA. En revanche, les clubs est-allemands participeront encore, comme prévu, aux trois coupes d'Europe de la saison 1990-1991. – *(AP)*

Avignon 90

CULTURE

de nos envoyés spéciaux

Stars de l'Hexagone

Ce jeune homme nonchalamment étendu sur des rails ne cherche pas l'émotion forte. Il n'attend pas le train qui pourrait l'écraser. Mais les trains obsèdent Znorko, enfant de l'exil. Dans son prochain spectacle comme dans les précédents, ils seront là, symboles de départ, d'aventures, mais aussi de déchirement. Znorko est un Lyonnais. Gérard Gelas un Avignonnais apparu il y a vingt-deux ans dans le rôle du contestataire. C'était en 1968. Aujourd'hui il passe une grande partie de son temps en tournée, et le reste dans sa ville, où, en accord avec les notabilités, il a son théâtre. Il y présente du Goldoni revu par Fassbinder et réarrangé par lui même, *le Café*. Il est certain que Royal de Luxe n'a pas et ne veut pas avoir de salle : Royal de Luxe est un théâtre de rue, avec machines infernales, envol de montgolfière, guerre de Cent Ans et de 14-18. Après avoir subi le mistral, les comédiens ont enfin pu jouer. Ils ont tourné les pages de leur grand livre qui raconte *la Véritable histoire de France*. Ils ont fait ce qu'on appelle un tabac. On se demande même si le festival ne tient pas là son triomphe. Ils ont séduit par leur énergie, leur insolente candeur, et aussi par la beauté de leur imagerie, qui tient le coup, à côté des toits de Naples installés sur le plateau de la cour d'honneur par Jean-Paul Chambas, également présent par une exposition. Chambas est du Sud-Ouest. Jean Bouise était absolument lyonnais. Une exposition est consacrée à cet homme discret, grand acteur quelque peu énigmatique. Il y a des photos, des lettres, des manuscrits, et le regard pétillant d'un homme sérieux.

C. G.



MARC ENGUERAND

Roman d'aquarelles

Un décor, des dessins, une exposition de Jean-Paul Chambas racontés par Jean-Pierre Vincent

Quand Jean-Paul Chambas expose dessins et maquettes au palais des Congrès, c'est un peu de la mémoire de la scénographie d'aujourd'hui qui s'affiche. L'accrochage est modeste : quelques légendes peu prolixes, aucune toile, juste des bribes de son travail pour le théâtre. Mais sur chaque bout de papier, dessiné, découpé, collé, il y a le mouvement et l'évidence de l'image juste : le fronton de temple grec perdu dans les nuées de *la Cité des oiseaux*, les toiles champêtres, les débauches de soie perlée et les abruptes poutrelles métalliques du *Mariage de Figaro*, le divan rouge, le mur surchargé de fleurs d'une autre pièce de Beaumarchais où le printemps de Chérubin n'est plus, *la Mère coupable*.

Et sur une photographie de Claude Bricage, la taverne bavaroise et crasseuse du *Faiseur de théâtre* de Thomas Bernhard. Soit, de 1986 à 1990, quatre années de décors pour les spectacles de Jean-Pierre Vincent.

Leur rencontre date du milieu des années 70, au Théâtre national de Strasbourg. A l'époque, Chambas se refusait à lire les pièces. Vincent l'avait choisi parce qu'il était peintre, *« pour casser la machine peut-être trop huilée des décorateurs de théâtre »*. Il voulait être étonné, il n'a pas été déçu : *« Chambas apportait sur le plateau trois ou quatre éléments poétiques, et il fallait se démerder avec. Aujourd'hui, il lit les pièces, nous travaillons ensemble les lois physiques qu'elles secrètent, l'entrée et sortie des acteurs par exemple. Dans la manière dont il s'empare de ce travail en commun, dont il le met en forme, en matière, il provoque toujours autant d'imprévu. »*

« La bagarre, la bataille »

Le visage de Beckett cotoyant, notamment, les jambes nues d'une star du cinéma, un vase grec et des mosaïques arrachées à une demeure algérienne : c'est Chambas encore, pour l'affiche et le programme de la saison des Amandiers à Nanterre. C'est sa pâte nourrie de mémoire, de mélange inusité, voire iconoclaste, des genres et de l'histoire de l'art, bref son goût pour la contradiction, *« donc la bagarre, la bataille »* résume Vincent. Pour Scapin, le mettre en scène n'avait qu'une idée minimale, *une scène de 12 mètres sur 12, avec des quinquets »*.

Il y a tout juste un an, Chambas vient rôder dans la cour d'honneur, parle d'un port, de tonneaux et de mâts. Un peu attendu pour Scapin, réplique Vincent qui lui suggère de penser à Naples, Montmartre, à des rues en pente par où l'on peut disparaître, très vite : *« Je voulais éviter les déplacements trop longs qui nous avaient handicapés dans* Macbeth. »

Dans l'exposition, sur une aquarelle de Chambas sagement réaliste, on peut voir une ville comme peinte du haut d'une colline, et au loin la mer. Avec cette indication : *« A la place de la mer, ne pas oublier le putain de mur d'Avignon. »* La maquette réalisée à partir de cette aquarelle déçoit : *« Les toits étaient tout petits, ils ne donnaient pas l'idée d'une grande ville, mais d'un village de Provence. »*

Etape suivante : un petit tableau abstrait où chantent les ocre brun, les terre de Sienne, les rouge sombre, les effets de matières. Commentaire : *« Trop coloré – on risquait de ne plus voir les comédiens – et trop horizontal, il n'y avait aucun appui pour le jeu. »* Retour à la case départ, ou presque. Trois semaines plus tard, Chambas échafaude deux toits immenses, aux couleurs nuancées. Adoptés !

Au début de leur collaboration, Vincent n'osait pas montrer au peintre ses dessins de metteur en scène. Aujourd'hui, les deux hommes se parlent souvent sans discours, en échangeant leurs croquis : *« Comme pour expliquer à un acteur ce que je souhaite, il est plus simple de monter sur le plateau que de discuter pendant des heures. »* Vincent précise : *« Je suis un peintre du dimanche. »* Lui aussi a sa boîte d'aquarelles, cadeau de Chambas : *« Il a vu le premier truc que je peignais, c'était un peu idiot. Il a pris le pinceau, m'a dit : voilà, Aillaud, il fait comme ça, il dessine trois colonnes et une ombre. Et untel, un tel encore, il opère de telle manière. J'ai gardé ce petit bout de papier avec ces quatre coups de pinceau qui témoignent de la compréhension profonde de la peinture des autres. Moi, je ne peux faire que du Vincent. Je sais peindre une scène, un personnage, un visage plus vite que lui – ça l'irrite – et mieux, car c'est ressemblant. Mais ce n'est pas de l'art. Qu'il travaille sur le dix-septième ou le vingtième siècle, Chambas dessine toujours des taureaux. »*

ODILE QUIROT

► Palais des Congrès, jusqu'au 1er août.

Drogue-mélo

« Le Café » de Fassbinder, d'après Goldoni et revu en noir par Gelas

Les vétérans du Festival d'Avignon se souviennent du jeune homme fragile mais obstiné, qui, en 1968, mit le feu aux poudres en protestant contre l'interdiction par un préfet sourcilleux de son spectacle *la Paillasse aux seins nus*.

Poétiquement anar, provençal avec lyrisme, Gérard Gelas avait bien du charme. Il sut convaincre. En 1972, il s'installait dans l'ancien couvent Sainte-Catherine, quelque peu saccagé pendant la Révolution, et en a fit le Théâtre du Chêne noir. Il y avait un garage, des voitures et des camions au-dessus de la scène, mais, avec l'aide des pouvoirs publics, Gelas parvint à occuper l'ensemble du bâtiment. Le voilà aujourd'hui maître de deux salles très bien équipées, portant respectivement le nom d'Antonin Artaud et celui de John Coltrane. Entre théâtre et jazz, création et accueil, elles reçoivent chaque année plus de 22 000 spectateurs hors festival.

Une débauche fellinienne

C'est dans la salle principale que Gelas présente *le Café*, spectacle qui a auparavant tourné dans plusieurs villes françaises. La comédie de Goldoni a déjà été corsée par Fassbinder, pour qui ce café est devenu le repaire d'un petit monde louche, qui songe seulement à acheter et vendre – avec traduction en devises fortes. A quoi Gelas a ajouté le trafic de drogue. Si bien que, dans le beau décor vénitien orné de néons, aristocrates et bourgeois sniffent à qui mieux-mieux ou bien, avec le vertige du manque, se plantent la seringue à la saignée du bras.

Cela, aux rythmes de musiques des années 60-70, diffusées par un juke-box, les Stones, Miles Davis ou Coltrane, provoquant à tour de rôle chez chacun des personnage l'inévitable confession psychanalytique. Cocaïne et héroïne – fictives – emportent les acteurs dans un jeu surexcité, qui transforme la comédie d'origine en mélo *expresso*, jusqu'à l'overdose finale : la chute d'un corps dans l'eau – forcément douteuse – d'un canal. Rideau.

On retrouve dans les dernières minutes la patte d'un metteur en scène habile à colorer étrangement ses comédiens de faisceaux lumineux. Il organise une débauche fellinienne dans laquelle sombrent, comme avant la fin d'un monde, les héros de ce *Café* sans espoir.

Après l'été avignonnais, le Théâtre du Chêne noir exporte son spectacle à la Réunion, en Belgique, au Luxembourg, à Paris peut-être dans une salle privée. Gelas ne manque pas de projets. Il prépare l'*Antigone* de Brecht, pour le prochain Printemps des Comédiens de Montpellier. Ensuite, l'ancien contestataire d'Avignon s'embarque avec son staff pour le Canada où il va créer, en français et en anglais, une pièce d'Arrabal : *Une pucelle pour un gorille*.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Théâtre du Chêne noir. Jusqu'au 28 juillet, à 21 h 30, le 21 à 18h.

□ **« Le répertoire de saint Jérôme ».** – Sous ce titre, Christian Bourgois lance une nouvelle collection. Saint Jérôme est le patron des traducteurs, donc il s'agit de livres étrangers. L'éditeur est venu présenter sa collection à Avignon car il s'agit de théâtre, comme genre littéraire à part entière, hors de tout projet de représentation. Pour faire connaître ces pièces inédites à des gens intéressés par le théâtre. Des gens de théâtre, justement, veillent sur la collection : Louis-Charles Sirjaq, Bruno Bayen, Florence Delay, Evelyne Pieiller. Premiers titres : *Valse n° 6*, et *Dame des noyés*, de Nelson Rodrigues, traduit par Angela Leite Lopez ; *Chutes* de Gregory Motton, par Nicole Brette et Evelyne Pieiller ; *Moi et moi* d'Else Lasker Schüler, par Henri-Alexis Baatsch. Les prix varient entre 50 et 70 F.

Un moment avec Jean Bouise

Avignon et le TNP rendent hommage à l'acteur disparu il y a un an

Une écriture rapide, joyeuse, une encre bleue et des lettres bien dessinées. Jésahel Sabatier, élève de troisième 7, répond ainsi à la question de sa rédaction numéro 5, un jour de 1988, *« Qui aimeriez-vous interviewer ? »* : *« Si j'étais journaliste, j'aimerais interviewer Jean Bouise, très grand acteur, mais jouant souvent des seconds rôles. »* En deux lignes que l'on peut lire à l'exposition présentée à la bibilothèque Ceccano d'Avignon, une très jeune fille encore ébahie du souvenir du *Grand Bleu* rêve de rencontrer un homme dont elle a deviné, à le voir à l'écran, la personnalité et le talent singuliers.

Jean Bouise, l'ami d'abord, haute silhouette, et un visage, un sourire, un regard à la mesure de sa générosité, curieux de tout et de tous, de son art et du monde, toujours inséparables, du moindre fait de vie d'où toute la vie jaillit, du plus secret mot d'auteur auquel il s'attaquait comme l'alpiniste au toit du monde, pour toutes passions la lecture et la rencontre.

Rocambole le soir, menuisier le jour

Il fallait le voir, dans la confidence d'un minuscule appartement de Saint-Germain-des-Prés, préparer son rôle du médecin dans *la Mouette*, que lui avait confié il y a deux ans le metteur en scène Andrei Konchalovski. Depuis des mois, il avait recherché chez les libraires toutes les traductions disponibles, il s'était fait prêter par l'un ou l'autre le texte russe dont il apprenait pour sa compréhension les rudiments essentiels et il travaillait, travaillait encore, ne connaissant jamais la fatigue ni l'ennui, une mauvaise habitude prise dès l'adolescence : pion, il suivait des études de chimie, commençait de sillonner sa région du Havre dans des troupes de théâtre amateur.

En quarante années de « carrière » – un mot curieux qui lui était étranger, – ce labeur acharné lui aura fait, rencontrer quelque quatre-vingt dix metteurs en scène dont la liste impressionne dès l'abord le visiteur de l'exposition. Roger Planchon bien sûr, qu'il a rencontré au début des années 50, pour ne plus le quitter, ou rarement, pendant trente ans.

A la naissance de la troupe de la Comédie de Lyon, aux côtés de Robert Gilbert, toujours administrateur aujourd'hui du TNP de Villeurbanne, d'Isabelle Sadoyan – il allait bientôt l'épouser – et de quelques autres, Jean Bouise est, le soir, Rocambole, d'autres héros, de Shakespeare, Calderon, Feydeau, Courteline ou René Char, tandis qu'il devient, le jour, menuisier, cuisinier, peintre en bâtiment, histoire de payer les décors, les costumes, de faire vivre son rêve.

De ces années aux sources d'un théâtre populaire, exigeant, deux figures marquent l'exposition et le souvenir de ceux qui ont vu ces spectacles : le soldat Schweyk, rôle-titre de *Schweyk dans la seconde guerre mondiale*, de Bertolt Brecht, qu'il crée en France, première tentative aboutie d'exorciser les démons d'une histoire toute proche ; Falstaff, l'humaniste roublard que renieront les princes, l'homme le plus humain imaginé par Shakespeare.

Au théâtre, il aura rencontré Adamov, Armand Gatti, Michel Vinaver, Pinter, jusqu'à Marie Redonnet il y a deux ans, à Avignon pour *Tir & Lir*, servant ces « inconnus » avec la même ferveur qu'il éprouvait à fréquenter Molière, Kleist, Ghelderode. C'est Armand Gatti qui lui fait tourner, à Cuba, son premier film, *San Cristobal*, jamais distribué... puis le décorateur de Planchon, René Allio, lui propose de jouer avec Sylvie *la Vieille Dame indigne*. Il dira toujours oui aux jeunes cinéastes comme il a toujours dit oui aux jeunes auteurs : Didier Haudepin, Luc Besson, Jean-Jacques Annaud l'appellent pour leurs premières œuvres. Pas un des grands de l'image ne se passe de lui. Godard, Losey, Gavras, Rivette, Resnais, Truffaut, Schmid ; on le voit encore chez Deray, Boisset et Enrico, au bras de Romy Schneider dans *le Vieux Fusil*.

Sur la scène, à l'écran, dans la vie, il a toujours cherché une « place juste ». Dans la bâtisse splendide de la bibliothèque Ceccano, un peu à l'écart du monde et du bruit, au calme, à l'ombre, il faut aller voir ses yeux de fou pour *Falstaff*, de clown pour *la Mise en pièces du Cid*, de camarade à la porte des usines Berliet un jour de conflit, de poète pour *le Grand Bleu*, sa présence tendre, amicale, son visage d'homme.

OLIVIER SCHMITT

► Bibliothèque Ceccano. Jusqu'au 31 août.

Les biduliers magnifiques

Suite de la première page

Ils n'ont pas un instant de repos, il faut que les pages tournent, que les histoires s'enchaînent sans temps morts. Pas question de décaler le rythme d'une minute sous peine de déséquilibrer le spectacle. Mais la frénésie par instant s'apaise pour un tableau parodiquement idyllique (Jeanne, ses moutons et ses voix angéliques) pour un poétique lâcher de montgolfière bleue et or dans le ciel qui commence tout juste à s'assombrir.

Dans l'esprit, Royal de Luxe se situe entre le Magic Circus façon *de Moïse à Mao*, et les Monty Python de *Sacré Graal* ou de *la Vie de Brian*, avec une insolence bien personnelle, une forme exaltante de folie furieuse, que rien ne semble devoir arrêter. Le spectacle commence de façon « classique » dans la dérision, progressivement il devient plus dur, presque grave. L'histoire est cruelle, les moments de paix – montrée sous des couleurs poujadistes – ne sont jamais que des entre-deux-guerres.

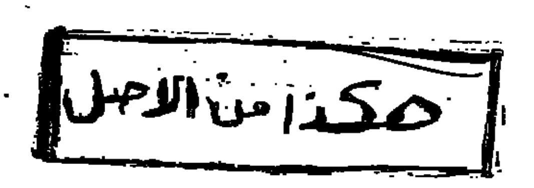
Guerre civile, qui referme doucement la page sur un roi endormi tandis que les sans-culottes défoncent les portes ; guerre de religions, tortures de l'Inquisition sur fond de Jérôme Bosch ; guerre de cent ans, guerres napoléoniennes – directement des Pyramides à la campagne de Russie – et celle de 14, somptueuse déglingue, morts à la pelle qui s'abattent et s'enfouissent dans les plis d'une toile déchirée, couleur de terre rouille...

On sort de là assourdis, secoués, joyeux. On n'en sort pas si vite d'ailleurs, on a envie de rester, les applaudissements se prolongent, les acteurs étonnés, hésitent puis reviennent saluer.

Bien sûr, il y a l'appel à la mémoire d'enfance, aux émerveillements de l'âge tendre et on s'y laisse prendre. Mais il y a plus : une force de vie, une agressivité inventive, une imagination concrète. C'est du solide, ça ne s'arrêtera pas là.

COLETTE GODARD

► Place du Petit Palais, à 20 h 15. Jusqu'au 22 juillet.



CULTURE

ARTS

La mort d'André Chastel

Un prince de la république des Lettres

Les obsèques d'André Chastel, décédé mercredi à l'âge de soixante dix-sept ans (le Monde du 20 juillet) ont été célébrées vendredi 20 juillet dans l'intimité à Saint-Pierre de Chaillot, à Paris. La disparition du grand historien d'art et collaborateur de notre journal a provoqué une grande émotion. Nous avons demandé à M. Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, de témoigner sur l'œuvre et la personnalité d'André Chastel.

par Marc Fumaroli

Grand, beau, élégant. André Chastel l'était plus que jamais dans son automne, qui avait encore anobli son port et ses gestes, et parachevé l'expression de sagesse souriante et détachée de son visage. Son teint de bien-vivant, ses yeux bleus d'ironiste, sa fine moustache blanche, son sourire, tous ses traits de grand seigneur de l'esprit eussent mérité un peintre de doges et de cardinaux, d'humanistes et de dignitaires de cour, ces Titien et ces Bronzino dont il écrivait si bien parce que peu d'hommes comme lui avaient étudié et compris l'aristocratie de la Renaissance.

Son portrait physique importe à sa physionomie savante, car j'oserai dire que la théologie de l'incarnation était au principe de son être comme de sa compréhension de l'humanisme italien et français. S'il aimait tant l'Italie, c'est parce que cet homme vital, nourri des sucs de la France du Sud-Ouest, reconnaissait en elle le *naturel* de Rabelais et de Montaigne qui équilibre et relativise l'idée, qui l'allie à la succulence des formes sensibles, gourmandes, colorées, à la joie d'engendrer dans la beauté. Comme Stendhal il trouvait que la France, trop culturelle et pas assez naturelle, manquait parfois de la vraie santé de l'esprit, qu'il lui arrivait de perdre le secret de faire monter la sève du rire et du bonheur jusque dans l'intelligence ou la grandeur.

Admirable professeur, il éveilla à *l'histoire de l'art deux ou trois* générations de savants. Il fonda une « école » qui fait aujourd'hui la valeur de nos musées, la qualité de nos instituts universitaires dans cette discipline, l'excellence de l'administration de l'Inventaire au ministère *de la culture. Il eût voulu voir son* œuvre couronnée par la création d'un Institut d'histoire de l'art qui eût vraiment manifesté la fécondité française qu'il avait communiquée à cette science jeune et conquérante.

Il enseignait au Collège de France comme il l'avait fait à la Sorbonne par la contagion de sa personne, par une certaine *« mesure haute »* de sa *présence autant que par la finesse de* sa méthode, l'étendue de son savoir et de sa curiosité. Son intelligence était contagieuse et magnifique : elle jouait à la fois de sa virtuosité littéraire et philosophique, de sa mémoire visuelle et sensible et de son expérience des choses et des hommes qui avaient fait de lui un vrai moraliste à la française, un sceptique intransigeant sur la vérité.

Une méthode généreuse

Avec toute sa subtilité et son sens des facettes, cette intelligence était avant tout un organisme vivant construit pour comprendre et produire, merveilleusement apte au dialogue et à l'échange avec autrui. Aiguisée par le commerce avec les meilleurs esprits du temps, de Roger Caillois à Roberto Longhi, sa conversation était toute d'essais, de tentatives, d'épreuves en commun avec son interlocuteur, tournant autour de l'objet (fait politique ou moral, figure, œuvre) pour en saisir par diverses voies le sens, le poids, la saveur, l'orientation. C'était donc aussi une méthode généreuse et orale de travail qui introduisait et promenait dans l'atelier d'un *uomo universale* d'aujourd'hui. Sa voix égale, sourdement railleuse, éprise du mot juste et sonore, maintenait les spéculations les plus hardies dans l'ordre du réel et des surprises piquantes que celui-ci réserve à ses vrais *indenditori*.

André Chastel savait depuis un an que chacun de ses jours était un sursis. Il l'apprit comme une grâce. Il ne laissa rien paraître de tristesse, d'inquiétude, d'apitoiement sur soi. Sa forte architecture physique et morale (l'art de Bramante et de Palladio était son préféré) fit front, soutenue par la volonté et la dignité.

Tous ceux qui le virent et l'écoutèrent alors l'admirèrent davantage encore. Il ne changea rien, autant que possible, à ses habitudes de travail. Il participa aux colloques, aux conférences qu'il avait à présider et *animer. Il voyagea même : il revit* Rome à l'occasion d'un congrès international consacré à Michel-Ange. Sa conversation se concentra, inventive et libre comme toujours, sur le grand ouvrage qu'il avait en chantier, une *Histoire de l'art français*, qui doit faire pendant à sa célèbre et classique *Histoire de l'Art italien*.

Il portait en lui, et cela l'emportait très haut au-dessus de la souffrance et de l'angoisse, le dialogue millénaire entre la France, nation politique et littéraire, et l'Italie, patrie des beaux-arts. La victoire de l'esprit même tourmenté dans la chair apparut souveraine.

On imagine mal en France, je le crains, l'autorité dont jouissait André Chastel non seulement en Italie, mais en Angleterre, dans toute l'Europe, aux Etats-Unis. C'est un prince de la république des Lettres qui nous quitte et pas seulement l'un des plus rares maîtres de l'histoire de l'art du vingtième siècle.

□ **La réaction de M. Jack Lang.** – *« André Chastel a joué un rôle majeur dans le développement de l'histoire de l'art en France et a contribué de manière décisive à son rayonnement à l'étranger »*, a déclaré jeudi 19 juillet le ministre de la culture, Jack Lang, au lendemain du décès de l'historien d'art, concluant : *« Défenseur passionné du patrimoine français, il était membre de nombreuses commissions et, notamment, de la commission supérieure des Monuments historiques. Il fut l'un des artisans les plus actifs du projet de création d'une grande bibliothèque d'art. »*

□ **L'hommage du « Times ».** – *« André Chastel,* écrit le *Times* de Londres, *a introduit les vertus françaises dans son terrain de recherches : l'art italien sous la Renaissance. Des recherches dispensées aussi bien à l'Université que pour le plus grand nombre d'amateurs possible. C'est l'une des raisons de sa renommée internationale. (...) André Chastel était sensible et intelligent, subtil, mais savait écrire simplement. Il avait également su élargir sa curiosité intellectuelle, révélant les idées nouvelles et les élans que recelait l'art. »*

MUSIQUES

Miles joue-t-il de dos ?

Clôture de la grande parade de Nice avec Miles Davis. Ouverture du trentième anniversaire d'Antibes-Juan-les-Pins avec David Sanborn.

NICE

de notre envoyé spécial

C'est quand Hiram Bullock s'allonge en bord de scène pour jouer d'une seule main, rigolard comme un loup de Tex Avery, que toute la lumière se fait. D'abord parce que le guitariste de David Sanborn invente le gag à chaque concert depuis à peu près cinq ans. Ensuite, parce qu'il l'augmente cette fois d'une course échevelée, guitare toujours en main, sous la pinède de Juan-les-Pins : pas comme les processions pépères de Fats Domino dans les premiers rangs du public. Non, lestement clownesque, jusque dans les derniers rangs des tribunes populaires en liesse. Le son du solo (c'est un solo) est expédié par la grâce des micros HF dans les énormes enceintes qui bordent le plateau là-bas, tout là-bas. Hiram Bullock paraît soudain très petit, un peu ridicule. Ce détachement « pitral » du son amplifié, loin derrière lui, donne bien la mesure de toute l'affaire.

L'orchestre de David Sanborn, c'est toujours cette machine à effets, somptueuse, glaçante, imprenable, et ça marche. L'ex-accompagnateur de Stevie Wonder et des Rolling Stones, reconverti dans l'expressionnisme haut de gamme, ne fait pas dans le détail.

Une sonorité puissante – on lui avait conseillé un instrument à vent pour guérir de sa poliomyélite, un phrasé cisaillant, une mise en place au cordeau, un lyrisme appuyé, toutes les valeurs qui ont fait peu ou prou, dans l'identité des styles, l'identité du jazz ses versions populaires, sont là. Ajoutons Hiram Bullock pour l'amusement et l'on comprendra qu'Antibes-Juan-les-Pins, pour ses trente ans, a ouvert en grand. Avant Al Jarreau, Rollins, Ray Charles, Dizzy Gillespie ou Chuck Berry, David Sanborn et Joe Zawinul sont bien dans la note.

Et pourtant cette voie empruntée par la musique populaire est assez symptomatique. De quoi ? De la haute technologie qui la permet, mais dont elle dépend aveuglément. De la posture théâtralisée du musicien toujours en sur-représentation : David Sanborn n'a pas seulement toutes les poses que l'on voit au saxophoniste de publicité, c'est *lui qui les invente*. De l'obligation enfin de surenchère à blanc à quoi elle s'oblige.

Les concerts de rock fabriquent de la communion ou de la parodie de communion. Ici, cette musique, le jazz à grandes ambitions internationales, comme celle de Joe Zawinul, fabrique une forme d'intimidation. Intimidation à la technique et à la perfection. On est sommé d'adhérer ou d'exclure.

Un impossible modèle

Les clichés « bluesy » ou « churchy » de Sanborn, usés jusqu'à la corde des soutanes, n'ont pas d'autre destination. Il n'est pas jusqu'à la position critique qui ne soit inscrite au tableau. Pas en porte-à-faux : prévue. Et elle ne va pas sans équivoque, parce qu'au fond, ce qui fait question, c'est plutôt la séduction, la qualité d'expression d'un Sanborn ou d'un Bullock. Ce n'est pas seulement audible, c'est très « écoutable ». Comme un jeu ou comme une symbolique, mais « écoutable ». Alors ?

C'est en entendant Miles Davis qu'on entre dans une première possibilité de résolution. Miles vient de conclure le Festival de Nice. Pour des raisons regrettables d'exclusivité il ne viendra pas à Antibes où il était annoncé. Depuis 1981, les concerts de Miles *traînent plus ou moins : ils* prennent comme un ciment ou pas. Dans les grandes heures ils s'installent immédiatement dans une vérité qu'ils rejoignent. C'est le cas à Nice.

Rien ne les distingue vraiment de ceux de Sanborn ou de Zawinul, dont on sent bien qu'ils louchent, eux, vers leur impossible modèle. Zawinul a fait partie du groupe. La bande de Miles Davis avec Erin, le fils du trompettiste, pour la première fois aux percussions, tourne autour de la mise en place du phrasé et du rythme : de cet état de grâce où le rythme vient seul, en force ou en douce. Dans les passages de simple respiration, ceux où l'orchestre descend à la limite de l'audible, on entend les autres podiums, là-bas comme dans une fête foraine. C'est Nice. Mais le scénario est parfaitement réglé, jusqu'à la disparition finale. Miles part avant les autres dans la nuit. L'orchestre poursuit sans se soucier. Après quoi chacun quitte son poste à son tour. Et les machines restent seules à hululer dans le calme retrouvé.

Pas mal. Juste de quoi donner lieu à quelque émoi renouvelé sur le thème : « Ça, il ne l'avait jamais fait. » Car enfin, ce final, c'est un rite bien établi, répété. Mais chacun doit en faire l'expérience propre. Après quoi on peut passer à la question suivante : joue-t-il vraiment de dos ou pas ?

Et la musique ? Elle est là, entre les lignes, entre les portées, à la portée de tous, parfois réduite à ces signes, parfois gravée en filigrane dans ceux qu'elle émet, chaque année plus accrochée à sa mise en scène, plus dépendante de ses effets. Elle ne dit plus, comme on l'a cru, le monde à venir : elle semble plutôt en produire l'allégorie.

FRANCIS MARMANDE

► **Trentième festival Antibes-Juan-les-Pins. Jack DeJohnette, Herbie Hancock, Dave Holland, Pat Metheny (le 21), Touré Kunda, Irakere (le 22), Dizzy Gillespie, Jorge Ben (le 23), Chuck Berry, Blood Sweat and Tears (le 24), Stan Getz, Michel Portal, Didier Lockwood, Martial Solal (le 25). Tél. : 93-61-04-98.**

COMMUNICATION

La mort de Georges Dargaud

Le grand patron de la BD française

Georges Dargaud, fondateur des éditions Dargaud, est décédé le 18 juillet à Paris dans une clinique parisienne, des suites d'une longue maladie (*le Monde* du 20 juillet). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

L'homme qui a imposé la bande dessinée en France et en a fait une activité éditoriale au sens propre, est mort. Astérix, Lucky Luke, Achille Talon et tant d'autres viennent de perdre leur « papy ». De nombreux éditeurs ont aussi perdu un ami. Georges Dargaud était un homme aimant la vie, truculent, épris d'amitiés et sous les traits de l'éditeur renommé qui avait appris le vernis de la parade sociale et mondaine, l'homme avait su demeurer simple.

Rien ne le prédisposait à devenir l'un des derniers capitaines de l'édition française, une sorte de dinosaure du livre et de la presse dans la lignée des Gaston Gallimard et autres Jean Prouvost. Il en était proche par le caractère autocratique, par la culture et par un appétit formidable pour le livre et la presse. Mais cet amoureux du *papier était un self made man,* qui construisit seul son empire éditorial

Georges Dargaud était né à Paris, le 24 avril 1911. Orphelin de père (celui-ci était mort pendant la première guerre mondiale), il passe toute son enfance à Cluny. Il en souriait gravement en confiant à ses amis qu'il avait *« vécu sur une terre de fondateurs d'ordres »*...

La rencontre avec Hergé

Muni de son seul certificat d'études primaires, il entre comme courtier commercial dans le journal politique d'un ministre des *colonies. Il accumule ainsi les* petits travaux dans la presse et la publicité.

C'est en pleine guerre, en 1943, après avoir échappé à une arrestation, qu'il crée les éditions Dargaud. Le papier est contingenté et la société vivote en publiant un magazine familial. En 1949, un événement lance la maison d'édition : Georges Dargaud sympathise avec Hergé, le père de Tintin. Il devient l'éditeur français du *Journal de Tintin*, destiné *« aux jeunes de 7 à 77 ans ». « On entrait,* racontera ensuite Georges Dargaud, *dans une période où en Europe les enfants ont de l'argent de poche et la possibilité d'acheter des bandes dessinées ».*

Les éditions Dargaud publieront *Tintin* pendant vingt-sept ans. En 1959, elles rachètent *Pilote*, le journal qu'avaient créé Uderzo, Goscinny et Jean-Michel Charlier. Avec Dupuis, Dargaud devient la maison d'édition qui introduit la bande dessinée en France. Les aventures d'Astérix, celles de Lucky Luke, d'Achille Talon, etc. assurent la renommée de la maison et sa bonne santé : les albums se vendent entre 500 000 et plus d'un million d'exemplaires.

La production Dargaud augmente, et son patron témoigne d'un remarquable éclectisme dans le domaine de la bande dessinée puisqu'il édite Gir-Moebius et Jean-Michel Charlier (*Blueberry*), Christin et Mézières (*Valerian*), Goetzinger, Bilal, etc. et lance la bande dessinée adulte en France.

Mais la bande dessinée n'est pas tout pour Georges Dargaud. Elle n'empêche pas son développement dans la presse magazine. Il lance *Age tendre*, un titre destiné aux jeunes de la période « yéyé », qu'il cèdera ensuite aux publications Daniel Filipacchi. Et, en 1970, sur les conseils de Françoise Verny qui en était rédactrice en chef, il rachète le magazine *Rustica*, spécialisé dans le jardinage et l'horticulture. Le titre fait encore partie des fleurons des éditions Dargaud.

Avec un homme d'affaires belge, Georges Dargaud se lance aussi dans la distribution par porteur de *magazines et, par le biais de sa* régie publicitaire Publiart, gère divers titres comme *l'Echo de la mode, Mon ouvrage madame.*

Visionnaire, cet homme qui débuta *« avec son seul courage et son imagination »*, crée au début des années 80 de nombreuses filiales au sein de Dargaud (production de films, droits dérivés etc.), lance de nombreuses collections de livres d'histoire, d'art, ouvre des filiales à l'étranger. En 1984, les éditions Dargaud représentent un catalogue de 1500 titres et une production annuelle moyenne de 10 millions d'ouvrages.

Pourtant, la crise qui touche progressivement la bande dessinée n'épargne pas la maison Dargaud. En 1988, Georges Dargaud se met en quête d'un partenaire. Ne se sentant pas de force à restructurer sa maison d'édition dont le déficit s'accumule, il cède toutes ses parts – à l'exception d'une action symbolique – au groupe de presse catholique Média-Participations (groupe Ampère). Georges Dargaud est contraint d'abandonner alors toute activité dans la bande dessinée pour se consacrer à sa nouvelle entreprise d'édition et de publicité, Georges-Dargaud Conseil. Mais le cœur n'y était sans doute plus.

YVES-MARIE LABÉ

□ **Mort du dessinateur et scénariste de BD, Yves Chaland.** – L'auteur de bande dessinée Yves Chaland est mort le 18 juillet, des suites d'un accident de la route.

[Né en 1957, Yves Chaland, après des études à l'École des beaux-arts de Saint-Etienne, signe ses premières planches dans *Biblipop* en 1974. Il crée son propre magazine de BD, *l'Unité de valeur*, puis collabore à *Métal hurlant*, où démarre réellement sa carrière en 1978. Avec les aventures de Bob Fish et surtout de Freddy Lombard, porteur d'une houppe à la Tintin, puis de celles du Jeune Albert, il témoigne d'un sens graphique et de dons pour le pastiche qui feront de lui un des maîtres de l'école belge de la « Ligne claire », héritière des grands auteurs de BD que sont Hergé, Edgar P. Jacobs, Jijé ou Tillieux. Sa virtuosité l'a conduit à travailler aussi pour la publicité (dépliants, affiches, fascicules pour Euromarché, les chocolats Poulain, etc), et pour la presse des jeunes (*Astrapi, Je bouquine*).]

La Cinq augmente son capital

Les actionnaires de la Cinq devaient entériner vendredi 20 juillet une augmentation de capital de 500 millions de francs. Elle ne modifiera pas les participations, 25 % chacun pour les groupes Hersant et Berlusconi, 22 % pour Hachette entré plus récemment. Cela met un terme aux rumeurs sur un départ du groupe Berlusconi, rumeurs encouragées par les déclarations, au magazine *l'Expansion*, de M. Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, qui estime désormais logique une alliance entre TF1 et le groupe italien, déjà présent dans *le capital de Bouygues* (2 %) *et dans* celui de TF 1 5 %).

L'augmentation de capital adoptée ne suffira cependant pas à relancer la Cinq car elle est à peine équivalente à ses pertes comptables pour 1989, lesquelles devraient totaliser entre 460 et 510 millions de francs. Enfin, les perspectives actuelles du marché publicitaire télévisé et la baisse continue de l'audience de la chaîne au premier semestre laissent présager une aggravation des pertes en 1990. Une nouvelle augmentation de capital, une fois le plan de relance adopté entre les partenaires, semble donc inévitable à terme.

M. C. I.

L'audience des radios selon Médiamétrie

Nette progression de RTL la généraliste et de Skyrock la musicale

Les radios françaises ont diversement subi la légère baisse qui, selon l'institut Médiamétrie, a affecté l'écoute globale de la radio les mois d'avril, mai et juin (73,3 % d'audience cumulée contre 74,8 % les trois mois précédents).

C'est d'abord le cas des radios généralistes qui, pour la plupart, amorcent un léger recul : de 11,5 points à 11,2 points pour Europe 1, de 10,9 *points* à 10,4 pour France-Inter, de 5,4 points à 5 pour RMC, le point d'audience représentant 440 000 personnes. Seule RTL déroge au mouvement en accroissant à la fois son audience cumulée (pourcentage de personnes ayant écouté la station au cours d'une journée) et sa part de marché. La première est passée *de 18,2 % à 18,8 %, ce qui accroît* encore l'écart avec ses concurrentes ; la seconde a augmenté de 21,8 % à 22,6 %, ce dernier score étant même égal à celui des trois autres réunies !

Parmi les radios musicales, NRJ confirme un mouvement de baisse qui a vu s'effriter ces derniers mois son auditoire, encore très supérieur cependant à celui des autres réseaux musicaux. Son audience passe ainsi de 8,6 à 8,4 points, moins du double que celle de Skyrock, son principal concurrent devenu deuxième réseau musical après être passé de 4 à 4,7 points. Après plusieurs mois de hausse continue, Europe 2 voit aujourd'hui son audience stable (4,4 points) mais passe, en parts de marché, la barre symbolique des 5 %, dépassant ainsi RMC (4,9 %). Fun passe de 3,3 % d'audience cumulée à 3,6 % et Nostalgie de 3,4 à 3,6. France-Info enfin reste forte, qui se situe aujourd'hui à 4,6 % d'audience cumulée.

A noter enfin la répartition du volume de l'écoute de la radio entre les différentes catégories de stations : l'ensemble des radios locales privées obtiennent 38,6 % de l'écoute ; les stations périphériques 37,7 % et Radio France, toutes stations confondues, 17 %.

A. Co.

□ **Time et Hachette-Filipacchi interrompent la parution de *Fortune-France*.** – Les groupes Time Inc. et Hachette-Filipacchi ont décidé d'un commun accord d'interrompre la publication du mensuel économique *Fortune-France* (37 928 exemplaires vendus en 1989 selon l'OJD), édition française du magazine américain *Fortune* (800 000 exemplaires). Les deux éditeurs qui avaient conclu en 1988 une joint-venture divergent désormais sur l'orientation du titre qui, de surcroît, n'a pas atteint le niveau de recettes publicitaires espéré. Time souhaite une plus grande fidélité à la formule du *Fortune* américain qui s'adresse aux managers, tandis que Hachette-Filipacchi voudrait une couleur plus « grand public ».

□ **Les journaux « Médias » et « Cash Marketing » déposent leur bilan.** – Le groupe Priscom, qui publie les deux journaux professionnels *Médias* et *Cash Marketing* (respectivement 10 000 et 20 000 exemplaires diffusés selon leur éditeur) vient de déposer son bilan avec un passif de 30 millions de francs. L'hebdomadaire *Médias* avait déjà suspendu sa parution en raison d'une chute de ses recettes publicitaires (*le Monde* du 14 mars). Priscom avait pris contact en avril avec un groupe néerlandais, Media Nederland, susceptible de le renflouer mais les négociations avaient échoué. Le tribunal de commerce de Paris doit se prononcer la semaine prochaine sur le redressement judiciaire du groupe.

□ **Canal Réunion autorisée par le CSA.** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a autorisé, jeudi 19 juillet, la chaîne payante Canal Réunion à diffuser sur l'île de l'océan Indien un programme quotidien de douze heures minimum. La nouvelle chaîne cryptée démarrera le 15 mars 1991 au plus tard et partagera les fréquences de la station insulaire Antenne Réunion. Société anonyme au capital de 10 millions de francs, Canal Réunion est contrôlée à 40 % par Havas Dom, plusieurs banques et la presse de l'île. L'abonnement sera de 160 francs par mois comme celui, en métropole, de Canal Plus qui fournira l'essentiel des programmes.

SANS VISA



GILLES RIGOULET

Goa, port indien alangui sur la mer d'Oman et la route des épices, se souvient de son long passé portugais. Monde bariolé où se mélangent les cultes et les cultures

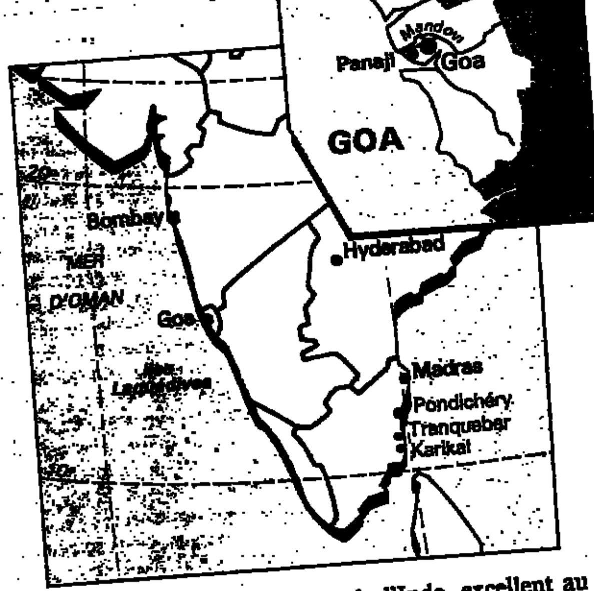
Goa, l'ancienne portugaise

La porte de la chambre s'est refermée dans un claquement si sonore que le *chief bellman*, qui attendait ruisselant sa juste gratification, s'est reculé, surpris, sortant du cercle humide que son uniforme détrempé avait en un instant laissé sur le sol. Lors du bi-annuel déferlement d'avant-mousson, la violence naturelle s'installe à l'Orient, catastrophique et salutaire, si nécessaire pourtant qu'elle revêt évidemment des allures divines. L'orage est comme un rite au bord des mers d'Oman et de Chine.

C'est la fin de l'après-midi dans l'Etat de Goa, vingt-cinquième et dernier territoire à ce jour agrégé à l'Union indienne, depuis 1987 : après un demi-millénaire de présence portugaise – ils restèrent en Inde jusqu'en 1961, – l'ultime séquelle de la colonisation s'est estompée, l'Inde s'est rendue à elle seule en intégrant l'héritage allogène et multiple. Se souvient-on qu'aux côtés des Anglais et des Français, des Portugais et des Hollandais, des colons venus du Danemark s'installèrent pendant deux siècles à Tranquebar, non loin des comptoirs français de Pondichéry et Karikal, et qu'en ces lieux vit le jour la future épouse du prince de Talleyrand ?

Je venais de Bombay l'épuisante, riche de ses millions de pauvres arrivés des campagnes dont le nombre jamais établi augmente de minute en minute, noble de cette activité protéiforme que la nuit ralentit sans l'interrompre tout à fait. Bombay, autre Mexico, autre Caire, déjà mégapole d'un autre temps que le nôtre, du prochain millénaire. Une heure de vol pour passer de l'Inde en marche, misérable et orgueilleuse, aux Indes d'autrefois, que la mémoire et les lectures peuplent d'images avant même que d'y être parvenu.

J'avais pris Goa pour une ville, le mot a cette sonorité diphtonguée si propre à la langue portugaise, et je savais qu'il existait une Vielha Goa, Vieille-Goa, que je croyais être la partie ancienne construite sur la rivière Mandovi, comme à Macao sur la mer de Chine. J'avais espéré y rencontrer l'ombre de Vasco de Gama, vice-roi des Indes portugaises, mais c'est Afonso de Albuquerque, son égal, qui s'était emparé des lieux ; les voyageurs de passage s'émerveillaient de leur splendeur décorée en rouge et blanc, à l'époque où Philippe II d'Espagne avait adjoint le monde lusitanien à sa couronne. Goa, sur la route des Indes : le long de ses quais, Arabes et Vénitiens, Chinois et Indiens déchargeaient les navires à hauts bords, négociaient – dans quels idiomes ? – épices et étoffes au fond d'estaminets décorés d'azulejos et odorants d'effluves musqués...



La peste de 1759

Mais Goa n'est plus capitale depuis deux siècles, son nom est celui seul d'une subdivision. La peste de 1759 lui fit perdre son rang, les palais s'installèrent en aval, à Panaji. Goa ne serait donc que ruine hors les monuments de la foi catholique, aussi étranges au premier regard en ces terres d'hindouisme qu'acceptés simplement par l'Inde maternelle aux temps prosélytes de François Xavier ? Le monothéisme européen a convaincu quatre Goanais sur dix, Noël y demeure la fête de tous les peuples puisque, au défilé des rois mages, l'un est un Persan à cheval, l'autre un Arabe à dos de chameau, le dernier un Indien sur un éléphant. Et si même Goa n'était qu'un nom ? J'avais éprouvé à Malacca, plus à l'Orient encore, comme l'imagination d'un lieu supplante l'effective perception qu'on en a.

A la lumière déclinante, la nuit n'est autre que la pluie. Au gris uniforme du ciel disparaît toute lumière, l'eau va s'abattre, indispensable. C'est comme un retour des choses : les éléments liquides, à la suite de je ne sais quelle manipulation chimique, depuis un moment n'existent plus sur terre mais demeurent en suspension dans l'air, chacun pressent que leur retour proche est celui de la vie. Une digue partage en deux un lac aussi gris que les cieux, d'où s'élancent les troncs nus de palmiers épars. La surface des eaux est bientôt striée d'éclats isolés, les gouttes viennent retomber en leur univers, tièdes. Le gris universel tend vers le noir, de ces couleurs mortes n'émergent plus que le vert végétal et, au loin, le halo jaune qui éclaire le pont Zouari. Le ruissellement est tout à coup si dense que les pneus semblent graver la chaussée, y laisser une trace durable avant que la violence de l'orage et des vents n'interdise tout trafic.

Un silence sonore : ce ne sont pas des bruits nets mais des rumeurs sourdes qui traversent la pluie. Une branche arrachée franchit la route, une motocyclette égarée s'arrête au flanc d'une demeure de style colonial, vision inattendue d'un autre bout d'univers, Louisiane, Brésil. Mais il s'agit pourtant de parvenir à Panaji, d'où part le ferry qui m'attend : le pont Nehru qui enjambait naguère la rivière Mandovi a cédé sous les trombes d'eau. Petites places, squares ombragés, rues en arcades, toits de tuiles, balcons ouvragés : la capitale de Goa se souvient de Lisbonne, même s'il n'est plus un seul Portugais dans ses murs. Camoens, contemporain de Ronsard, n'avait-il pas désigné la cité comme reine de l'Orient ? Les Goanais d'aujourd'hui, seuls de l'Inde, excellent au football et prisent les courses de taureaux, de petites chapelles blanches parsèment les jardins au front des maisons ambre ou ocre. Et Saldanho, De Sa, Costa Pires ou Furtado y sont des noms aussi courants que Singh ou Desai.

Il faudrait faire la queue, attendre patiemment d'accéder aux bateaux qui n'embarquent que cinq véhicules à la fois mais des scooters en nuées, pour un voyage de trois minutes. Goa, l'une des plus riches régions de l'Inde, abonde en ces vieilles Fiat et ces Ambassador locales aux allures démodées de conduite intérieure anglaise. Dans l'ordre et dans la nuit humide, au milieu des éclats d'avertisseurs, chacun finira par traverser.

La vie posée de Goa, dans les rizières et les potagers irrigués de canaux bordés de frangipaniers, et du jacquier qui produit un énorme fruit doucereux. Le long du quai Campal, à Panaji, les cargos chargés de fer et de manganèse en route vers le Japon et la Corée laissent passer doucement le steamer de Bombay, vénérable navire surchargé de passagers : à son bord, le souvenir de Kipling. C'est par la rivière de Panaji qu'il faudra, une dizaine de milles en amont, aborder à l'ancienne Goa, la « Goa Doirada » que l'on disait au seizième siècle plus peuplée que Londres, plus munificente que Lisbonne. La ferveur évangéliste s'est imposée au temps et à la végétation : passé l'Arc des vice-rois, longées les églises adjacentes et les monastères en ruine, au terme du chemin tracé dans l'entrelacs vert cultivé par la mousson, apparaît la place centrale de Goa l'antique, bornée par ses quatre monuments symétriques.

Les oiseaux de Saint-François

Basilique du Bon-Jésus, de latérite et granit rouge foncé, couvent des Jésuites, cathédrale Saint-Etienne toute blanche, église Saint-François d'Assise : celle-ci est nue, désertée par les fidèles, coiffée et peuplée d'oiseaux. Le sol n'est qu'un parterre de tombes portugaises, les murs portent encore d'éclatantes céramiques ; en cette église, la vie a interrompu son cours, le temps règne seul. A son pied, abritée sous un flamboyant de la moiteur torpide écrasante et silencieuse, une femme vend de l'eau gardée fraîche dans une carafe de terre cuite. J'avais cru apercevoir, sur la colline qui surplombe la place, les ruines crénelées d'un château-fort : c'était la dernière tour encore debout de l'église Saint-Augustin, contrefort fantomatique envahi de broussailles avec son balcon donnant sur le vide. Les religieux occupent encore une maison de retraite voisine, et il demeure un noviciat des sœurs de la Sainte-Famille. C'est donc que la singulière présence catholique devait perdurer à Goa pour les siècles des siècles.

Je suis redescendu vers la rivière Mandovi en traversant le quartier Fontainhas avec ses ruelles pavées de galets et ses « *tavernas* » où l'on sert le *feni*, à base de noix de cajou. Cheminant vers les plages, j'ai aperçu à Candolim l'insolite statue de l'abbé Faria, le personnage de Dumas dont personne ne sait qu'il a même existé et qu'il naquit à Goa. Parvenu à Fort Agoada, d'où jadis Albuquerque avait vu ses troupes reprendre pour quatre cents ans la place aux Arabes, j'ai gagné la mer, chaude de ses 30 degrés.

OLIVIER BARROT

– Carnet de route –

• Y aller

Il existe plusieurs bonnes formules de voyages organisés dans le sud de l'Inde (Andhra Pradesh, Karnataka, Tamil Nadu, Kerala), qui incluent le passage à Goa. Ainsi Kuoni (42-85-71-22), qui propose un séjour de dix-neuf jours à 20 000 F environ.

• A lire

Grand Guide de l'Inde (Gallimard, « Bibliothèque du voyageur »), intelligemment illustré en couleurs ; *Guide bleu Inde* (Hachette), le plus détaillé ; *Guide Inde du Sud* (Arthaud).

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1394

AIGLE OU BULLDOG

(Tournoi interzonal, Manille, juillet 1990)

•

Blancs : R. VAGANIAN (URSS)
Noirs : J. LAUTIER (FRANCE)

Partie anglaise.

1. Cf3	Cf6	29. g × f4	D × f4(t)
2. g3	g6	30. Db2(u)	Dh4+!
3. Fg2	Fg7	31. Ré2	Fd7
4. ç4	0-0	32. Cd2	Té8+(v)
5. Cç3	d6	33. Rd1	ç5
6. 0-0	é5	34. Ta1	Df2
7. d3	Cç6(a)	35. Df6	Té1+
8. Tb1(b)	a5(c)	36. Rç2	T × a1
9. a3	Té8(d)	37. D × a1	Dé3
10. Fg5(e)	h6(f)	38. Da7	Dé6(w)
11. F × f6	F × f6	39. f4	Fç6
12. b4	a × b4	40. Da6	Fg2
13. a × b4	Fg7	41. Db6	Df6!(x)
14. b5	Cé7	42. Cb3	Rg7
15. Cd2(g)	é4(h)	43. Da5	Fç6
16. Dç2(i)	é3!!(j)	44. Dç3(y)	Fa4!
17. f × é3	Cf5(k)	45. d4(z)	D × d4
18. Cd1	h5!!(l)	46. D × d4	ç × d4
19. T × f5(m)	g × f5(n)	47. Rb2	F × b3
20. Cf1	h4!	48. R × b3	Rg6
21. Cç3	h × g3	49. Rç2	Rh5
22. h × g3	Dg5!(o)	50. Rd3	Rg4
23. Cd5	ç6!!(p)	51. R × d4	R × f4
24. b × ç6	b × ç6	52. Rd5	Ré3
25. Cf4(q)	T × é3!!(r)	53. Rd6	f4
26. Ff3	Fé5!	54. ç5	f3
27. Rf2(s)	T × f3+	55. ç6	f2
28. é × f3	F × f4	56. ç7, abandon.	(aa)

NOTES

a) Les Noirs adoptent ici une méthode de développement très populaire qui combine le système du fianchetto-R dans les deux camps et celui des quatre C de la Partie anglaise.

b) Préparation logique de l'avance b2-b4-b5 qui donnera aux Blancs un net avantage d'espace sur l'aile-D tout en renforçant *l'activité du F-R sur la diagonale h1-a8.*

c) Le choix est entre 8..., Ff5 ; 8..., Fd7 ; 8..., h6 suivi de Fé6 ; 8..., Ch5 ; 8...,Cd4 et 8..., a5. Ce dernier coup vise l'ouverture de la colonne a si les Blancs poursuivent leur plan (a3-b4).

d) Ou bien 9..., Cd4 ; 10. b4 (si 10. C×d4, é×d4 ; *11. Cb5, Cg4 ; 12. h3, ç6 ; 13. h×g4,* F×g4!), 11. a×b4, ç6 ; 12. b5, Fg4 ; 13. Fg5, F×f3 ; 14. F×f3, h6 ; 15. F×f6, C×f3+ ; 16. é×f3, F×f6 ; 17. b×ç6, b×ç6 ; 18. Tb7 et les Blancs sont un peu mieux (Andersson - Nunn, 1981). D'autres continuations comme 9..., h6 ; 9..., Ff5 ; 9..., Ch5 n'ont pas bonne réputation, les Blancs prenant rapidement une forte initiative sur l'aile-D par b4-b5.

e) Un plan assez rarement joué : après l'échange du F-D contre le Cf6, la case d5 appartiendra pour longtemps aux *Blancs* ; n'ayant rien à craindre au centre, les Blancs pourront, en toute tranquillité, attaquer sur l'aile-D. L'inconvénient de cette stratégie est de renoncer à la paire de F. Sur 9..., Tf-é8, qui est lié à la menace positionnelle é5-é4, les Blancs répondent, en général, par 10. Cd2 (et non 10. b4, a×b4 ; 11. a×b4, é4!) avec la suite possible : 10..., Cé7 ; 11. b4, a×b4 ; 12. a×b4, d5 ; 13. b5, Fé6 ; 14. ç×d5, Cé7×d5 ; 15. Fb2, C×ç3 ; 16. F×ç3, Fd5 avec égalité.

f) Joël Lautier a dû sourire devant 10. Fg5 et se souvenir d'une partie récente disputée lors du Championnat de France Interclubs à Valras. Blancs : Lautier. Noirs : Hebden. 1. ç4, g6 ; 2. Cç3, Fg7 ; 3. g3, Cf6 ; *4. Fg2, 0-0 ; 5. Cf3, Cç6 ; 6. 0-0, é5 ; 7. d3,* Té8 ; 8. Fg5, h6 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. Tb1, Fg7 ; 11. b4.

g) Peut-être un automatisme ? Sûrement une grave imprécision, 15. Dç2 suivi de Cd2 *est à envisager.*

h) La sanction, malgré la quadruple surveillance de la case é4 par les Blancs. A noter que, à partir de cet instant, Lautier ne lâchera plus son adversaire.

i) La prise du pion é4 coûte une pièce : si 16. F×é4 ou 16. d×é4, F×ç3 et si 16. Cd×é4 *ou 16. Cç×é4, f5.*

j) Comme Karpov contre Kasparov à Séville en 1987 (2[e] partie du match) ! La réfutation du quinzième coup des Blancs commence.

k) Attaquant les cases noires du camp ennemi où manque justement le F-D.

l) Avec sang-froid et précision, les Noirs consolident leur position tout en menaçant h5-h4.

m) Le champion de l'URSS n'entend pas rester avec ce pion *de plus qui l'étouffe* et tente de se dégager au prix d'une qualité. Si 19. é4 ?, Cd4 avec gain de la D.

n) Et non 19..., F×f5 ; 20. F×b7 et les Blancs ont la compensation désirée pour la qualité.

o) Menace 23..., T×é3!

p) Une magnifique combinaison.

q) Si 25. Cç7, T×é3!! ; 26. C×a8, Fd4! ; 27. C×é3, F×é3+ ; 28. Rh2, Dh3+ ; 29. Fh3, f4 suivi du mat ou 27. Tb8, T×2+ ou 27. Rf2, T×g3+ ; 28. Ré1, T×g2 ; 29. Tb8, Ff2+ ; 30. Rd1, Tg1 ; 31. T×b8+, Rh7 avec gain. La défense 25. Cf4 menace 26. F×ç6.

r) Logique et éblouissant. Si 26. C×é3, Fd4! ; 27. Rf2, Fd7 et 28..., Té8. Ou 27. Dd2, D×g3.

s) Si 27. Ch3, Dg6! ; 28. C×é3, D×g3+ ; 29. Cg2, Fd4+ ; 30. é3, F×é3+ ; 31. Cf2, D×f3 ou 29. Fg2, D×é3+ ou 29. Rf1, D×h3+. A examiner est ici 27. Cb3, Dg6, 28. Rf2.

t) L'attaque fulgurante des Noirs s'est évanouie et le pion de plus doublé ne pèse pas lourd, mais la position des *Blancs* exige un jeu précis, difficile en zeitnot.

u) Et pourquoi pas 30. Cg3 ? Si 30..., Dh4 ; 31. Th1 et si 30..., Dd4+ ; 31. Rg2. Les Noirs peuvent, dans ce cas, poursuivre par *Fd7, ç5 et Fç6.*

v) Maintenant les Noirs ont une position supérieure à celle du vingt-neuvième coup.

w) Si 38..., Fç6 ? ; 39. Db8+ et 40. D×d6.

x) Menaçant 42..., Dd4 et 43..., D×f4.

y) L'échange général des pièces perd rapidement. 44. Da6 valait mieux.

z) Si 45. Rd2, D×ç3+ ; 46. R×ç3, F×b3 ; 47. R×b3, Rg6 ; 48. Ra4, Rh5 ; 49. Rb5, Rg4 ; 50. Rç6, R×f4 ; 51. R×d6, Rg3 ; 52. R×ç5, f4 ; 53. Rd6, f3 ; 54. ç5, f2 ; 55. ç6, f1=D ; 56. ç7, Df5.

aa) Car après 56..., f1=D ; 57. ç8=D les Noirs forcent l'échange des D par 57..., Df6+ ; 58. Rd5 (ou 58. Rd7, Df5+ ou 58. Rç6-Rç7, Dç3+), Dd4+ ; 59. Rç6, Dç4+ ; 60. Rd7, *Dxç8* et gagnent avec *le pion f.* Beau travail.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1393 V. PLATOV (1928)

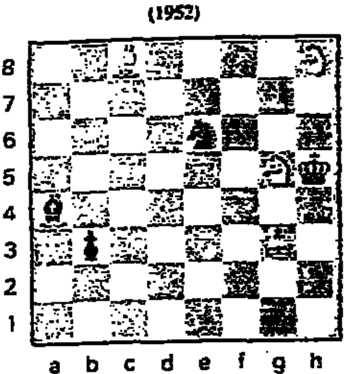
(Blancs : Rh2, Té2, Pa2 et b6. Noirs : Rh4, Tf3, Pa3.)

Après 1. Té8?, Tf2+ ; 2. Rg1, Tb2 ; 3. Tb8, *Rg3 la partie est nulle.*

1. Té4+!, Rg5 ; 2. Té8! (et non 2. b7 ?, Tf2+ ; 3. Rg3, Tb2 ; 4. Té7, Rf6 nulle), Tf7 (et non 2..., Tf2+ ; 3. Rg3, Tb2 ; 4. Tb8 et les Blancs gagnent) ; 3. Tb8, Rf4 ; 4. b7, Rf3 ; 5. Rg1! créant le zugzwang (ce serait nulle si c'était aux Blancs de jouer), Rf4 (si 5..., Tg7+ ; 6. Rf1, Tf7 ; 7. Ré1, Té7+ ; 8. Rd2, Ré4 ; 9. Rç3!) ; 6. Rg2!! (et non 6. Rf2 ?, Ré5+ ; 7. Ré3, Té7 ; 8. Rf3, Td7+ ; 9. Rç4, Rd6 nulle), Rf5 ; 7. Rg3! (si 7. Rf3 ?, nulle), Rf6 ; 8. Rf4! et les Blancs *gagnent : si 8..., Ré6+ ; 9. Ré4, Té7 ; 10. Rd4,* Td7+ ; 11. Rç5.

Une petite finale bien difficile à gagner.

ETUDE N° 1394 PAUL HEUACKER (1952)



BLANCS (4) : Rg3, Fç8, Cg5 et Rh8.
NOIRS (4) : Rh5, Fa4, Cé6, Pb3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

---

bridge

N° 1292

LE BARÈME DU PROFESSEUR

Cette donne est un bon test pour mesurer les capacités techniques d'un bridgeur. En effet, suivant le temps mis pour trouver la ligne de jeu gagnante de ce grand chelem, la note sera bonne ou moyenne...

	♠ R V 9 7 ♥ 2 ♦ 3 2 ♣ A R D 5 3 2	
♠ 5 4 3 2 ♥ R D 10 7 ♦ R V 8 7 5 ♣ —	N / O E / S	♠ — ♥ V 9 8 6 ♦ A D 10 9 6 4 ♣ V 6 4
	♠ A D 10 8 6 ♥ A 5 4 3 ♦ — ♣ 10 9 8 7	

Les annonces, sans intervention adverse, pourraient être les suivantes si Nord est donneur :

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♠
3 ♠	4 ♥
5 ♣	5 ♥
6 ♣	6 ♥
6 ♥	7 ♠

Ouest entame le Roi de Cœur. Comment gagner le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense.

RÉPONSE

Il ne faut pas couper Cœur, mais couper deux fois Carreau (mort inversé) afin d'avoir un atout de plus *au mort et de défausser (sur le quatrième Pique)* un des Trèfles qui bloque la couleur : As de Cœur, 7 de Pique, 2 de Carreau coupé gros, 9 de Pique, 3 de Carreau coupés gros, Valet de Pique, Roi de Pique (pour la défausse d'un Trèfle) et tous les Trèfles...

ARTISTES DE DEAUVILLE

Depuis plus d'un quart de siècle, le casino de Deauville fait venir chaque année fin juillet les plus grands champions pour disputer pendant une semaine des tournois. Parmi tous ces artistes un des plus brillants dans le jeu de la carte est sans doute John Collings qui a réussi cette manche au bridge rama de... 1966.

	♠ R 10 6 3 ♥ A 10 9 ♦ A R 4 ♣ 9 7 2	
♠ A ♥ R V 8 4 3 ♦ D 6 5 2 ♣ A D V	N / O E / S	♠ 9 5 ♥ 7 6 5 ♦ V 10 8 3 ♣ 10 6 4 3
	♠ D V 8 7 4 2 ♥ D 2 ♦ 9 7 ♣ R 8 5	

Ann. : S. don. Tous vuln.
Salle n° 1 (rama).

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Collings	Yallouze	Cansino	Slaven
1 ♠ !	contre	surc.	passe
2 ♠	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, comment Collings a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

En reparlant sur le surcontre sans y être obligé, Collings montrait que son *ouverture était faible, mais rien ne* pouvait arrêter son partenaire avant la manche, et on le comprend. En tout cas, l'ouverture « folklorique » de « 1 Pique » a abouti à « 4 Piques », un contrat qui n'a été déclaré que trois fois aux quatre tables. Et seul Collings l'a réussi !

A une autre table les enchères avaient été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
H. Gray	Desrous.	Konstam	Théron
passe	1 ♥	contre	passe
2 ♠	contre	passe	3 ♣
3 ♠	passe	4 ♠	passe...

COURRIER DES LECTEURS

• *LA PETITE FAIT LA LOI* (n° 1374).
« Les 17 piques dont vous avez parlé dans votre courrier des lecteurs m'étaient effectivement testés sur... le cœur, écrit Louis Fournier, *mais vos confrères commettent beaucoup plus de péchés de non-correction. Du temps où je diffusais des problèmes de bridge, je me suis heurté aux mêmes difficultés jusqu'au jour où un photograveur a fait dessiner une grille spéciale.* » Le problème, en effet, n'est pas insoluble en théorie, mais en pratique c'est, hélas, plus difficile.

PHILIPPE BRUGNON

---

scrabble®

N° 350

TOUR DE FRANCE

Vous êtes aujourd'hui conviés à suivre le Tour de France, non pas celui des hommes-sandwiches pédaleurs avec tuniques en patchwork (encore que vous puissiez commuer le matraquage publicitaire en aide-mémoire, style *DRINK COCA COLA* ou *OKA KOLA*, ou encore *Soyez sexy, RIPOLINEZ votre grand Bi*), mais le tour de France des dialectes et patois, vus à travers les mots « nouveaux » 1989 et 1990 qui en sont issus.

Première étape, la Lorraine, où le carré de l'Est vous paraîtra plus goûteux sous le nom de FROMEJI. Changement de menu dans le Nord, avec de la FLAMICHE, *tarte au poireau*, ainsi appelée parce qu'elle est cuite à petit feu.

Allez ensuite vous MUCHER ou MUSSER (vous *cacher*) en Picardie, avec votre dulcinée, le temps de lui offrir un AFFIQUET, *colifichet*, et une DARIOLE, *pâtisserie*, pour son FIEU, *fils*. Dans l'Ouest, évitez le contact des GRATERONS, *plantes « accrochantes » du genre bardane et gaillet*, et des ARANTÈLES, *toiles d'araignée*, et DÉTROQUEZ vos huitres *(séparez-les)*. C'est naturellement en Provence que vous allez prolonger votre séjour.

Puisque vous voilà au port, traitez l'ARCASSE, *charpente de poupe*, de votre barcasse avant qu'elle ne soit mangée aux ARTISONS, *insectes* ; faites provision d'eau à l'AIGUADE, et stockez du rhum, que vous servirez dans des BOUJARONS. Pendant vos loisirs, sculptez un PAPEGAI, *cible en forme de perroquet*, et ébarbez-le avec une BOESSE.

Trouvez vous-même un enchaînement pour MORAILLER, *pincer le nez d'un cheval rétif pendant qu'on le ferre*, DÉCRUER, DÉCRUSER ou DÉCREUSER, *lessiver des cocons de soie* (les rendre moins crus) et ROUSTIR, *rôtir*. Vous arrivez cinq siècles trop tard pour vous commettre avec le BAILE ou BAYLE, tantôt berger, tantôt prévôt, ou avec le CAPISCOL, *maître de chapelle* (« chef d'école », tout comme l'écolâtre). Pour les PECQUES, *pécores*, il est peut-être encore temps.

MICHEL CHARLEMAGNE

FESTIVAL DE LORRAINE
Thionville, 29 avril 1990
4[e] manche
Tournois au foyer Saint-Nicolas, jeudi 20 heures, et au centre J.-Brel, vendredi 14 heures

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	BEELSJU			
2	EL+ITSPY	JUBES	H 4	44
3	EEELTGA	EPISTYLE (a)	7 H	82
4	HRREEEO	GALETEES (b)	8 A	80
5	EERRO+A?	EH	8 N	32
6	OLEXRSS	E(S)SORERA	K 5	78
7	RS+NOIDU	SOLEX	J 10	44
8	IIAACNM	*GOURDINS (c)*	A 8	86
9	IEAARFT	INAMICAL	C 1	74
10	HENODTU	RENFAITA	2 A	76
11	D+WLAEET	HOUENT	1 H	45
12	LAE+QDTE	TWEED	F 5	35
13	QD+SMIAV	EXALTE	14 I	30
14	QDM+NUIV	VISA	O 12	49
15	QUIDM+MB	VIN	J 6	28
16	QDM+KOGA	IMBU	15 F	23
17	QDGA+FNU	MOKA	B 5	36
18	FGD+ROSP	QUANT	M 10	24
19	RGDS+LIZ	PROF	A 1	39
20	RDL+ERN?	ZIGS	10 C	34
21	RL?+UC	DERNY	M 3	30
22	R?L	CUL	L 12	24
		MOKA(S)	B 5	15
			TOTAL	1008

(a) L'anagramme PYELITES perd 1 point. (b) Usinées par des galets en rotation. (c) SOURDINE, D 1, 70 ; NOIRAUDS, B 4, 65.

Classement. – 1. J.-F. Deron, 1 007 pts. – 2. F. Maniquant et R. Springer, 1 005 pts.

---

mots croisés

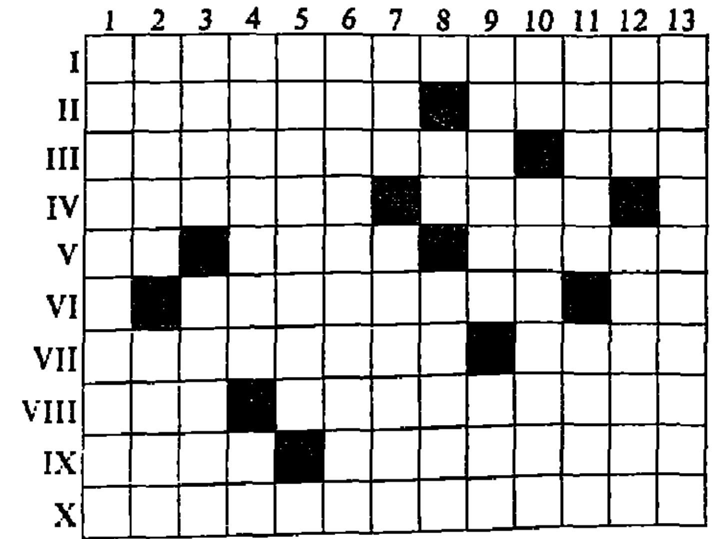
N° 621

Horizontalement

I. Mieux vaut n'en avoir pas besoin. – II. Elles se répandent vite, gare aux dégâts. Brûlante anglaise provisoire. – III. Flirt. Se pousse de droite à gauche. – IV. Se mettent à la suite. Met bout à bout. – V. Manières. Grecque. Remplit proprement l'espace. – VI. Laisser aller. Participe. – VII. Pollue, forcément. On les met en tresses, parfois. – VIII. Réclame un maître. Fréquents chez les vertueux. – IX. Tournent. Perdue pour un regard. – X. Abandons.

Verticalement

1. On m'accuse de l'utiliser. – 2. C'est un compost, évidemment. Il n'en faut pas trop. – 3. Il va nous troubler. Voulut être péjoratif. – 4. Elles peuvent tenir séance maintenant. Possessif. – 5. Fis un bienheureux. – 6. Ne sont pas réservées aux tambours des régiments. – 7. A l'ordre du jour. Agrandis. – 8. Pronom. Toute notre vie on est sûr de la posséder. – 9. On y tint concile. Vieil opposant anglais. – 10. Objet de métamorphose. Tracasse. – 11. Inutiles aux sourds. Bout de filin. – 12. Reçoit des inscriptions. Pour le gratin. – 13. Paillés.



SOLUTION DU N° 620

Horizontalement

I. Détermination. – II. Emotion. Verra. – III. Sbires. Rateau. – IV. Ir. Enquête. GS. – V. Dag. Surpassée. – VI. ESRO. Ebor. Use. – VII. Ruisseau. Di. – VIII. Armée. Isoètes. – IX. Tee. Pensif. Oe. – X. Aseptisations.

Verticalement

1. *Desiderata.* – 2. *Embrasures.* – 3. Toi. Grimée. – 4. Etre. Ose. – 5. Riens. Sept. – 6. Mosquée. Ei. – 7. In. Urbains. – 8. Repoussa. – 9. Avatar. O.I.T. – 10. Têtes. Défi. – 11. Ire. Suit. – 12. Orages. Eon. – 13. Nauséeuses.

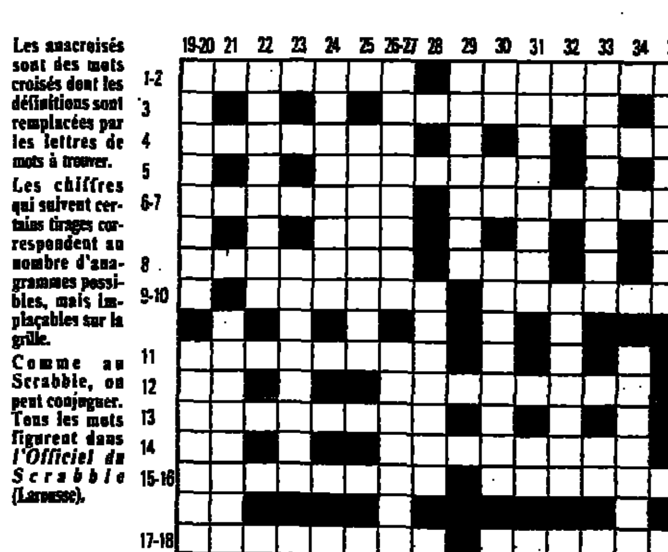
FRANÇOIS DORLET

---

anacroisés®

N° 623

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



Horizontalement

1. AEINNRS (+ 2). – 2. ADEIMNNO (+ 1). – 3. AACEHLR (+ 4). – 4. ADOQRTU. – 5. AEINRRU (+ 3). – 6. AEIPRSU (+ 5). – 7. ADGINNOR. – 8. EEHNRTU (+ 1). – 9. EEESTZ. – 10. DEEORX. – 11. ADEGIRSS (+ 1). – 12. AACEHINR (+ 2). – 13. BEEPOQRU. – 14. CEINORRS (+ 5). – 15. EILOOSST (+ 1). – 16. AEINNTU (+ 1). – 17. AEEIPRST (+ 7). – 18. DEEGLRW.

Verticalement

19. CEHINOTU. – 20. ADILMOP. – 21. BEEILSSU (+ 1). – 22. EEINQRUZ. – 23. ACEIIRRR. – 24. ADEIPRSS (+ 3). – 25. AAENRSST. – 26. AADEINRT (+ 2). – 27. AENRSTU (+ 2). – 28. AEEEMNS (+ 1). – *29. AAEHRTU.* – *30.* AEELRRUV. – 31. AEGILLUX. – 32. EHNOOPR. – 33. AEGINORR (+ 3). – 34. EEINPSV. – 35. EEEGINRR (+1). – 36. EEEINTT (+ 1). – 37. DEEENRRV (+ 1).

SOLUTION DU N° 622

1. ARBITREE. – 2. TREMPER. – 3. REUNION. – 4. REDUISIS. – 5. APIVORE (OVIPARE). – 6. SALUAIS (LAIUSSA). – 7. PAGINONS. – 8. OLEACEE. – 9. ECROUIES. – 10. EURASIEN (SAUNIERE). – 11. REFLEXIF. – 12. OFFENSE. – 13. NAISSES (NIASSES). – 14. CRAMOISI. – 15. ECUMEES. – 16. AMENAI (ANEMIA, EMANAI). – 17. MISTIGRI. – 18. BISTRO. – 19. INCREEE. – 20. RAMENERS, attitude du cheval dont la tête est verticale. – 21. ARROSOIR. – 22. CHAMPI. – 23. ALLEGER (ALLEGRE). – 24. BUBALE. – 25. *FOUAGES (FAGOUES, FOUGEAS).* – 26. LIEMENT (ELIMENT). – 27. TILIACEE. – 28. SOLAIRE (ALESOIR, ROSALIE, ISOLERA, *ORALISE).* – *29. ROUVIEUX,* gale du cheval. – 30. OSERIONS (EROSIONS, NOROISES, SONORISE). – 31. AFFAIBLI. – 32. CREPES (PERCES). – 33. ACINESIE, absence de mouvement. – 34. *DEGREONS* (GRONDEES). – 35. ELUTION (IOULENT, TONLIEU). – 36. SECURISE (ECUISSER... CRIEUSES, RECUISES, CIREUSES). – 37. *LESAMES (MELASSE).* – 38. PASSOIRE (PAROISSE... POISSERA, POSERAIS, REPOSAIS). – 39. LESTEE. – 40. NEUVIEME. – 41. RASASSE (SASSERA). – 42. LUISIONS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

LA TABLE

Le canard de la Tour

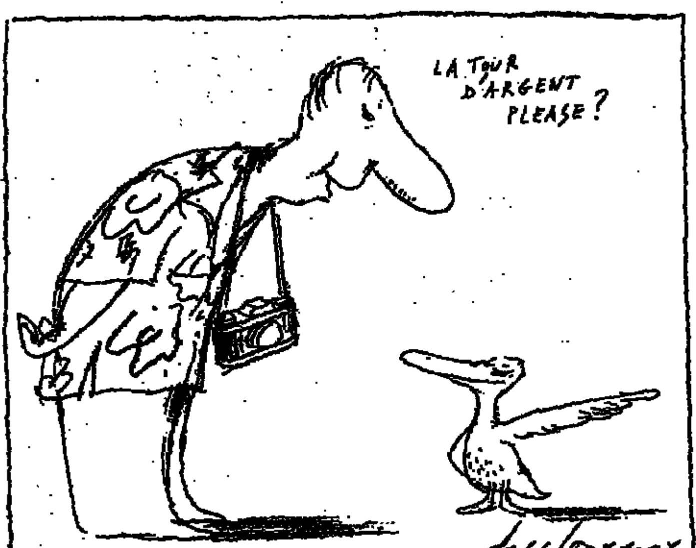
Un « coin-coin dodu » très savoureux

LE canard de *La Tour d'argent* : un moment ! En filigrane, un morceau d'histoire de France se profile derrière ce volatile, ce *« coin-coin dodu »*, comme disait Daudet, qui décrivait Frédéric Delair découpant le canard déjà flambé, le jetant en casserole et *« préparant la sauce, salant et poivrant comme peignait Claude Monet, avec ce recul du jugé et la précision du mathématicien, et ouvrant ainsi d'une main sûre, à l'avance, toutes les perspectives du goût »*.

Sans remonter au bon roi Henri accordant armoiries au traiteur Rourteau pour son art de mitonner le pâté de héron, sans s'attarder sur l'épistolière Sévigné plaignant sa fille Grignan de ne pouvoir aller au quai de la Tournelle prendre son chocolat, sans évoquer Baudelaire dissipant l'héritage du beau-papa Aupick en tenant ici table ouverte pour déguster la cuisine d'un ex-chef des cuisines impériales nommé Lecocq, ni Cousinet qui lui succéda ainsi qu'en témoigne une gravure de 1845 représentant la façade de l'hôtel-restaurant de *La Tour d'argent*... nous arrivons à la fin du Second Empire et à la venue ici d'un petit bonhomme à favoris, aux lunettes à monture de fer, aux cheveux presque hirsutes, et dont l'air grognon cache mal le génie culinaire. C'est lui qui en 1890 servira ce premier canard qui allait devenir un best-seller de la gueule.

Cette supériorité indiscutable n'empêcha point l'acheteur, en 1913, d'un modeste café de la place de la Bastille, le *Café du départ (ex-Café du chemin de fer de Vincennes)*, acquéreur également de la maison voisine, commerce de vins, *A la Tour d'argent*, d'ouvrir une brasserie-restaurant à l'enseigne de *La Tour d'argent*. D'où une série de longs procès qui vient de se terminer par obligation de suppression d'enseigne.

C'est fait. Le nom abusif ne brille plus aux yeux du Génie de la colonne ni à ceux des passants. Et les touristes innocents n'ont plus à craindre, en sortant de leur hôtel et montant en taxi : *« Tour d'argent, please ! »*, de tomber sur un chauffeur ignorant, malicieux (voire intéressé), les conduisant là où ils ne sauraient trouver ni l'histoire de l'Histoire ni le canard célèbre.



Mais ce canard, comment est-il préparé, demanderez-vous ? Et, aussi, qu'est-il ? Car si le canard nous vient de Chine, il en existe aujourd'hui chez nous de deux sortes d'élevages : le traditionnel et le quasi-industriel. Il existe aussi le « barbarie » et le « pékin », et enfin le « nantais » (en fait, de Challans en Vendée), dont la chair est plus fine. De cette dernière espèce est aussi le canard de Rouen, mort étouffé, plus connu sous le nom de canard au sang sur les cartes.

C'est en extrapolant à partir de celui-ci que le « Grand Frédéric » imagina de traiter un caneton (de six à huit semaines) tout particulièrement engraissé les quinze derniers jours et tué par suffocation. Après l'avoir rôti une vingtaine de minutes puis découpé, on grillera les cuisses d'une part, on lèvera les filets avant de les découper en tranches minces. La carcasse passée sous une presse spéciale livrera tout son sang, que l'on mêlera de consommé (préparé à partir d'une autre carcasse), d'un verre de porto, d'un autre de cognac, du foie haché cru. Cela fera une sauce dans laquelle on réchauffera les filets, servis ensuite avec des pommes soufflées. Les cuisses grillées feront second service, avec une salade.

C'est le soir, les lumières de la salle baissées, Notre-Dame se dressant, rosâtre, sur la toile de fond des nuits parisiennes, que ce canard se révèle un plat de théâtre – les « canardiers », dans un éclairage à la Jordaens, étant les vedettes du spectacle. Votre invitée rêvera au canard nº 328, dégusté ici par le futur Edouard VII il y a un siècle ; au 147 888ᵉ, que dévora la duchesse de Windsor ; au 448 212ᵉ, qu'en 1973 goûta Charlie Chaplin ; au 500 000ᵉ, qui fut lâché par Claude Terrail du haut du toit de sa *Tour d'argent*. Au numéro 739 000 et quelques de ces mois à venir... Un best-seller, vous dis-je !

LA REYNIÈRE

Alain Raye

Je m'y régale au point d'y souhaiter déjeuner tous les jours chez ce modeste et timide cuisinier dont la carte est un enchantement, du foie de canard aux deux cuissons à la modeste salade de cœurs d'artichauts aux zestes d'agrumes, des filets de rouget à la fondue de poireaux à l'huile pimentée au pigeonneau rôti en peau d'herbes accompagné de grosses frites au gros sel, etc., etc. Des détails qui sont mieux que des détails comme, en amuse-bouche, un petit mélange de saveurs discrètes, tel le beurre d'Echiré demi-sel sur table, telle la corbeille de fruits accompagnant la table des fromages, tels les six pains maison (au pavot, à l'oignon, au sésame, au lard, aux noix et aux raisins). Une cave des vins très fournie (avec des « échantillons » d'Italie, Espagne, Portugal et Chili). Un service aimable sous la direction de Brigitte. Et s'il faut compter 450-600 F à la carte, un menu midi et soir à 265 F est, avec ses choix et fromage et dessert, bien intéressant tout comme les menus dégustation (390 F et 500 F). On se demande bien pourquoi Michelin, si prodigue de ses étoiles envers de tapageuses gargotes élyséennes, n'en donne pas au moins une ici !

► *ALAIN RAYE*
75008 – 49, rue du Colisée
Tél. : 42-25-66-76.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Rond-Point.
A.E.-D.C.-C.B.
Chiens acceptés.

Les Amognes

Thierry Coué est un excellent cuisinier, élève de Senderens, et qui perdait son temps et son talent au Bacchus gourmand. Le voici chez lui. Une toute petite maison de vieilles pierres et de poutres d'autrefois où de la soupe de melon au vin épicé à l'effeuillée de cabillaud aïoli, de la tarte fraîche aux sardines marinées aux médaillons de lotte persillade, de la moussaka d'agneau aux herbes fines au lapin fermier à la cuillère, de la côte de bœuf sur gros sel et sa truffade auvergnate à la soupe d'ananas ou au gâteau aux deux chocolats, tout est bonnement parfait. Un menu à 140 F m'a permis de me régaler du hochepot de queue de bœuf en gelée avant la poêlée de thon, artichauts et poivrons doux aux beignets d'ail, les fromages et un gâteau de semoule « Yolande Gitenet » (la belle-mère du chef-patron... vous voyez bien que les belles-mamans servent à quelque chose !) arrosé d'un saumur champigny à 98 F. A la carte, compter 300 F.

► *LES AMOGNES*
75011 – 243, rue du Faubourg-Saint-Antoine
Tél. : 43-72-73-05.
Fermé dimanche soir et lundi.
C. B.
Chiens acceptés.

Les Chants du piano

C'est un rappel car l'on connaît cette maison pas comme les autres où Michel Debane cuisine en maestro. Il vient de s'agrandir, ou plus exactement d'ouvrir un premier étage de son petit pavillon montmartrois. Avec toujours son menu « Concertino » à 139 F, son menu dégustation (219 F), son menu carte où l'on passe des préludes à la symphonie des cuivres (je veux dire du sorbet de foie gras glacé au sauternes à la couronne de gambas confites au gingembre) avant un duo pastoral (salades et fromages) et les légers arpèges du dessert.

► *LES CHANTS DU PIANO*
75018 – 10, rue Lambert
Tél. : 42-62-02-14
Fermé dimanche soir et lundi midi.
A.E.-D.C.-C.B.
Parking : 20, rue Custine.
Chiens acceptés.

L.R.

ESCALES

Mozart et Dufy à Perpignan

A Perpignan, cet été, on voguera sur les notes de Mozart avant d'aborder aux paysages méditerranéens de Raoul Dufy. Jusqu'à la mi-août, en effet, Perpignan et certaines villes proches proposent, dans le cadre du Festival méditerranéen, une série de concerts. L'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, dirigé par Alain Lombard, avec Rostropovitch au violoncelle, interprétera des œuvres de Fauré, Milhaud, Prokofiev et Tchaïkovski le 31 juillet ; le 6 août, l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, sous la direction de Michel Corboz, donnera le Requiem de Mozart. Ces concerts ont lieu au Palais des rois de Majorque, à Perpignan. Notons aussi, dans l'église de Baixas, le 26 juillet, l'intégrale des quintettes à cordes de Mozart et, le 13 août dans l'église de Thuir, l'intégrale des quatuors pour flûte et cordes du même Mozart. Renseignements et réservations pour toutes ces manifestations musicales auprès de l'Office municipal du tourisme (tél. : 68-66-33-66).

En 1941, Raoul Dufy vint s'installer dans le Midi. Il y resta jusqu'en 1952. A Perpignan, Dufy peint, bien sûr, et se lie d'amitié avec Pablo Casals, qu'il représente jouant du violoncelle. Il est reçu chez les Nicolau et reproduit le célèbre petit violon d'étude rouge du fils de ses hôtes dans sa toile *Hommage à Mozart*. Tous les jours de juillet et d'août, sauf le mardi (de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30), au Palais des rois de Majorque, on pourra voir l'exposition « Raoul Dufy et le Midi » avant de se rendre au musée Hyacinthe Rigaud, qui possède des toiles de ce peintre et de Picasso notamment.

Renseignements : 68-66-30-66.

Vis, une île en face de Split

A bien des égards, Split la yougoslave peut être considérée comme la ville la plus intéressante de la côte dalmate. Depuis cette année, elle offre aux touristes étrangers une possibilité qui leur était jusque-là interdite : la visite de l'île de Vis. Cette île, située à 55 kilomètres au large de Split, fut jadis la première colonie grecque en terre yougoslave. Sa situation stratégique lui valut d'être occupée par tous les conquérants successifs, sauf les Allemands, durant la dernière guerre. Déclarée terrain militaire et donc fermée à tout étranger, l'île de Vis a été épargnée par les bétonneurs et aménageurs qui ont parfois sévi sur le littoral. C'est pourquoi elle offre un cadre privilégié à l'amateur de nature, de calme (peu de voitures) et de plongée dans l'eau claire.

L'île de Vis a conservé des Vénitiens de charmants petits ports, et aussi l'art de vinifier. Blanc sec ou rouge moelleux, le vin de Vis fait la fortune des rares habitants de l'île et les délices du touriste qui prend le temps de faire la tournée des caves.

Pour les amateurs d'exploration, il existe autour de Vis d'autres îles curieuses, comme Jabua, une terre volcanique où gambadent des lézards noirs, ou encore Svetac, l'île sainte, où n'habitent plus qu'une octogénaire et sa nièce. A Komiza, l'autre île habitée, on peut affréter un caïque pour aller visiter l'extraordinaire « grotte bleue » de Bisevo.

Pour s'y rendre : Air France et la JAT relient quotidiennement Paris à Belgrade où est assurée la liaison aérienne avec Split. Des vedettes rapides effectuent des navettes quotidiennes entre Split, Vis et les autres îles.



AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 20 JUILLET

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Mandrin (1923), d'Henri Fescourt, 16 h ; Cinéma italien : le Voleur de bicyclette (1948), de Vittorio de Sica, 19 h ; Umberto D. (1951), de Vittorio de Sica, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Mademoiselle Julie (1951, v.o. s.t.f.), de Alf Sjöberg, 14 h 30 ; Moi et Charlie (1978, v.o. s.t.f.), de Morten Arnfred et Henning Kristiansen, 17 h 30 ; les Feux de la vie (1966, v.o. s.t.f.), de Jan Troell, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : la Forme d'une ville : la Vago (1983) de A. Djabri, l'il au beurre noir (1987) de Serge Meynard, 14 h 30 ; les Métiers de Paris (1989) de la Vidéothèque de Paris, le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 16 h 30 ; Café, cafés : Bande annonce : Liberty Belle (1983) de Pascal Kané, les Tricheurs (1958) de Marcel Carné, 18 h 30 , le Paris des écrivains : Paris au temps de Proust (1978) de Ph. Prince, Celeste (1981) de Percy Adlon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS *(Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder* Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95)

ALWAYS (A., v.f.) . Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'AMOUR (Fr.) : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé *Wepler, 18e (45-22-46-01)*.

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)*.

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE *(A., v.f.) : Le Berry Zèbre*, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) . Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) · Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC *(Fr.)* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EINSTEIN JUNIOR *(Austr., v.o.)* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FEU SUR LE CANDIDAT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14)*.

GUNMEN (Chin., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PROVINCIAL (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE RETOUR DE FLESH GORDON (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

RÊVES (Jap., v.o.) : *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN MONDE SANS PITIÉ *(Fr.)* : Latina, 4e (42-78-47-86) . UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) . Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34)

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

MANIAC COP 2. (*) Film américain de William Lustig, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Wepler II (ex-Images), 18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE. Film américain de Robert Zemeckis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; *UGC* Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC *Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUPERSTAR. Film américain de Chuck Workman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

THE KING OF NEW YORK. (*) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TU MI TURBI. Film italien de Roberto Benigni, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé* Clichy, 18e (45-22-46-01).

WAR PARTY. Film américain de Franc Roddam, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A mòman pour la vie : 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ATELIER (46-06-49-24). L'Homme assis : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets sataniques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Seymour Brussel : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30 La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15 Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). One-man-show André Lamy : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

VIOL AU-DESSUS D'UN NID DE POETES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34), dim., à 20 h (18).

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Viol au-dessus d'un nid de poètes : 20 h. Théâtre noir. La Fontaine-fables : *20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh* : 21 h 30. Théâtre rouge. La Vie à deux : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 21 h.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Les Fourberies de Scapin Festival Molière : 20 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Une année à hannetons : 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Y a Farid Chopel : 20 h 15. Oh, ben oui! : 22 h.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). En direct du septième ciel : 19 h. Zazie dans le métro : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Gertrude morte cet après-midi : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 20 h 45.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). La Provocation ou le Procès de Ceausescu : 20 h. Mata Hari : 21 h 15.

THÉATRE GRÉVIN (42-33-43-00). Tranches de vie conjugale : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Silence de la mer : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Taratata : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

MEAUX (64-34-90-11). Meaux en marche vers l'Europe : 22 h 30.



PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 JUILLET

« De Fernandel à Marcel Dassault : pèlerinage émotionnel au cimetière de Passy », 10 h 30, place du Trocadéro, angle avenue Paul-Doumer *(V. de Langlade)*.

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 11 heures, 33, quai d'Orsay (M.-C. Lasnier).

« L'hôtel des comtes Potocki. Les tableaux de Guarneray », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« La Basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Le Palais-Bourbon », 14 h 30, métro Chambre des députés-Assemblée nationale. Carte d'identité (M. Banassat).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-Visites).

« Découverte de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, portail église Saint-Julien-le-Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Louvre : des fortifications de Philippe Auguste à l'intérieur de la pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli *(C. Merle)*.

« Le Palais-Royal et les passages couverts du dix-neuvième siècle nouvellement restaurés », 15 heures, devant le Conseil d'Etat, place du Palais-Royal.

« L'ancien hôtel de Mondragon, siège de la banque Paribas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Monuments historiques).

L'église Saint-Etienne du Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant l'entrée principale, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice *(Résurrection du passé)*.

« Jardins fleuris et vieilles cours, du Père-Lachaise au vieux village de Charonne », 15 heures, devant la mairie, 6, place Gambetta (Paris et son histoire).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, marches de l'église Saint-Germain-de-Charonne, métro Porte de Bagnolet (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra de Garnier », 11 heures, dans l'entrée.

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« La forêt de Belleville », 14 h 15, *métro* Belleville (M.Banassat).

« Notre-Dame, témoin de l'Evangile des Templiers. Découverte de la triple enceinte de l'édifice », 15 heures, sortie métro Cité (I.Hauller).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 heures, 1, place des Vosges, angle rue de Birague *(E. Romann)*.

« Le quartier de l'Yvette, avec visite de l'atelier-musée du sculpteur H. Bouchard, spécialement ouvert », 15 heures, métro Jasmin (V. de Langlade).

« Exposition Ensor », 11 heures, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« L'ancienne abbaye de Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« L'église Saint-Merri ou le charme du gothique flamboyant », 15 heures, entrée principale, rue Saint-Martin.

« L'arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale », 14 h 15, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'Institut, la Coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« *Promenade à travers* le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis, devant l'église Saint-Denis (Paris et son histoire).

DIMANCHE 22 JUILLET

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office du tourisme).

« La Grande Arche, le CNIT rénové, une ville du vingt et unième siècle », 10 h 30 et 14 h 15, hall RER-La Défense, *sortie* E (Art et histoire).

« Au Père Lachaise : le vieux cimetière de Brongniart », 11 h 30, *entrée* principale, boulevard de Ménilmontant.

« Au Père Lachaise : du colombarium au mur des Fédérés », 15 heures, sortie métro Gambetta, côté avenue du Père-Lachaise.

« Le quartier des Escholiers évoquant l'Université et *la ville au* Moyen-Age, 15 heures, portail principal de l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

SAMEDI 21 JUILLET

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Epanouissement psychique », par L. Buri (Usfipes).

DIMANCHE 22 JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « *11 février 1990 : l'icône miraculeuse* à Toulouse », par M. Jodin ; « Les messages de la Vierge Marie pour notre temps », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Les différentes étapes de la conscience : de l'inconscient à la supraconscience », par *L. Jackel (Usfipes)*.

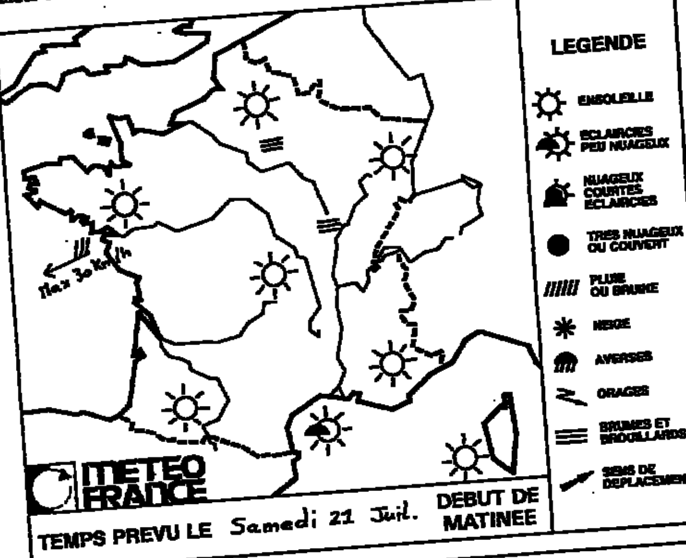
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 juillet à 0 heure et le dimanche 22 juillet à 24 heures.

Les conditions anticyclonique vont prédominer durant ce week-end sur la France. On pourra donc profiter de deux belles journées chaudes et ensoleillées.

Samedi : soleil et chaleur

Après dissipation de quelques brumes matinales dans l'intérieur du pays, ce sera une très belle journée ensoleillée sur l'ensemble de la France. Seuls quelques petits nuages de beau temps viendront égayer le ciel des Alpes et de la Corse.

Le vent soufflera modérément d'est ou nord-est sur les côtes de la Manche.

Dimanche : encore plus de soleil et de chaleur !

Le matin, sur les régions côtières de la Normandie et sur le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera nuageux mais cela ne durera pas et le soleil ne tardera pas à réapparaître. Sur les Pyrénées, quelques nuages viendront agrémenter le ciel. Partout ailleurs, après dissipation des brumes matinales, ce sera encore une très belle journée ensoleillée marquée par la chaleur de plus en plus accablante.

Les températures à l'aube atteindront 14 à 18 degrés sur la moitié nord et 16 à 20 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, le mercure grimpera jusqu'à 27 à 33 degrés sur la moitié nord et jusqu'à 32 à 36 degrés sur la moitié sud.

Un vent de nord-est assez soutenu soufflera à 40 km/h sur les côtes de la Manche. Un petit vent de sud soufflera sur les côtes méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-7-90 à 6 heures TU et le 20-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	17	D
BIARRITZ	28	18	D
BORDEAUX	34	16	D
BOURGES	29	12	D
BREST	28	14	D
CAEN	25	13	D
CHERBOURG	22	15	D
CLERMONT-FER.	27	10	D
DIJON	27	14	D
GRENOBLE-St-M-H	29	14	D
LILLE	25	13	B
LIMOGES	28	17	D
LYON	27	14	D
MARSEILLE-MAR.	30	18	D
NANCY	25	12	D
NANTES	30	18	D
NICE	27	20	N
PARIS-MONTS	28	17	D
PAU	32	16	D
PERPIGNAN	28	19	B
RENNES	30	16	D
ST-ETIENNE	27	11	B
STRASBOURG	25	10	D
TOURS	29	14	D
TOULOUSE	34	18	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER			
ALGER	32	19	D
AMSTERDAM	23	11	D
ATHÈNES	35	26	D
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	30	20	D
BELGRADE	25	16	D
BERLIN	19	12	C
BRUXELLES	25	12	D
LE CAIRE	35	24	D
COPENHAGUE	25	13	D
DAKAR	30	25	N
DELHI	33	26	C
DJERBA	32	25	N
GENÈVE	27	11	D
HONGKONG	32	28	A
ISTANBUL	28	22	D
JERUSALEM	32	20	D
LISBONNE	36	24	D
LONDRES	30	16	D
LOS ANGELES	27	20	D
LUXEMBOURG	26	13	D
MADRID	38	23	D
MARRAKECH	35	22	D
MEXICO	24	11	B
MILAN	29	17	D
MONTRÉAL	30	21	C
MOSCOU	23	13	D
NAIROBI	24	13	C
NEW-YORK	34	26	D
OSLO	27	16	N
PALMA-DE-MAJ.	33	21	D
PÉKIN	29	22	N
RIO-DE-JANEIRO	27	27	D
ROME	29	18	D
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	15	12	C
SYDNEY	18	8	D
TOKYO	35	26	N
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	17	14	P
VENISE	26	18	D
VIENNE	22	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En marge des timbres

Les timbres ne sont pas uniquement collectionnés pour leur recto illustré. Loin de là. De nombreux philatélistes reportent leur attention sur les marges des timbres, qui ne sont pas forcément vierges de toute impression, comme on serait tenté de le croire.

Le coin daté, par exemple, situé à l'angle des feuilles de timbres imprimés sur rotative, indique le jour du tirage du timbre. En France aujourd'hui, seules les valeurs d'usage courant comportent cette date. Le dernier « commémo » avec coin daté fut la *Légion étrangère* à 3,10 francs émis en 1984.

Pour certains timbres anciens imprimés en typographie, des numéros appelés « millésimes » indiquent le dernier chiffre de l'année d'impression. Le millésime se collectionne encadré de deux timbres ; le coin daté en bloc de quatre.

Autres inscriptions marginales classiques, des numéros de feuilles, des repères de couleurs, des repères électroniques (pour assurer les bons centrages de l'image, des barres « fluo » pour le tri du courrier et de la perforation. Récemment, sont apparus les « bopst », repères électroniques trapézoïdaux, du nom de l'ordinateur dont l'œil électronique compte le nombre de feuilles imprimées et le nombre de feuilles considérées comme non valables, qui sont ensuite éliminées. Ce procédé est réservé à l'impression en taille-douce.

Les marges sont appréciées pour la publicité qu'elles peuvent recueillir et que recherchent les collectionneurs thématiques.

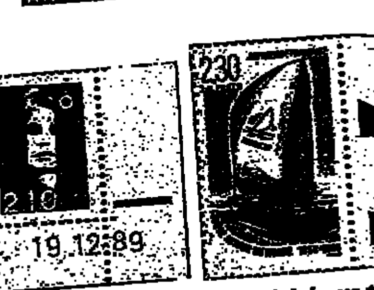
Attention de ne pas séparer les timbres israéliens de leurs « tabs », marges illustrées, partie intégrante du timbre, qui orphelin, perd toute sa valeur...

▶ **Une société spécialisée : la SOCOCODAMI (Société spécialisée des collectionneurs de coins datés et millésimés), A. Le Guillou, 19, rue Alsace-Lorraine, 22000 Saint-Brieuc.**

▶ **Un catalogue : *Marianne*, édité par la Fédération des sociétés philatéliques françaises, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.**



Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20





En haut : publicité sur timbre britannique.

En bas, de gauche à droite : coin daté, repère « bopst » et « tab » israélien représentant un pélican.

En filigrane

● **Chalon-sur-Saône, sa télécarte.** – Chalon-sur-Saône accueille, du 19 au 22 juillet, le Festival national des artistes de la rue. A cette occasion, une télécarte tirée à mille exemplaires est proposée avec le programme. Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Chalon au (16) 85-48-37-97.

● **De Gaulle en Nouvelle-Calédonie.** – L'Office des poste et télécommunications de



Nouvelle-Calédonie a mis en vente générale, le 21 juin, un timbre à 160 F CFP, pour le cinquantième anniversaire du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre. Tirage : cent mille exemplaires. Ainsi, en 1990, ont émis ou vont émettre des timbres à la mémoire du général de Gaulle : la France, Saint-Pierre-et-Miquelon, le Gabon et la Nouvelle-Calédonie (service philatélique, Nouméa RP, Nouvelle-Calédonie, tél. : (19) 687-27-48-81).

● **De Gaulle à la Défense.** – Le CNIT à Paris-La Défense accueille jusqu'au 31 août une exposition consacrée à Charles de Gaulle. Avec affiches, médailles, originaux de Raymond Moretti, livres, photos, documents... sur près de 900 mètres carrés. L'animation philatélique est assurée par Roger Brière, président du club philatélique de Grande-Synthe. Un bureau de poste temporaire est ouvert dans l'enceinte de l'exposition, avec un timbre à date créé d'après une œuvre de Moretti. L'entrée est gratuite (souvenirs philatéliques, 35 F l'unité ; les cinq, de couleurs différentes, 150 F auprès de TANIT, 25, quai du Génie, 95220 Herblay, tél. : (1) 34-50-03-50).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 21 juillet

Compiègne, 14 h : argenterie, mobilier ; **Corbeil**, 14h : mobilier, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nanterre**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Pontoise**, 8 h 45 : véhicules.

Dimanche 22 juillet

Chatou, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Fontainebleau**, 14 h : tapisserie, mobilier ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Sens**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Cannes, 14 h : armes, cannes ; **Châlons-sur-Marne**, 21 h : mobilier, objets d'art ; **Collioures**, 21 h : tableaux ; **Coutances**, 14 h 30 : art populaire ; **Douarnenez**, 14 h 15 : tableaux modernes ; **La Rochelle**, 14 h : marines ; **Le Havre**, 10 h 30 : véhicules ; **Mougins**, 20 h 30 : véhicules de collection ; **Pau**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Pont-de-Pany**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Riom**, 15 h : mobilier, argenterie ; **Royan**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Vinca**, 20 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 22 juillet

Aubagne, 14 h 30 : argenterie, mobilier ; **Biarritz**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Deauville**, 10 h et 14 h : mobilier, tableaux ; **Dieppe**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Gien**, 14 h tableaux ; **Granville**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Habas**, 15 h : mobilier, objets d'art ; **Issoudun**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Laval**, 14 h : tableaux, mobilier ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Le Touquet**, 15 h : tableaux modernes ; **Manosque**, 14 h 30 : mobilier, bijoux ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Pontivy**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Saint-Dié**, 14h : tableaux, mobilier ; **Saint-Nazaire**, 14 h 30 : mobilier, jouets ; **Tarbes**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Cannes, Béziers, Aubazine, Guérande, Metz (samedi seulement), **Batz-sur-Mer** (samedi seulement).

CARNET DU Monde

Naissances

– Robert STÉPHANE
et
Janine MAYERES,
ont le très grand bonheur d'annoncer la naissance de

Julie,

le 3 juillet 1990.

48, boulevard Piercot,
Liège-B.

Décès

– Mme Paule-Marie Grand-Chastel,
son épouse,
M. et Mme Louis Chastel
et leur fille Charlotte,
M. Laurent Chastel, Mme Brigitte Haslouin
et leur fille Claire,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

André CHASTEL,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur
dans l'ordre des Arts et Lettres,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République italienne,

survenu à Paris, le 18 juillet 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le vendredi 20 juillet.

Une messe sera dite à sa mémoire, à Paris, cet automne.

30, rue de Lubeck,
75116 Paris.
Ravine par Antonne,
24420 Savignac-les-Eglises.

– La direction des musées de France
Et la réunion des musées nationaux,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 18 juillet 1990, de

André CHASTEL,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
au Collège de France,
vice-président du Conseil artistique
des musées nationaux.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Le Comité français d'histoire de l'art
a le grand regret d'annoncer le décès, survenu le 18 juillet 1990, à Paris, de son ancien président, le

professeur André CHASTEL,
de l'Institut.

(*Le Monde* du 20 juillet et lire page 10.)

– Pierre Corret,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
font part du décès leur épouse, mère et grand-mère,

Jane CORRET,
née Morice,
professeur de philosophie,
officier d'académie.

Les obsèques ont eu lieu le 6 juillet 1990, au cimetière de Cassis.

7, villa A.-Fallières,
75019 Paris.

– La famille
Et les amis de

M. Claude LAGOUTTE,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 18 juillet 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 juillet, à 8 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

Une bénédiction sera donnée au cimetière de Saint-Laurent-de-la-Prée (Charente-Maritime), le même jour, à 16 heures, suivie de l'inhumation.

Famille Lagoutte,
8, rue du Puis-des-Cujols,
33000 Bordeaux.

– Mlle Simone Leschi,
M. et Mme Yves Leschi
et leurs enfants, Catherine, Dominique, Natalia, Jérôme,
M. et Mme Jean-Marie Borel-Léandri
et leurs enfants, Lelio et Thaïs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelle LESCHI,
née Calisti,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 17 juillet 1990.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

76, rue Barrault,
75013 Paris.
133, rue de Saussure,
75017 Paris.

Remerciements

– M. et Mme Elie Roubine
et leurs enfants,
ont été extrêmement touché par les très nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés lors du décès de leur fils et frère

Jean-Jacques ROUBINE.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le 21 juillet 1983,

Suzanne GAUTIER,
journaliste parlementaire,
secrétaire nationale de la FNAR,

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, aimée et qui restent fidèles à son souvenir.

Gémissons. Espérons.

– **MICKAËL.**

Il y a un an aujourd'hui, tu nous a laissés orphelins de ton regard, de ton sourire, de ton amour.

Comment oublier ?

– 19 juillet 1912-29 juin 1989.

Il y a un an

Odette SARRON
épouse Jacques Cottard,

entrait dans la paix du Seigneur.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et restent fidèles à son souvenir.

Office célébré en l'église Saint-Vincent de Lyon, le vendredi 20 juillet.

Messes anniversaires

– Paris. Lyon.

Il y a cinquante ans, le 23 mai 1940, le

capitaine Jean RIOTTOT,
du 10e bataillon de Chasseurs à pied,

tombait, à la tête de ses hommes, au combat de Blaregnies (Belgique).

Ce célèbre combat a été solennellement commémoré, sur les lieux mêmes, le 28 mai 1980, à l'occasion du baptême de la promotion Blaregnies, de l'Ecole des élèves officiers de Saint-Cyr Coëtquidan.

Jean Riottot repose, conformément à ses dernières volontés, parmi ses hommes, au Cimetière national belge de Huy.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui, encore vivants, l'ont connu, apprécié et aimé.

Ils voudront bien associer, à cette occasion, dans le même inoubliable souvenir, son père, le

capitaine André RIOTTOT,
officier d'état-major
du 1er corps d'armée,
commandos d'Afrique,

disparu en mer, au cours d'une opération périlleuse, le 22 mars 1944.

Une messe sera célébrée à leur intention le lundi 23 juillet, à 12 heures, en l'église de La Motte-Servolex (Savoie), où une plaque commémorative rappelle et perpétue leur souvenir.

Une gerbe sera ensuite déposée devant le panneau de l'avenue qui porte, dorénavant, leurs nom et prénoms, menant à l'historique château de Pingon, demeure de leurs parents de 1918 à 1968.

De la part de :
Mme André Olagnier-Riottot,
conservateur en chef honoraire des musées nationaux,
4, place de la Sorbonne,
75005 Paris,
Mme Paul Chomel Mareschal,
1, rue des Chartreux,
69001 Lyon,
Mme François Riottot,
28, chemin de la Raude,
69160 Tassin-la-Demi-Lune,
Et leurs familles.

– Une messe anniversaire pour le repos de l'âme de

M. Pierre SANGLIER,

décédé le 24 juillet 1989, sera célébrée en l'église Saint-Michel de Cabourg, le mardi 24 juillet, à 18 h 15.

De la part de :
Mme Pierre Sanglier,
M. et Mme Patrick Perroux,
Et de toute la famille.

Résidence Miramar,
4, avenue Foch,
14390 Cabourg,
26, rue de la Paix,
92270 Bois-Colombes.

Communications diverses

– La nouvelle adresse de M. Christian Visiatainer, gérant de la SARL Lanco, 23 *bis*, rue Popincourt, Paris, est : 2, rue Géricault, 75016 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans le Monde radio-télévision ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 20 juillet

TF 1

20.35 **Jeux : Intervilles.** Saint-Denis de la Reunion - Nancy.
22.35 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des super-moyens, en direct des arènes d'Arles : Christophe Tiozzo-Paul Whitacker
23.40 **Série : Tous en boîte.**
0.30 **Journal.**

A 2

20.40 **Série : Héritage oblige.** Cancan, de Daniel Losset.
21.35 ***Série : Euroflics.*** Faucons de glace.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Le journal du Tour.**
23.05 **Cinéma : La nuit de San Lorenzo.** ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1982) (v.o.).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Les grands voiliers, en direct de Bordeaux, avec Jean Randier, Olivier de Kersauson.
21.30 **Journal et Météo.**
21.55 **Téléfilm : Mariage blanc.** De Peter Kassovitz.
23.35 **Sport : Golf.**
23.50 **Musique : Carnet de notes.** Pièce pour clarinette, alto et piano (nº 4 et nº 5), de Bruch, par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : L'année du championnat.**
22.15 ► **Documentaire : Les allumés...** Ces rois de l'illusion.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Exploits.**
23.00 **Cinéma : MAL - Mutant aquatique en liberté.** □ Film américain de Sean S. Cunningham (1988).
0.35 **Sport : Golf.** Le British *Open.*

LA 5

20.40 **Série : Sur les lieux du crime.** Piège mortel.
22.20 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.20 **Fichier très confidentiel** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

LA 6

20.35 **Téléfilm : La justice de Tony Cimo.** De Marc Daniels
22.15 **Série : Clair de lune.**
23.05 **Série : Les années coup de cœur.**
23.30 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.05 **Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir** (3).
21.00 **Téléfilm : Atlantic rendez-vous.** De Paule Zajderman.
22.30 **Documentaire : Nik et Murray.** De Christian Blackwood.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Au pays du Grand Meaulnes.
21.30 **Musique : Black and blue.** Libres propos.
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Mémoires croisées.** *Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.*
21.30 **Avant-concert.**
22.00 **Concert** (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Symphonie de chambre nº 2 op. 38, de Schoenberg ; Les sept dernières paroles du Christ, de Haydn.

Samedi 21 juillet

TF 1

14.25 **La Une est à vous.**
15.45 **Tiercé à Evry.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
17.40 **Magazine : Trente millions d'amis.** L'accident ; Jeu : Sacrétatou ; Les conseils de l'éte : Le philosophe et les oursons.
18.10 **Série : Paire d'as.**
19.00 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.40 **Variétés : Surprise sur prise.**
22.20 **Série : Columbo.**
0.00 **Magazine : Formule sport.**
0.50 **Faisons la route ensemble.**
0.55 **Journal et Météo.**

A 2

14.25 **Série : Larry et Balki.**
14.45 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 20ᵉ étape.
16.30 **Magazine : Vive le vélo.**
17.50 **Magazine : Villa de stars.** Eddy Barclay.
19.00 **Série : Un duo explosif.**
19.30 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeu : Les clés de Fort Boyard.** De Jacques Antoine.
21.45 **Série : Frank chasseur de fauves.** Les sept clés pour Singapour (2ᵉ partie).
22.35 **Documentaire : Les explorateurs.** *Un siècle d'expéditions.*
23.30 ***Journal et Météo.***
23.45 **Le journal du Tour.**
0.05 **Variétés : Les concerts imaginaires.** Avec Buddy Holly, les Beatles, David Bowie, Dave Stewart...

FR 3

14.00 **Les grands voiliers de Bordeaux.**

— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —

15.00 **Magazine : Imagine.**
15.30 **Documentaire : Les anges de la guerre.** De A. *Pike*, H. *Nelson*, D. Daws.
16.20 **Cinéma d'animation : Aquarelle.**
16.30 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films.** De Denis Derrien. 6. Roscoff.
17.00 **Documentaire : Patrick Dupond au travail.** D'André S. Labarthe.
18.00 ► **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —

20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Hommage à Vitez.**
21.10 **Théâtre : Electre.** Pièce de Sophocle, mise en scène par Antoine Vitez. *La troisième mouture signée Vitez, au Théâtre national de Chaillot.*
22.55 **Journal.**
23.10 **Documentaire : Le dossard.** D'Alain Marcoen. *Un cycliste de second rang.*

CANAL PLUS

15.10 **Documentaire : Les allumés...** Le chiffonnier de Londres.
15.40 **Portrait : Otis Redding.**
16.15 **Spectacle : André Lamy au Casino de Paris.**
17.00 **Sport : Les goodwill games.**
18.00 **Sport : Golf.** Le British Open.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : Une taupe au Pentagone.**
22.05 **Documentaire : Rêve de cow-boy.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Les cow-boys.** ■ Film américain de Mark Rydell (1972).

LA 5

15.00 **Feuilleton : Les héritiers.**
16.30 **Un juge, un flic** (rediff.).
17.30 **Drôles d'histoires.**
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Divertissement : Les mordus de la vidéo.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Trace de sang.** De Werner Masten.
22.15 **Magazine : Désir.**
23.10 **Ne réveillez pas la taupe qui dort** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Ne réveillez pas la taupe qui dort** (suite).

M 6

14.15 **Série : Les aventures de papa-poule.**
15.05 **Série : Laramie.**
15.55 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Rwanda gorille.
16.10 ***Magazine : Adventure.***
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Le prix de la gloire.** De Jackie Cooper.
22.10 **Téléfilm : Une corde pour le pendre.** De Joseph A. Mazzuca.
23.25 **Six minutes d'informations.**
23.30 **Les privés de la nuit.** Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
0.20 **Musique : Rap line.** Emission présentée par Olivier Cachin.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (conclusion).
15.00 **Magazine : Imagine.**
15.30 **Documentaire : Les anges de la guerre.** De A. Pike, H. Nelson, D. Daws.
16.20 **Cinéma d'animation : Aquarelle.**
16.30 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (6). De Denis Derrien.
17.00 **Documentaire : Patrick Dupond au travail.** D'André S. Labarthe.
18.00 ► **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
18.55 **Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix** (2). De Pierre Jourdan.
19.45 **Scott Ross à la Villa Médicis.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
21.10 **Théâtre : Electre.** Pièce de Sophocle, mise en scène d'Antoine Vitez.
22.55 **Soir 3.**
23.10 **Documentaire : Le dossard.** D'Alain Marcoen. *Un cycliste de second rang.*

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jean Pelegri, écrivain.
20.45 **Dramatique.** Djurdjura, de François Bourgeat.
22.35 **Musique : Opus.** Lalo Schifrin musicien argentin.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **L'ultime pièce de Stravinski.** œuvres de Stravinski, Szymanowski, Schnebel, Poulenc, Respighi, Gabrieli, Hersant, Hindemith, Dallapicola, Hartmann, Ugeti.
21.45 **Concert.** (en direct de l'abbaye de Fontfroide) : Golgotha, de Martin, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Marietta Kemmer, Nathalie Stutzmann, Ian Caley...
0.00 ***Jazz.*** En direct de Montpellier ; *le trio du pianiste Olivier Hutman.*

Dimanche 22 juillet

TF 1

10.05 **Club Dorothée.**
11.00 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.28 **Météo des plages.**
11.30 **Magazine : Auto-moto.**
12.00 **Jeu : Tournez... manège.**
12.30 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Un flic dans la Mafia.**
14.15 **Série : Rick Hunter inspecteur choc.**
15.05 **Série : Marie Pervenche.**
16.25 **Tiercé à Maisons-Laffitte.**
16.30 **Série : Côte Ouest.**
17.20 **Dessins animés : Disney parade.**
18.30 **Magazine : *Téléfoot.***
19.20 **Divertissement : Vidéo gags.**
19.55 **Loto sportif.**
20.00 **Journal.**
20.40 **Cinéma : Les naufragés du 747.** ■ Film américain de Jerry Jameson (1977).
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Les turlupins.** ■ Film français de Bernard Revon (1979). Avec Bernard Brieux, Thomas Chabrol, Pascale Rocard.
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** au Conquet, en plein air, avec les scouts marins.
12.05 **Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.** Animé par Lionel Cassan.
12.30 **Jeu : *Les mariés de l'A 2.*** Animé par Georges Beller.
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Documentaire : La planète des animaux.** Safari en ballon, d'Alan et Joan Root.
14.15 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 21ᵉ étape et arrivée.
16.50 **Série : Coupable ou innocent.** Confession.
18.30 ***Magazine : Stade 2.*** Athlétisme : Grand Prix de Londres ; Canoë-Kayak : Coupe du monde à Quillian ; Golf : British Open ; Escalade : Les internationaux de Serre-Chevalier ; Les résultats de la semaine.
19.00 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Haute tension.** Pour cent millions.
22.05 **Feuilleton : Nord et Sud.** De Richard T. Heffron, avec James Read, Patrick Swayze (4ᵉ épisode).
23.40 **Journal et Météo.**
23.55 **Magazine : Musiques au cœur de l'été.** Sérénade nº 1, de Brahms, par l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Claudio Abbado.

FR 3

11.30 **Magazine : Mascarines.**
12.00 ***Flash d'informations.***
12.05 **Magazine : Estivales.** Le Touquet : Festival de la côte d'Opale.
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** De Jean-Claude Widemann.
13.30 **Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Rossini-ci, Rossini-là.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Jumping international de La Baule ; Supercross à Aix-les-Bains : France-Etats-Unis ; Fun génération.
17.00 **Les grands voiliers de Bordeaux.**
17.30 **Magazine : Montagne.** Hoggar : A la recherche des hommes bleus.
18.00 **Amuse 3.** Les tortues.
18.30 **Magazine : Planète show.** Présenté par Cyril Viguier.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Variétés : Quarante ans de rire.** Emission de Jacques Mailhot.
21.50 **Journal et Météo.**
22.15 ► **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Robert Charlebois.
22.35 **Cinéma : Paradis perdu.** ■■ Film français d'Abel Gance (1939). *Avec Micheline Presle*, Elvire Popesco, Fernand Gravey.
0.00 **Musique : Carnet de notes.** Spanische Liederspiel op. 74, de Schumann.

CANAL PLUS

10.45 **Cinéma : Air force-Bat 21.** ■ Film américain de Peter Markle (1988).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Série : Allô ! Allô !**
13.05 **Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.** 8. Amérique du Sud.
13.35 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
15.05 **Série : Deux solistes en duo.**
15.55 **Surprises spéciales.** Le sourire du requin, de Sylvie Koechlin ; Paris-Marseille, de Pierre Vinour.
16.10 **Documentaire : Terre des éléphants.** D'Irwin Rosten.
17.00 **Sport : Les goodwill games.**
17.15 **Magazine : Mag max.**
18.00 **Cinéma : Thank you Satan.** ■ Film franco-canadien d'André Farwagi (1989).

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.20 **Flash d'informations.**
19.25 **Les superstars du catch.**
20.30 **Cinéma : Pelle le conquérant.** ■■■ Film danois de Billie August (1987). Avec Max von Sydow, Pelle Hevnegaard, Erick Paaske.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Sport : Golf.** Le British Open.

LA 5

10.35 ***Série : Wonder woman.***
12.00 **Série : Supercopter.**
12.30 **Les mordus de la vidéo.**
13.00 **Journal.**
13.15 **Sport : Moto.** Grand Prix des 500 cm³ au Mans.
14.00 **Sport : Automobile.** Grand Prix des prototypes à Dijon.
14.45 **Sport : *Moto.*** Grand Prix des 250 cm³ au Mans.
15.30 **Sport : Automobile** (suite).
16.35 **Série : Madame le juge.**
18.10 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : La proie du désert.** De Mario Andreacchio, avec Cassandra Delaney, Peter Ford. *Une jeune femme seule face à trois chasseurs fous.*
22.20 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.30 **Cinéma : L'enfer mécanique.** ■ Film américain d'Elliot Silverstein (1976). Avec James Brolin, Kathleen Lloyd, John Marley.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **L'enfer mécanique** (suite).
0.25 ***Série :*** **Tendresse et passion** (rediff.).
0.50 **Série : Voisin, voisine.**
1.45 **Tendresse et passion.**
3.05 **Le journal de la nuit.**
3.15 **Voisin, voisine.**
4.35 **Tendresse et passion.**
5.00 **Voisin, voisine.**

M 6

10.20 **Téléfilm : Les jeunes pionniers.** De Harry Harris, avec Roger Kern, Linda Purl (dernière partie).
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Dessins animés : Graffi'6.**
12.40 **Série : Les routes du paradis.**
13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Roseanne.**
14.20 **Feuilleton : Les aventures de Pinocchio** (4ᵉ épisode)
15.10 **Série : Laramie.**
15.55 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Samburu (1ʳᵉ partie).
16.10 **Magazine : Adventure.**
16.20 **Série : Section 4.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 ***Informations :*** **M 6 express.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Magazine : Culture pub remix.**
19.30 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : La dame en question.** De George Schaefer, avec Katharine Hepburn, Karen Austin. *Une romancière mondaine face à la réalité.*
22.15 **Six minutes d'informations.**
22.20 **Capital.**
22.25 **Téléfilm : Pulsion fatale.** D'Anthony J. Christopher, avec Michelle McCormick, Ken Roberts. *Panique sur un campus.*
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Les privés de la nuit.** Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (24).
15.00 **Feuilleton : L'or du diable** (1ᵉʳ épisode). De Jean-Louis Fournier.
15.50 **Série : C'est notre univers** (1. En Irlande). De Ken Howard.
16.25 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.** De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
16.55 **Documentaire : *Propaganda,* l'image et son pouvoir.**
17.50 **Cinéma d'animation : Aquarelle.**
18.00 **Téléfilm : Atlantic rendez-vous.** De Paule Zajderman.
19.30 **Documentaire : Nick et Murray.** De Christian Blackwood.
21.00 **Série : Notturno, Schubert** (1). De Fritz Lehner.
22.35 **Court métrage : Toi + moi = 3.** De Christophe Otzenberger.
23.05 **Documentaire : Le temps des cathédrales** (3). De Roger Stéphane et Roland Derbois.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Berlin, aide-mémoire - Ronald Steckel.
22.35 **Musique : Le concert.** Kathryn Tickell, chanteuse écossaise.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **La vie de château.** Concert (donné le 19 juillet à l'abbaye de Fontfroide) : 9ᵉ symphonie de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.00 **Library of Congress.**

Audience TV du 19 juillet 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33,5	Santa Barbara 13,5	McGyver 5,8	Actuel. région 11,1	Top 50 0,6	Enfer devoir 1,5	Cathy et Aline 1,1
19 h 45	37,1	Roue fortune 19,8	Journal Tour 6,7	19-20 infos 6,9	Top 50 0,8	Journal 0,9	Dis donc papa 2,2
20 h 16	45,5	Journal 20,9	Journal 11,5	La classe 7,3	Scrupules 0,6	Journal 2,3	Mᵐᵉ est servie 3,2
20 h 55	47,1	Orages d'été 18,6	Panne... 10,6	Pays bleu 10.0	La barbare 0,8	Neige brûlante 5,1	Vacances... 4,3
22 h 08	49,1	Orages d'été 16,7	Jeux... 14,3	Pays bleu 10,2	Masquerade 0,8	Pub 3,2	Vacances... 4,8
22 h 44	25,4	Série noire 6,8	Profession... 5,3	Pub 3,4	Masquerade 0,5	Deux flics... 5,6	Malédiction... 3,5

ÉCONOMIE

BILLET

La grenouille et le bœuf

Le syndrome japonais frapperait-il aussi les banques françaises ? Depuis que le Crédit lyonnais a pris le contrôle de Thomson CSF finances, la course au plus gros bilan est engagée. Ainsi, le quotidien *les Echos* a révélé jeudi 19 juillet que la BNP souhaitait porter de 10 % à 20 % sa participation dans le capital de l'Union des assurances de Paris (UAP). Cette technique permettrait à la BNP d'augmenter ses fonds propres en consolidant 20 % des résultats et des fonds propres de l'UAP. L'UAP, qui *n'a aucune « hostilité à priori »* au projet, souligne que *« c'est la BNP qui est demandeuse »*. Bien entendu, l'assureur exige la réciproque.

Au-delà des discussions sur le volume des fonds propres, la querelle est aussi engagée sur le terrain de la vanité. Les banquiers français en général et nationalisés de préférence sont engagés dans la spirale de la grenouille et du bœuf. C'est à qui pourra dire : le premier banquier de France, c'est moi.

M. Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais, n'a jamais caché ses intentions de dépasser rapidement la BNP qui traditionnellement occupe la première place des banques AFB. Et le service des études du Crédit lyonnais diffusait même dans tout Paris une argumentation serrée pour démontrer que la Caisse nationale du Crédit agricole – qui occupe la première place tout court – n'avait pas le droit de consolider les comptes des caisses régionales.

Peine perdue, hélas ! De son côté la BNP, qui a vécu comme un coup très dur le transfert de Thomson CSF finances (Altus finance aujourd'hui) dans le giron du Crédit lyonnais, a cravaché ses services pour arriver à consolider avant le 30 juin les 20 et quelques milliards de francs de la BAII (Banque arabe internationale d'investissement). Son bilan en sera gonflé d'autant en 1990. Et si aujourd'hui elle se bat pour pouvoir intégrer un petit morceau de l'UAP, c'est bien pour régler ses problèmes de fonds propres, mais aussi parce qu'elle est talonnée par le Crédit lyonnais. A l'heure où les banquiers français déplorent unanimement la baisse continue de leurs marges, on peut regretter qu'ils perdent leur temps en querelles aussi stériles.

Y. M.

Après l'annonce du projet d'achat d'ICL par Fujitsu

L'Europe recherche une réponse commune à l'offensive japonaise sur l'électronique

Les Européens vont-ils réagir ? L'annonce des négociations très avancées en vue du rachat d'ICL, le principal fabricant britannique d'ordinateurs, par le groupe japonais Fujitsu (*le Monde* du 20 juillet) n'a pas créé de surprise dans les milieux informatiques.

Tous les concurrents connaissaient les liens de dépendance technologique et commerciale d'ICL vis-à-vis de Fujitsu. Le rachat avait été, à leurs yeux, comme programmé à l'avance en 1981 lors de la conclusion d'accords technologiques entre les deux firmes. Pourtant l'annonce d'un rachat proche provoque de vives réactions.

A Londres, l'affaire pourrait provoquer un débat politique, estiment les milieux de la City, les travaillistes pouvant l'utiliser comme tremplin de leurs critiques contre le laisser-faire du gouvernement.

En Allemagne, le groupe Siemens, numéro deux européen du secteur, s'est refusé à tout commentaire avant de s'être informé dans les détails. Siemens avait souvent été cité comme un candidat potentiel au rachat d'ICL. Mais sa position est compliquée par le fait qu'il distribue lui aussi les gros ordinateurs de Fujitsu en Europe. Sa marge de manœuvre est étroite.

En France, le groupe Bull, numéro un européen, en appelle à *« des actions communes des Européens »*. Il vise d'abord Siemens, les deux autres groupes – Philips et Olivetti – connaissant des difficultés. Mais le groupe Bull, lui-même en perte, n'a pas non plus beaucoup d'espace pour réagir.

Derrière l'informatique, c'est tout le secteur de l'électronique européenne qui est secoué par ce rachat probable. Même si des efforts ont été accomplis depuis environ cinq ans, notamment grâce aux programmes communs de recherche Esprit et Eurêka, l'Europe est écrasée par la guerre sans merci que se livrent Américains et Japonais dans l'électronique. La mobilisation passée est réelle mais elle n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Il devient de plus en plus difficile de sensibiliser les hommes politiques sur les investissements à très long terme et les technologies. Ce reproche est souvent adressé en particulier à M. Rocard, les industriels du secteur dénonçant la « naïveté » de son attitude lorsque comme en ce moment il recherche un accord avec le Japon.

L'absence de toute politique industrielle au niveau de la Communauté – M. Leon Brittan, commissaire à la concurrence en appelle encore ces jours-ci à supprimer toutes les aides sans distinction – ne se fait pas plus cruellement sentir que dans ces secteurs. Les industriels des télécommunications, des composants et de l'informatique cherchent néanmoins à ne pas paraître impuissants.

ERIC LE BOUCHER

Informatique : la percée nippone sur le Vieux Continent

Les négociations menées pour le rachat d'une participation majoritaire du fabricant britannique d'ordinateurs ICL par le groupe japonais Fujitsu, révélées par le *Financial Times* le jeudi 19 juillet, ont été confirmées à Londres et à Tokyo. Le quotidien britannique indiquait que l'opération était très avancée et qu'elle devait aboutir dans les quinze jours.

TOKYO

de notre correspondant

Jeudi 19 juillet, Fujitsu se refusait à commenter l'information publiée la veille par le *Financial Times*. Le président de Fujitsu, M. Tadashi Sekikawa, a cependant confirmé que des négociations étaient en cours.

Pour le quotidien économique *Nihon keizai*, la prise de participation de Fujitsu dans ICL s'inscrit dans la stratégie mondiale du fabricant nippon qui entend se créer une base solide en Europe. STC, maison mère de ICL, cherche pour sa part depuis plusieurs années un partenaire tant sur le plan de la coopération technologique que financière afin d'assurer la survie de l'entreprise.

Depuis 1981 Fujitsu et ICL sont liés par un contrat de coopération qui avait été fortement souhaité, souligne-t-on du côté japonais, par le gouvernement britannique. Le montant de la future prise de participation de Fujitsu n'aurait pas encore été arrêté. A l'origine, les Japonais pensaient qu'il serait de l'ordre de 25 % du capital de ICL mais, selon le *Nihon keizai*, les Anglais auraient demandé 50 % (soit une valeur de 4,6 milliards de francs)

Cette entrée de Fujitsu au cœur de l'industrie informatique européenne aura des conséquences importantes pour les autres constructeurs, notamment italiens et français, en raison du renforcement considérable de la compétitivité de ICL grâce aux apports technologiques et financiers nippons, estime-t-on à Tokyo. Fujitsu disposait en 1989 d'un budget de recherche-développement de 12,8 milliards de francs, représentant 13 % de son chiffre d'affaires. Cette prise de participation signifie aussi qu'il n'y aura plus de fabricant informatique purement britannique : Mitsubishi Electric ayant acquis pour sa part une autre entreprise en Grande-Bretagne, Apricot.

Pour Fujitsu, la prise de participation dans ICL s'inscrit certes dans le cadre d'une stratégie globale dictée par la compétition de plus en plus prononcée entre les construteurs japonais et le géant américain IBM, qui reste, et de loin, le numéro un mondial de l'informatique. Du point de vue de l'entreprise, elle vise à lui assurer une solide base en Europe et à lui faciliter une entrée sur le marché des pays de l'Est : ICL dispose d'une usine en Pologne depuis 1988 et d'une autre à Leningrad depuis l'année dernière.

Ph. P.

Composants : négociations entre Siemens et SGS-Thomson

La société de composants électroniques SGS-Thomson, née il y a trois ans de la fusion à 50/50 de Thomson semi-conducteurs et de la société publique italienne SGS, cherche des partenaires européens et se tourne vers Siemens.

SGS-Thomson conforte ses bons résultats de 1989. L'an passé elle avait réussi à devenir bénéficiaire de 3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliards de dollars.

Durant le premier semestre de 1990, malgré un marché mondial en stagnation, le groupe réalise à nouveau *« des ventes en croissance et des bénéfices bien que petits »*, selon M. Philippe Geyres son vice-président. En Europe par exemple, le marché a crû de 7 % mais son chiffre d'affaires gagne 23 % .

SGS-Thomson a néanmoins besoin de partenaires. Il souhaite revenir sur le marché des circuits intégrés de mémoire dynamique (DRAM), après les avoir abandonnés il y a quatre ans. Il lui faut être présent sur ce créneau tant parce qu'il représente un volume important que parce que les technologies qui y sont développées sont appliquées ensuite ailleurs.

Pour effectuer ce retour, le groupe franco-italien a besoin d'un savoir-faire qu'il n'a pas. *« Nous sommes prêts à discuter avec qui voudra,* nous a expliqué M. Geyres, *mais notre préférence va à un groupe européen. »* Il faut entendre « à Siemens », puisque le groupe allemand est le seul en Europe à posséder une technologie de DRAM.

La coopération pourrait d'ailleurs aller jusqu'à un rapprochement en bonne et due forme entre Siemens et SGS-Thomson. Selon certaines informations, un pré-accord secret *(memorandum of understatement)* aurait même été déjà conclu. M. Geyres *« se refuse à commenter »* cette information. Mais il explique : *« En Europe il y a trois groupe de taille équivalente – Philips, Siemens et SGS-Thomson. Chacun doit croître par développement de ses ventes mais aussi par acquisition ou alliances externes. L'association SGS-Thomson est ouverte à d'autres. »*

Grâce au soutien des pouvoirs publics et des programmes de recherche communautaires (Esprit et Jessi), les groupes européens auraient réussi, pour la première fois à arrêter leur recul sur la scène mondiale. Leur part du marché des semi-conducteurs a cessé de baisser, selon M. Geyres. Mais passer à une reconquête dans cette industrie, qui est l'une des plus difficiles du monde du fait de la guerre sans merci que se livrent américains et japonais, demande de changer d'échelle.

Les difficultés de Philips pourraient d'ailleurs être l'occasion de rebattre les cartes. Quoiqu'il en soit, les conversations sont engagées. Pour qu'elles soient équilibrées face au colosse Siemens, SGS-Thomson a besoin de vanter ses qualités.

E. L. B.

Télécommunications : « renforcer les coopérations »

Les Européens doivent développer *« une stratégie offensive »* dans les télécommunications en *« renforçant les coopérations »* entre les PTT des Douze et les industriels. Telle est la conclusion d'un rapport sur ce secteur, adressé vendredi 20 juillet à Mme Cresson, par l'un des *« groupes d'études et de mobilisation »* que le ministre des affaires européennes a mis en place à l'horizon 1993.

Le rapport, rédigé par une équipe présidée par M. Gérard Worms, directeur général du groupe Suez, part du constat que le marché des télécommunications s'est ouvert. L'innovation technologique a fait tomber les barrières des monopoles.

Les industriels américains et japonais en ont profité pour débarquer en Europe : American Telephone and Telegraph a pris 13 % du marché des centraux téléphoniques publics, Motorola contrôle 25 % de la téléphonie mobile, les Japonais ont conquis 95 % de la télécopie. Or le mouvement inverse n'est pas vrai, notent les auteurs. Seul Siemens et Ericsson ont réussi, timidement, à prendre pied Outre-Atlantique, et les Européens sont « absents » du Japon. L'Europe subit de la sorte un déficit de ses échanges avec les Etats-Unis de 3 milliards de francs et de 8 milliards avec le Japon. Ce déséquilibre va *« s'amplifier »* selon le rapport, du fait en particulier de la politique libérale de la CEE.

Pour répondre, les Européens doivent avoir une attitude *« lucide et offensive »*. Il faut *« identifier tous les blocages des marchés* [américain et nippon] *afin d'en exiger la levée »*, verser des aides à la recherche non pas seulement *« pré-compétitive »* mais sur les produits, définir *« des clauses de préférence communautaire pour les infra-structures publiques »* et promouvoir des *« grands projets paneuropéens »* comme la nouvelle génération de terminaux, la communication de l'écrit ou la diffusion d'images de télévision.

Avec un déficit de 1,026 milliard de francs en juin

Le commerce extérieur évolue favorablement

Les échanges de marchandises de la France se sont soldés en juin par un déficit de 1,026 milliard de francs, en données (provisoires) corrigées des variations saisonnières, a indiqué vendredi 20 juillet le ministère du commerce extérieur.

C'est le meilleur résultat mensuel depuis le début de l'année. Il marque une forte décélération du déficit par rapport aux mois de mai (– 5,682 milliards) et d'avril (– 4,380 milliards). En juin, les entreprises françaises ont exporté pour 98,721 milliards de francs et importé pour 99,747 milliards, soit un taux de couverture (CVS) de 98,97 %. Le solde agro-alimentaire a été positif de 4,985 milliards, tandis que l'énergie (– 6,214) et les produits industriels (– 3,983 malgré un excédent de 1,5 milliard pour le matériel militaire) sont restés fortement déficitaires.

Une amélioration à nuancer

Au-delà des fluctuations du solde au mois le mois, c'est surtout l'amélioration pour le premier semestre qui est à noter : en données corrigées, le déficit se monte à 13,447 milliards de francs contre 18,58 au premier semestre 1989, soit 5 milliards de moins. Sauf aggravation au second semestre, le déficit annuel devrait revenir en dessous des 40 milliards (il a été de 45,7 milliards en 1989).

Cette évolution favorable doit cependant être nuancée : la balance des paiements courants (qui tient compte des services et de certains mouvements de capitaux) compense moins que par le passé le déficit commercial. Sur les cinq premiers mois, elle a été déficitaire de 6 milliards alors qu'elle était positive de 2,6 sur la même période de 1989.

Selon la Banque de France

La demande de crédit des entreprises reste très forte

La demande de crédit distribué par les banques reste soutenue, avec un taux de progression globale de 16,3 % par an à la fin avril 1990 contre 16,4 % en décembre 1989, a annoncé le gouverneur de la Banque de France, M. de Larosière, lors de la séance plénière du Conseil national de crédit du 17 juillet 1990.

Une divergence, toutefois, se manifeste en ce qui concerne les catégories de demandeurs. Les concours consentis aux sociétés se développent actuellement à un rythme très rapide proche de 21 % l'an ce qui, selon la Banque de France, tend à montrer qu'au vu des perspectives d'activité le coût du crédit n'est pas, pour les entreprises, un facteur dissuasif. En revanche, le taux de croissance des prêts aux ménages se stabilise autour de 11,5 % avec une nouvelle décélération des crédits de trésorerie aux particuliers (14,5 % à fin avril contre 16,5 % en décembre dernier).

Déjà plus de 200 000 chômeurs dans le pays

La RDA débloque 1,6 milliard de marks pour sauver son agriculture

Des mesures d'urgence, qui vont encore alourdir le coût de l'union monétaire entre les deux Allemagnes, ont dû être décidées par le gouvernement de la RDA pour éviter un effondrement de l'ensemble du secteur agricole et agro-alimentaire est-allemand.

BERLIN

de notre correspondant

Réuni mercredi 18 juillet à Berlin-Est, le conseil des ministres a approuvé un programme d'aides financières supplémentaires de 1,65 milliard de deutschemarks (5,5 milliards de francs) afin de permettre aux entreprises de payer les salaires et de faire face à leurs dépenses en juillet et en août.

Pour le seul mois de juillet, le besoin de liquidités des exploitations est estimé à 1,3 milliard de marks. On en avait prévu au départ généreusement un demi-million. Il a fallu y ajouter 300 millions, le reste devant être couvert théoriquement par des crédits bancaires. Pour le mois d'août, le gouvernement a débloqué 400 millions pour un besoin de liquidités estimé à un minimum de 500 millions. 200 millions de crédits supplémentaires sont prévus pour les mesures de restructuration des fermes coopératives. Enfin, 750 millions sont mis a la disposition de l'industrie agro-alimentaire.

Lourdement subventionnée sous le régime communiste, l'agriculture est-allemande n'ignorait pas qu'elle allait avoir à se restructurer sérieusement pour affronter son entrée dans le marché commun agricole. Elle emploie 850 000 personnes pour une rentabilité nettement inférieure à l'agriculture ouest-européenne. Les idées pour restructurer les entreprises ne manquent pas. La taille des coopératives héritées de l'ancien régime, les LPG, en moyenne de 4 000 hectares, n'est pas forcément un désavantage par rapport à l'Ouest. Mais la survie de ces exploitations passe par d'importantes réductions de personnel, l'introduction de nouvelles méthodes de culture et d'importants investissements en matériel.

La crise a été précipitée par l'incapacité de l'industrie agro-alimentaire locale à passer le tournant de l'économie de marché.

La récolte menacée

Avec l'invasion des produits de l'Ouest, tout le système de commercialisation des productions agricoles s'est effondré. Le lait et les produits maraîchers ne trouvent plus preneur. On craint le pire pour la récolte de céréales. A cela s'ajoutent les difficultés de trésorerie provoquées par le passage au deustschemark et les réticences des banques à prêter de l'argent tant que le statut des coopératives et la question de la propriété des terres n'est pas définitivement réglée.

Parallèlement aux aides financières, le gouvernement est-allemand compte pour s'en sortir sur l'ouverture des frontières du marché commun aux produits est-allemands. Les quotas aux importations et exportations qui existaient très théoriquement devraient être levés et la CEE a accepté d'ouvrir les frontières à partir du 1er août. Il est douteux cependant que de telles mesures puissent faire effet rapidement. De nouvelles aides pourraient être nécessaires d'ici à la fin de l'année.

Cet accès de fièvre verte vient une fois de plus montrer la fragilité des calculs sur le coût de l'union monétaire. Le projet de budget pour la deuxième moitié de 1990 en cours de discussion au Parlement est-allemand prévoit un déficit de 35 milliards de marks, dont 25 milliards doivent être couverts par la RFA. Ce chiffre risque d'être vite dépassé. L'agriculture n'est pas le seul secteur au bord de l'effondrement. Le ministre des affaires sociales a estimé mardi qu'un tiers des entreprises étaient virtuellement en état de cessation de paiement. Le nombre des chômeurs atteignait 22 300 à la mi-juillet, avec un accroissement de 30 000 à 40 000 par semaine.

HENRI DE BRESSON

Souhaitant mettre fin à toute subvention d'ici à 1992

La CEE demande à quatre Etats membres de supprimer certaines aides à l'industrie

La commission européenne a demandé jeudi 19 juillet à la Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, à l'Italie et à la Belgique d'arrêter dès la fin de l'année certains programmes anciens d'aides à leur industrie qui s'élèvent à quelque 700 millions de dollars (4,2 milliards de francs) chaque année.

Mais les programmes d'aides destinés aux entreprises ne sont pas concernés pour l'instant, selon le communiqué.

La commission considère que les subventions en question qui ont été adoptées pendant la crise des années 1970 ou au début des années 1980 sont trop générales et ne se justifient plus.

Elle a entrepris l'an dernier une révision des grands programmes de soutien public à l'industrie, dans le but de supprimer d'ici à 1992 toute aide nationale (actuellement 2 % du produit intérieur brut de la CEE).

En Grande-Bretagne, le programme mis en cause qui n'a jamais été approuvé formellement par la commission (section 8 de l'Industrial development act de 1982) vise à promouvoir et à moderniser globalement l'industrie, avec un plafond de 1,9 milliard de livres (19 milliards de francs).

En Italie, il s'agit du Fonds spécial pour l'innovation technologique dont 60 % des prêts vont à l'électronique. Un total de 5 500 milliards de lires (27 milliards de francs) a été accordé à ce titre.

Aux Pays-Bas, la ligne budgétaire d'un montant de 60 millions de florins par an (170 millions de francs) destinée au renforcement de l'économie doit être supprimée.

Enfin, en Belgique, la Commission souhaite voir abolies les aides générales à l'expansion économique prévues par une loi de 1959, autorisées en 1975 par la CEE, qui représenteront en 1990 plus de 4 milliards de francs belges (632 millions de francs).



هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Une hiérarchie des inégalités

Suite de la première page

Tout le reste n'est qu'un pis-aller, la poursuite de la croissance étant intimement liée à la capacité des entreprises françaises à s'adapter aux conditions fixées par la compétitivité internationale.

A suivre ce raisonnement, le débat actuel sur les données du CERC serait donc largement faussé, voire hypocrite. Il n'aborde pas l'essentiel : l'inégalité née du chômage. En même temps, il ne tient pas compte des conséquences du passage d'une situation de crise à une situation de reprise qui perturbe nécessairement les évolutions de salaires.

Quand on quitte brutalement la récession avec sa cohorte de licenciements et de restructurations, pour la relance, qui s'accompagne de créations d'emplois, il y a logiquement une période où la tension salariale s'exaspère avant qu'un nouvel équilibre ne soit trouvé. Le contraire serait surprenant puisque, par définition, les nouveaux recrutés – souvent des jeunes – n'ont pas d'ancienneté, parfois pas d'expérience professionnelle.

Dans le cas présent, les six cent mille emplois supplémentaires générés par l'accroissement de l'activité économique au cours des deux dernières années sont allés pour les deux tiers à des moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi et à des femmes qui avaient abandonné tout espoir de travailler. Les premiers temps de la relance se traduisent fatalement par un écart salarial important.

Ainsi qu'on l'a constaté, pour s'en émouvoir aussitôt, la relance a également entraîné un fort développement du travail précaire, qui n'a pas, lui non plus, été sans effet sur le niveau des rémunerations. Les stages en tout genre, exonérés le plus souvent de charges sociales, payés parfois au-dessous du SMIC comme les fameux SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), ont, de toute évidence, contribué à entretenir ce mouvement de fléchissement des bas salaires.

Il en va de même avec les contrats à durée déterminée ou les missions d'intérim, en plein essor (jusqu'à 30 % de progression pour ces dernières). Ce qui est encore plus net avec le travail à temps partiel, qui occupe 12 % des salariés au lieu de 7 % il y a quelques années, s'adresse principalement aux femmes et correspond à des emplois dans le tertiaire marchand.

La pénurie entraîne la surenchère

Parallèlement, la reprise, alliée à l'introduction de nouvelles technologies, a entraîné des dérapages dans la partie moyenne et haute de la pyramide. Parce que les chefs d'entreprise réclamaient une main- d'œuvre qualifiée, y compris dans les fonctions relativement modestes, les premiers signes d'une penurie se sont vite fait sentir. Ils se sont accentués au fil des mois. Chaque année, par exemple, 40 % des offres pour des professionnels de la fonderie ne sont pas satisfaites...

La suite se devine. Le manque de personnel qualifié engendre naturellement une hausse des salaires, quand elle n'entraîne pas une surenchère, comme celle qui sévit pour les jeunes diplômés des grandes écoles. Les propositions à l'embauche atteignent des hauteurs vertigineuses qui font maintenant frémir les directeurs de ressources humaines, incapables de gérer de telles situations dans la durée. *Mais le résultat immédiat est là :* il y a bien augmentation salariale « normale » qui ne fait que creuser encore plus le fossé avec les bas salaires.

Jouer avec le feu

A ces causes presque mécaniques, il convient d'en ajouter d'autres, qui tiennent à l'environnement économique et politique. Instruits par les années passées, les employeurs se contraignent tous, conjoncture oblige, à « serrer » la masse salariale. Comme ils n'y parviennent pas toujours, et pour cause, l'impact est proportionnellement plus fort sur les bas salaires qui sont à la fois les plus nombreux et correspondent à des emplois de faible qualification que l'on voudrait croire condamnés par l'évolution des techniques.

Parce qu'il éprouve des difficultés à réduire le chômage, et plus encore à attaquer le noyau dur des chômeurs de longue durée, le gouvernement (les gouvernements) prend des dispositions pour abaisser le coût du travail des bas salaires, précisément, et multiplie les mesures incitatives dans l'espoir de favoriser une création d'emploi qui dégonflerait les listes de l'ANPE.

Avec ses deux plans pour l'emploi, et un troisième qui sera annoncé en septembre, M. Michel Rocard s'est engagé dans cette voie. Le succès même des contrats de retour à l'emploi (trente-neuf mille depuis le début de l'année), des exonérations de charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié (soixante-neuf mille) ou de l'exonération permanente pour le recrutement des chômeurs de plus de cinquante-cinq ans, est venu encore accentuer la tendance. Le caractère attractif de ces formules, imaginées pour le bon motif, peut donc, indirectement, avoir des conséquences perverses.

Si de nombreux éléments expliquent l'accentuation passagère des inégalités, et les justifient pour partie, on risque cependant de se trouver ainsi devant une situation limite à l'exemple de ce qui se passe en Grande-Bretagne. Outre les tensions sociales qu'elle entretient, une telle politique oblige en effet à jouer avec le feu, c'est-à-dire avec le devenir industriel et économique du pays.

L'hypothèse selon laquelle la baisse du chômage est facilitée par la baisse du coût du travail pour les bas salaires implique en effet le maintien d'une structure vieillie des emplois, notamment industriels, qui restent en France très marqués par le taylorisme, quoi qu'on en dise. Cette faiblesse, déjà inquiétante, est mise à profit pour créer de l'emploi mais retarde d'autant une modernisation indispensable.

Améliorer les qualifications

Des experts du commissariat au Plan, quipour favoriser l'emploi, avançaient déjà il y a trois ans une solution de ce genre précisaient eux-mêmes que celle-ci ne pouvait être appliquée qu'en l'attente *« d'une requalification de l'emploi industriel »*.

C'est pourquoi le détour temporaire par les inégalités doit se conjuguer avec des actions d'envergure qui entraîneraient à brève échéance une évolution des catégories d'emploi pour les adapter à la modernisation des entreprises. Mais il va de soi qu'une telle mutation suppose que pouvoirs publics, syndicats et employeurs s'unissent pour organiser d'urgence une politique de formation débouchant sur une amélioration des qualifications, susceptible d'entraîner à son tour une réduction des inégalités.

Le malheur, et on le voit bien au travers de la polémique actuelle, c'est que les termes de l'enjeu ne sont pas précisés, pas plus que n'est indiqué clairement le sens de la politique menée. Le gouvernement de M. Rocard se trouve pris au piège de la *mauvaise conscience* faute d'avoir démontré que ses ennuis d'aujourd'hui étaient dus à son intention de réduire la plus grave des inégalités, celle qui prive 2,5 millions de personnes d'un emploi.

Il faut ajouter qu'il serait plus convaincant si les centaines de milliers d'emplois supplémentaires créés se traduisaient par un recul spectaculaire du chômage. Or, celui-ci a régressé de moins de cent mille personnes seulement en deux ans, et les chômeurs de longue durée sont toujours plus nombreux...

ALAIN LEBAUBE

L'avenir des chantiers de La Ciotat

La CFDT et la CGC dénoncent le caractère « spéculatif » de l'opération Lexmar

Après la décision du conseil général des Bouches-du-Rhone d'accorder à Lexmar une concession de trente ans sur le site de La Ciotat pour relancer la construction de grands pétroliers, la CGT se félicite que *« les premiers fruits de vingt-trois mois de lutte puissent être récoltés »*.

En revanche FO estime que la décision des élus *« soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses véritables »*. Pour leur part la CFDT et la CGC, dans un communiqué quasiment identique, estiment que le conseil général« *lâche la proie pour l'ombre* » et dénoncent le caractère *« aléatoire et spéculatif de l'opération. »*

ÉTRANGER

Numéro un du poids lourd aux Etats-Unis

Navistar s'intéresse à la filiale américaine de Renault

Navistar, le numéro un du poids lourds aux Etats-Unis, a, en effet révélé jeudi 19 juillet qu'il pourrait lancer *« d'ici à dix jours »* une OPA sur Mack supérieure à celle du groupe français Renault, si celui-ci décide de retirer son offre, hypothèse immédiatement rejetée par Renault Véhicules Industriels.

RVI, qui détient 44,5 % du capital de Mack, a lancé début juillet une OPA sur l'intégralité du capital de sa filiale pour un montant global de 100 millions de dollars. RVI entend avoir le contrôle total du constructeur américain de camions pour mener en toute latitude les restructurations qui s'imposent. Les pertes enregistrées par Mack Trucks au deuxième trimestre 1990 s'élèvent en effet à 63,3 millions de dollars (350 millions de francs).

□ **La RFA suspend sa taxe autoroutière sur les poids lourds.** – Le gouvernement ouest-allemand a annoncé mercredi 18 juillet qu'il suspendait totalement jusqu'à la fin de 1990 la taxe de 1 000 à 9 000 deutschemarks par an qu'auraient dû acquitter à partir du 1er juillet les camions circulant sur les autoroutes. La Cour de justice européenne, saisie par la Commission des Communautés, lui ayant demandé la suspension de cette taxe le 28 juin (puis le 12 juillet), le gouvernement fédéral avait décidé de ne l'appliquer qu'aux transporteurs des pays hors CEE et aux Allemands (auxquels il remboursait le montant de la taxe). Mais il a décidé de continuer à déduire de l'impôt des camionneurs allemands l'équivalent du montant de la taxe.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après l'achat d'UTA et d'Air Inter par la compagnie nationale

Air France et le commissaire européen à la concurrence recherchent un compromis

M. Leon Brittan, commissaire européen à la concurrence, s'efforce, depuis plusieurs mois, de faire lâcher par Air France certaines de ses participations dans des compagnies aériennes qui lui assurent un quasi-monopole sur le marché français. M. Bernard Attali, président d'Air France, a de bonnes chances de résister à cet assaut, mais la compagnie nationale devra mettre de l'eau dans son vin et accepter une concurrence à laquelle elle ne se prêtera que contrainte et forcée.

M. Leon Brittan n'est pas content. Lui qui, au sein de la Commission de Bruxelles, est chargé de faire respecter les principes de la libre-concurrence, fondement du traité de Rome, s'est aperçu avec agacement que le rapprochement d'Air France avec UTA et Air Inter, en janvier dernier, avait donné à la compagnie française le contrôle de 97 % des capacités de transport françaises au départ de la France (*le Monde* du 11 avril).

Partant de la réflexion de bon sens qu'il ne peut y avoir de concurrence tant qu'il n'y a pas de concurrents dignes de ce nom, il a demandé au président d'Air France de lâcher quelque chose, si possible UTA, pour qu'il y ait deux compagnies internationales françaises en concurrence. M. Attali lui a répondu par la négative en faisant remarquer que British Airways avait absorbé par le passé son challenger British Caledonian sans susciter le courroux de Bruxelles.

M. Brittan a alors proposé qu'Air France revende les 35 % qu'elle détient dans la compagnie de transport régional TAT, classée quatrième transporteur français. M. Attali a laissé entendre que cela ne dépendait pas seulement de lui, laissant à M. Michel Marchais, président de TAT, le soin de refuser cette proposition d'indépendance.

M. Brittan est d'autant plus embarrassé que rien dans les textes qui fondent la CEE ne lui permet d'obliger Air France à désinvestir et à rendre leur liberté à certaines de ses filiales pour qu'elles viennent la concurrencer.

Même son collègue de la Commission chargé des transports, M. Karel Van Miert, ne le suit pas dans ce combat. *« Le passé, c'est le passé,* déclare celui-ci. *Pour apprécier la compétition entre transporteurs, il faut prendre davantage en compte l'existence d'une concurrence dans l'ensemble de la CEE et pas seulement à l'intérieur d'un Etat membre. Si on obligeait Air France à abandonner certains de ses achats, il faudrait contraindre à faire de même KLM, British Airways, Alitalia, etc. Je pense qu'il ne peut en être question et qu'il convient de se consacrer à la surveillance de la compétition entre les transporteurs, telle que nous l'avons organisée pour 1993. »*

C'est là que le bât blesse et que les discussions s'éternisent entre le président d'Air France et M. Brittan, qui voudrait que la compagnie française cède des lignes. M. Attali, qui n'est pas masochiste, se livre à un combat à retardement pour repousser le moment où il sera obligé de supporter cet affrontement à domicile. Le discours a été parfaitement rodé par plusieurs présidents d'Air France : ou bien la ligne est rentable et la compagnie nationale clame que cette marge lui est indispensable pour équilibrer les lignes de « service public » sur lesquelles elle doit faire flotter le pavillon français coûte que coûte ; ou la ligne est déficitaire et Air France fait remarquer qu'à deux transporteurs les pertes seront plus grandes encore.

Le dispositif défensif n'est pas moins efficace. Air France contrôle l'ensemble des organismes de tutelle du transport aérien français. Non seulement elle n'est pas obligée de soumettre ses plans de développement, sa situation financière et ses créations de lignes au Conseil supérieur de l'aviation marchande, à la différence des autres transporteurs, mais c'est elle qui dit au ministre des transports et à la direction générale de l'aviation civile comment elle souhaite qu'ils traitent les demandes de droits de trafic des autres compagnies. Le plus souvent, elle est entendue.

Quel libérateur ?

L'hypocrisie de certaines libéralisations décidées sous le contrôle de l'administration est patente. Ainsi celle des compagnies de charters, qui seront habilitées à desservir le monde entier sans avoir à faire une demande préalable au Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM), un privilège réservé jusque-là aux deux filiales d'Air France, Air Charter et Aéromaritime. En même temps que le Conseil supérieur donne un avis favorable, le 19 juillet, la direction de l'aviation civile rédige une circulaire qui permettra d'empêcher d'en faire profiter les importuns. Dernière précision : le marché du charter est très malade !

Dans ces conditions, qui obligera, au plus tôt, Air France à affronter une concurrence – y compris française – pour laquelle elle vient d'acquérir la carrure convenable en prenant le contrôle d'UTA et d'Air Inter ?

La Commission de Bruxelles ? Elle y est déterminée en la personne des deux commissaires à la concurrence et aux transports, mais elle n'a pas d'administration pour attribuer des droits de trafic ou surveiller l'application des règles de libre-concurrence, et elle n'est pas près d'en obtenir. Les règles récemment arrêtées pour que les transporteurs se mesurent en termes de capacité ou de prix ? Elles seront effectives au plus tôt le 1er janvier 1993.

Les tribunaux ? Ils peuvent rappeler les conditions d'une saine concurrence, comme le tribunal de commerce de Bruxelles l'a fait le 17 juillet en interdisant à Sabena World Airways, filiale de Sabena, de British Airways et de KLM, de monopoliser les créneaux horaires de l'aéroport de Bruxelles. La Cour de justice de Luxembourg peut, elle aussi, se révéler un gardien efficace de l'orthodoxie libérale communautaire. Mais les juges sont si lents !

Il ne reste plus à espérer que MM. Bernard Attali et Leon Brittan parviendront, avant la fin de l'été, à un compromis qui permettra à l'un de sauver la face et de défendre l'intérêt des consommateurs européens et à l'autre de ne pas faire trop vite violence à sa compagnie. Encore faudra-t-il s'assurer que les lignes régulières accordées à Minerve, Air Liberté, Air Littoral ou TAT ne seront pas des cadeaux empoisonnés, c'est-à-dire des lignes où la déconfiture sera vraisemblable...

ALAIN FAUJAS

Air Inter annule un quart de ses vols vendredi et samedi

Devant l'engorgement de ses standards téléphoniques après le mot d'ordre de grève lancé pour le vendredi 20 et le samedi 21 juillet, Air Inter a ouvert, le 20 juillet au matin, une nouvelle ligne téléphonique, le 16 (1) 46 75 11 11. La compagnie a eu peu de temps pour réduire son programme de vols et avertir les 48 000 passagers prévus sur 378 destinations.

Tous les vols à destination de la Corse et de l'Europe (Lisbonne, Madrid, Rome, Venise, Londres et Ibiza) seront maintenus. Pour les autres, les passagers sont invités à vérifier leur réservation en téléphonant : à Paris au 45 39 25 25 (ou au 46 75 11 11) ; en province, aux centres de réservation régionaux ou aux agences de voyage, ou en consultant le Minitel (36 15 ou 36 16 code AIRINTER) à partir de 19 heures.

Un pèlerinage de M. Roman à Toulouse

La Roumanie nouveau client d'Airbus sur le marché de l'Europe de l'Est

Pour remplacer des Iliouchine et des Boeing, la compagnie nationale roumaine Tarom vient d'acheter trois Airbus A-310 intercontinentaux équipés de réacteurs américains, ce qui porte à six cent quarante-cinq le nombre des gros-porteurs A-300 et A-310 commandés par soixante-seize clients différents *(nos dernières éditions du 20 juillet).*

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a assisté, jeudi 19 juillet, à Toulouse, à la signature de l'achat de trois Airbus A-310 par la compagnie aérienne Tarom. *« Je suis un petit peu un enfant du pays »,* a expliqué M. Roman au directeur général du groupe Aérospatiale, M. Yves Michot. Dans les années 70, celui qui devait devenir le premier ministre roumain à la fin de la dictature Ceausescu a été toulousain durant trois ans et demi et, plus spécialement, chercheur à l'Institut de mécanique des fluides dont il est diplômé depuis 1974.

Au début de cette semaine, M. Roman a fait savoir aux autorités françaises qu'il souhaitait se rendre en visite privée à Toulouse. *« C'est un rêve qui s'accomplit,* dit-il, *depuis que, de mon petit bureau, je pouvais voir, tous les matins, les essais de Concorde à l'époque. »* Le premier ministre roumain est donc venu en pèlerinage à Toulouse visiter – après sa rencontre impromptue, la veille, avec MM. François Mitterrand et Michel Rocard – les usines Aérospatiale et certains quartiers de la ville où il a vécu entre décembre 1970 et février 1974.

« J'aime ce pays et ses habitants, a-t-il expliqué, *et j'ai rêvé alors que mon pays serait lié avec ce magnifique producteur d'avions qu'est l'Aérospatiale. »*

Entre 1970 et 1985, Aérospatiale a conclu avec la Roumanie des contrats de licence qui ont permis à l'industrie locale de produire cent quatre vingt-cinq hélicoptères Alouette III et cent dix hélicoptères Puma. Aujourd'hui, on discute sur de nouveaux contrats qui concernent des hélicoptères Ecureuil, Dauphin ou Super-Puma.

Mais l'escapade de M. Roman à Toulouse a pris pour prétexte la signature par la compagnie aérienne Tarom de l'achat de trois Airbus A-310 pour environ 275 millions de dollars (rechanges comprises). Les trois avions, qui seront livrés entre mai 1992 et février 1993, sont aménagés pour transporter deux cent dix passagers sur des étapes intercontinentales qui représentent 80 % du trafic de la compagnie roumaine. Dans deux mois, Tarom devra adresser un acompte de 10 millions de dollars pour concrétiser sa commande.

« C'est un contrat sur lequel on ne prend pas de risques », reconnaît un vendeur du consortium Airbus-Industrie. *« C'est un choix judicieux »,* réplique M. Roman qui avoue militer pour *« introduire la Roumanie dans le concert aviatique européen ».* La Roumanie devient ainsi le quatrième client est-européen de l'Airbus, après la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est et l'Union soviétique. Quitte à lui louer provisoirement des Caravelle et à imaginer des modes de financement qui permettent des remboursements sur dix ans, Airbus-Industrie a décidé de partir à la conquête de l'Europe de l'Est – comme en Hongrie, en Bulgarie ou en Pologne – pour interdire à Boeing de s'y installer.

JACQUES ISNARD

□ **Iberia reprend Aerolinas Argentinas.** – Le président argentin Carlos Menem a signé mercredi 18 juillet le décret d'adjudication de 85 % des actions de la compagnie aérienne nationale Aerolinas Argentinas à la compagnie nationale espagnole Iberia, seule candidate à ce rachat. Iberia et son associé, la compagnie aérienne privée argentine Cielos del Sur devront notamment payer 130 millions de dollars en numéraire, racheter 1 610 millions de dollars de titres de la dette extérieure argentine, ainsi que 400 millions pour le rachat des intérêts, et faire 683 millions de dollars d'investissements. La privatisation d'Aerolinas Argentinas avait provoqué un conflit avec une partie des députés péronistes et avait nécessité l'intervention de la Cour suprême (*le Monde* des 10 et 18 juillet).

MARCHÉS FINANCIERS

Un projet pour le 1er janvier 1993 dans le secteur non-vie

Bruxelles prépare une nouvelle directive sur la libéralisation de l'assurance

La Commission européenne a transmis, mercredi 18 juillet, aux Etats membres de la CEE, son projet de libéralisation complète au 1er janvier 1993 de l'assurance autre que celle couvrant la vie. Depuis le 1er juillet dernier, le marché des Douze, dans cette branche, est déjà partiellement ouvert.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Aujourd'hui, la législation européenne prévoit pour les « *grands risques* » (industrie, transport etc.) que le contrat relève de la législation du pays européen où l'assureur est établi. Pour les « *risques de masse* » au contraire, les contractants doivent respecter le droit de l'Etat de résidence du preneur d'assurance.

La nouvelle réglementation envisagée pose un seul et unique principe, à savoir que l'activité d'assurance non-vie doit faire l'objet d'un agrément unique valable dans toute la Communauté et d'un contrôle des compagnies par leur pays d'origine. L'application du projet de Bruxelles devra modifier la directive actuellement en vigueur de la manière suivante :

● les dispositions nationales en matière de détermination et de calcul des provisions techniques ainsi que sur les règles concernant la représentation, l'évaluation, la diversification et la localisation des actifs devront être harmonisées ;

● il sera donné une totale liberté aux assureurs couvrant les « *grands risques* ». Ils pourront ainsi s'appuyer sur le droit national de leur choix. La Commission recommande toutefois une dérogation au principe général en maintenant l'obligation pour les compagnies de respecter, au nom de la protection de l'assuré, la législation du preneur d'assurance pour les risques de masse. Bruxelles propose en outre la suppression du contrôle préalable des polices d'assurance et son remplacement par un système de contrôle *a posteriori* tout aussi efficace pour les garanties à offrir aux consommateurs ;

● pour l'instant, les Douze interdisent l'exercice simultané sur un même territoire des activités d'assurance en droit d'établissement et en libre prestation de services pour la couverture des risques de masse. En 1993, cette interdiction devra être levée, c'est-à-dire qu'une compagnie pourra concurrencer sa propre succursale dans un pays partenaire depuis son siège social.

En ce qui concerne les facilités à consentir aux compagnies des pays tiers, la Commission envisage, comme pour les autres services, la demande d'agrément auprès d'un Etat membre qui, si elle est accordée, sera valable dans les onze autres pays de la CEE.

MARCEL SCOTTO

Après les difficultés des Tissus Roudière

Près de 130 millions de francs d'aide pour l'Ariège

Ministre délégué, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, M. Jacques Chérèque a annoncé, jeudi 19 juillet en Ariège, l'ensemble des mesures arrêtées à la suite des difficultés des Tissus Roudière à Lavelanet. *Une société ariégeoise de développement est créée. Elle est dotée de* 26 millions de francs pour 1990 et 1991. Elle est financée à hauteur de 10 millions par l'Etat, 10 millions par le groupe Chargeurs, propriétaire de Roudière, et 6 millions par le conseil général. Par ailleurs, le groupe Chargeurs réalisera un investissement de 45 millions de francs pour une nouvelle unité de tissage écru. L'entreprise et les *pouvoirs publics dépenseront en outre 40 millions de francs pour le plan social qui permettra, notamment*, la formation pendant douze mois de 353 salariés qui seront payés à 90 % de leur ancienne rémunération. Au total, et sur deux ans, 127 millions de francs, *environ, seront* apportés à ce bassin d'emploi.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

NEW-YORK, 19 juillet ↑

Reprise

Après avoir évolué de façon irrégulière et plutôt à *la baisse durant la majeure partie de la séance* de jeudi, Wall Street s'est redressé à l'approche de la clôture. Un instant tombé à 2 948,27, l'indice Dow Jones a repassé la barre *des 3 000 points. Une fois de plus, cependant, il n'a pu se maintenir au-dessus pour* s'établir finalement à 2 993,81, avec un gain de 12,13 points. Ce sont surtout les « *Blue Chips* » *qui ont tiré le marché, comme* en témoigne le bilan général. Sur 1 987 valeurs traitées, 853 ont baissé, seulement 611 ont monté et 523 n'ont pas varié.

Les résultats intérimaires assez décevants *des entreprises du secteur de* la technologie ont pesé sur les cours. En réalité, la Bourse new-yorkaise a surtout profité du raffermissement des valeurs pétrolières, en *liaison avec la remontée des prix du brut*.

Selon un analyste réputé de la place, après un premier essai manqué, Wall Street serait prêt à tenter de nouveau le franchissement de la fameuse barre des 3 000 points.

L'activité a peu varié avec 161,07 millions de titres échangés contre 168,81 millions la veille.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Alcoa	67 3/8	67 3/4
ATT	37 1/8	37 1/2
Boeing	59 1/2	59
Chase Manhattan Bank	21 1/4	20 1/2
Du Pont de Nemours	39 3/4	40 3/4
Eastman Kodak	40 3/4	40
Exxon	49 1/2	50
Ford	43 1/2	44 1/4
General Electric	74 3/8	75
General Motors	49 1/4	49 7/8
Goodyear	29 5/8	30 1/8
IBM	119 7/8	120 1/8
ITT	58 3/4	58 5/8
Mobil Oil	63 1/2	65 3/4
Pfizer	71 3/8	72 1/4
Schlumberger	63 1/2	64 1/4
Texaco	59 3/4	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	162 1/2	162 1/4
Union Carbide	19 7/8	19 3/4
USX	33 5/8	34 1/4
Westinghouse	39	39
Xerox Corp.	47 7/8	47 3/4

LONDRES, 19 juillet ↓

La baisse s'accentue

Déprimé par la baisse initiale de Wall Street, le London Stock Exchange a, jeudi, accentué son *repli pour terminer en nette baisse. L'indic Footsie de cent valeurs* a abandonné 14,7 points, à 2 387,3.

Le marché s'est montré particulièrement calme. Ce sont quelque 410 millions de titres qui ont changé de mains, contre 589,8 millions la veille. *L'assouplissement de la politique de crédit américaine n'étant* plus pour l'instant d'une actualité immédiate, les investisseurs ont préféré faire preuve de prudence. La publication, sans grande surprise, des statistiques sur les *salaires britanniques, le chômage et la masse monétaire n'ont* pas eu de véritable impact sur la tendance.

Parmi les principaux secteurs en baisse, l'on trouvait les alimentaires, les magasins et surtout les internationales affectées par la fermeté du sterling. Ferranti, *fabricant* de matériel de défense, *s'est replié à la suite* de la publication de ses résultats annuels, en perte de 162 millions de livres. Les actions du groupe électronique STC se sont envolées à la suite des *négociations engagées par la firme japonaise* Fujitsu pour prendre une participation majoritaire dans sa filiale ICL *(lire page 17)*.

PARIS, 20 juillet ↓

Glissement

Amorcé vingt-quatre heures auparavant, *le mouvement de glissement s'est poursuivi vendredi* à la Bourse de Paris. Le démarrage avait pourtant été prometteur avec une progression légère de 0,09 %. *Mais rapidement le terrain gagné était* reperdu, et dès 11 heures l'effritement gagnait la cote (– 0,10 %). En début d'après-midi, l'indice CAC-40 accusait un retard de 0,17 %. Plus *tard dans la journée, il s'établissait* à 0,12 % en dessous de son niveau précédent.

Indécis, hésitant, perplexe ? Les observateurs ne savaient trop comment qualifier le marché, qui, semble-t-il, *a déjoué les pronostics optimistes* faits en tout début de matinée après l'annonce d'une réduction inattendue du déficit commercial français pour juin (1,03 milliard de francs *seulement au lieu des 3,54 milliards de francs attendus*). Les investisseurs feraient-ils la fine bouche quand l'analyse démontre que cette amélioration provient, pour une bonne part, *d'une augmentation des exportations ?*

A dire vrai, *les boursiers ont été très favorablement* influencés par cette nouvelle. D'après les spécialistes, deux raisons expliquent l'air néanmoins pincé pris par le marché : *la proximité du week-end, qui incite, surtout en cette période assez* creuse de l'année, à user de prudence ; l'imminence de la liquidation générale. Cette dernière aura lieu lundi prochain 23 juillet. *Pour la première fois depuis trois mois, elle* sera légèrement positive. Dès lors, bien des opérateurs ont sauté sur l'occasion pour ajuster leurs positions et prendre *du bénéfice. Force est de constater que les ventes* enregistrées ont été bien absorbées.

Une chose est au moins certaine : le bilan de la semaine reste très positif avec une hausse d'environ 1 %. Des analystes estiment que la reprise d'été, commencée le 11 juillet *dernier, n'est, pour l'instant,* qu'interrompue.

TOKYO, 20 juillet ↓

La rechute

Le mauvais temps est revenu vendredi au Kabuto-Cho de Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance en s'accélérant *notablement. L'indice Nikkei, qui ne cédait encore que* 269,69 points vers midi, accusait à la clôture un retard de 634,10 points (– 1,92 %).

Selon les spécialistes de la place, les raisons de cette rechute sont multiples. Des rumeurs auraient d'abord circulé dans les travées sur le *prochain éclatement d'un scandale boursier (?)*. D'importantes ventes d'arbitrage liées au terme ont été enregistrées. Pour couronner le tout, la proximité immédiate du week-end a incité les opérateurs à alléger leurs positions par prudence.

L'activité est toutefois restée relativement *faible avec 500 millions de titres échangés contre 600 millions* la veille.

VALEURS	Cours du 19 juillet	Cours du 20 juillet
Akai	1 040	1 030
Bridgestone	1 540	1 530
Canon	1 890	1 870
Fuji Bank	2 600	2 550
Honda Motors	1 770	1 760
Matsushita Electric	2 140	2 100
Mitsubishi Heavy	980	971
Sony Corp.	8 840	8 890
Toyota Motors	2 300	2 260

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI : plein feu sur les spécialités.** – ICI, le géant britannique, quatrième chimiste du monde (132 milliards de francs) procède *à un vaste remodelage de sa chimie à haute valeur ajoutée.* Il va créer pour ce faire une division unique ICI Specialties, qui regroupera à compter du 1er janvier 1991, toutes les activités actuellement exercées dans les branches « colorants et chimie fine », « spécialités chimiques » et « produits biologiques ». Sera *également adjointe à cette nouvelle entité, une partie* de la division « produits chimiques et polymères ». Avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de livres sterling (15 milliards de francs) « ICI Specialties » deviendra le numéro deux mondial dans la chimie à haute valeur ajoutée, derrière *le leader français Rhône-Poulenc.*

□ **M. Hubert Lafont nommé administrateur judiciaire de la société de Bourse Tuffier.** – Le tribunal de commerce de Paris a décidé, jeudi 19 juillet, d'engager une procédure de redressement judiciaire pour la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py. *M. Hubert Lafont a été nommé administrateur judiciaire avec une mission d'assistance et M. Antoine Chevrier, représentant des créanciers.*

□ ***M. Alan Bond offre de démissionner de la présidence de Bond Corp.*** – *Le magnat australien, M. Alan Bond, a offert de démissionner de la présidence* de son holding Bond Corporation et a fait plusieurs autres concessions, lors d'une rencontre avec les porteurs d'obligations de la société, pour obtenir l'approbation de son plan de restructuration destiné à sauver sa firme de la faillite, a annoncé, *jeudi 19 juillet, M. Peter Lucas, administrateur de Bond Corp.* M. Alan Bond comptait ainsi convaincre les souscripteurs d'obligations d'accepter la vente des actifs australiens de Bond Brewing Holdings (brasserie) à Bell Resources, une transaction de 1,8 milliard de dollars australiens (7,7 milliards de francs), et obtenir *leur accord pour la suspension du versement des intérêts* sur les obligations pendant un an. Une majorité de 75 % des porteurs d'obligations de Bond Corporation Holdings est nécessaire pour entériner son projet de restructuration du groupe.

□ **L'UAP porte sa participation à 27,6 % dans Sun Life.** – Dans le cadre de l'augmentation de capital de la compagnie d'assurance-vie britannique Sun Life, l'Union des assurances de Paris (UAP) et le groupe sud-africain Transatlantic ont convenu de porter leur participation à 27,6 % dans cette *société. L'UAP indique avoir acquis* auprès de Transatlantic des droits lui permettant de porter sa participation à 27,6 %, *« c'est-à-dire au même niveau que son partenaire sud-africain »*. En *outre, l'UAP et Transatlantic ont donné à Sun Life une garantie de bonnes fins de son opération d'augmentation de capital*, dans la limite de 30 %. Au-delà de ce seuil, la réglementation britannique contraint de faire une offre publique d'achat. Sun Life avait annoncé, le 12 juillet, une augmentation de capital de 67,5 millions de livres (675 millions de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	430	426
Asystel	105	....
B.A.C.	215	215
B. Demachy Ass.	575	575
Bque Tarneaud	175	175
B.I.C.M.	841	842
Boiron (Ly)	385	390
Boisset (Lyon)	252	....
Câbles de Lyon	3500	3500
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	1219	1250
Calberson	518	513
Cardif	684	665
C.E.E.	385	385
C.E.G.E.P.	280	279
C.F.P.I.	250	250
Cimenis d'Origny	749	748
C.N.I.M.	1261	1251
Codetour	275	275
Comareg	354	352
Conforama	1116	1123
Creeks	375	365 20
Dafsa	210 50	...
Dauphin	713	720
Desquenne et Giral	287	285
Devanlay	1152	..
Deville	500	498 60
Dolisos	175	175
Editions Belfond	260	265
Elysee Invest.	15 50	15 20
Europ. Propulsion	410	400
Finacor	198	198
Garonor	915	....
GFF (group.fon.f.)	473	469 90
Grand Livre	474	473
Gravograph	254	250
Guintoli	1160	1180
I.C.C.	265	260
IDIA	358	355 50
Idianova	161	159
I.M.S.	1300	1300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IN2	300	300
I.P.B.M.	136	135
Loca investis.	328	327
Locamic	130 50	130
Matra Comm	182	181
Metall.Minière	215	211
Molex	240	240
Navale-Delmas	1265	1262
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	602	610
Prasbourg	92	92
Présence Assur.	550	467
Publ.Filipacchi	702	698
Razel	690	690
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
St-H. Matignon	265	260
S.C.G.P.M.	606	600
Segin (Li)	323	320
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	485	495
S.M.T. Goupil	203 80	231 50
Sopra	205	202 90
Supra	210	205
TF1	294 90	293
Thermador H. (Ly)	300	300
Unilog	200	..
Union Fin. de Fr.	480	470
Viel et Cie	174 80	170
Y. St-Laurent Groupe	1083	1072

Marché des options négociables le 19 juillet 1990

Nombre de contrats : 11 238

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	640	32	–	14	–
Elf-Aquitaine	720	16,50	–	37	–
Eurotunnel SA-PLC	50	5,60	7,40	2,20	3,74
Euro Disneyland SC	110	1,30	–	–	–
Havas	637	18	–	–	–
Lafarge-Coppée	480	26	45	15,10	–
Michelin	100	5,70	11	5,50	9
Midi	1 300	–	81	56	–
Paribas	680	7	–	–	–
Pernod-Ricard	1 083	95	–	–	–
Peugeot SA	760	31	55	33	–
Rhône-Poulenc CI	440	12	–	18	–
Saint-Gobain	600	11,50	25	–	–
Source Perrier	1 700	9	–	–	–
Société générale	600	14	30	–	–
Suez Financière	440	17	32	14	–
Thomson-CSF	110	3,50	8,10	8,80	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 juillet 1990
Nombre de contrats : 67 283.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,80	102,86	102,96
Précédent	102,88	103	102,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	1,12	1,88	0,70	0,78

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5075 F ↑

Le dollar s'est affaibli face aux monnaies européennes vendredi 20 juillet, tandis qu'il regagnait du terrain sur le yen, éprouvé par des rumeurs de scandale financier à Tokyo. A Paris, le billet vert s'échangeait *en fin de matinée* à 5,50 francs, 1,6390 DM et 148,75 yen, et le mark valait 3,3550 francs.

FRANCFORT	19 juillet	20 juillet
Dollar (en DM)	1,6410	1,6370
TOKYO	**19 juillet**	**20 juillet**
Dollar (en yens)	147,60	148,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 juillet) .... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (19 juillet) .... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	18 juillet	19 juillet
Valeurs françaises	97,10	96,80
Valeurs étrangères	96,90	97,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	537,42	537,42
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 029,50	2 023,31

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 juillet	19 juillet
Industrielles	2 981,68	2 993,81

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	18 juillet	19 juillet
Industrielles	1 900,60	1 888,70
Mines d'or	179,40	181,20
Fonds d'Etat	79,36	79,30

TOKYO

	19 juillet	20 juillet
Nikkei Dow Jones	33 055,62	32 421,52
Indice général	2 393,08	2 363,43

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,4970	5,4990	+ 75	+ 85	+ 150	+ 170	+ 460	+ 520
$ can.	4,7614	4,7672	– 182	– 141	– 329	– 284	– 770	– 670
Yen (100)	3,7054	3,7093	+ 63	+ 80	+ 126	+ 152	+ 361	+ 422
DM	3,3555	3,3582	+ 36	+ 52	+ 79	+ 102	+ 223	+ 280
Florin	2,9786	2,9813	+ 36	+ 49	+ 72	+ 92	+ 201	+ 254
FB (100)	16,2826	16,2982	– 19	+ 155	+ 58	+ 310	+ 444	+ 958
FS	3,9194	3,9237	+ 20	+ 35	+ 45	+ 68	+ 160	+ 225
L (1 000)	4,5827	4,5882	– 90	– 44	– 142	– 87	– 365	– 261
£	10,0018	10,0109	– 453	– 407	– 874	– 805	– 2356	– 2201

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 3/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 1/4	9 5/8	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	8 1/2	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16
L (1 000)	5	6	10 3/4	11 1/4	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 14 h 28

BOURSE DU 20 JUILLET

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3650	C.N.E 3%	3675	3663	3670	- 0 14
1081	B.N.P. T.P	1103	1105	1090	- 1 18
....	C.C.F. T.P	1200	1200	1200	....
1113	Cr.Lyon. T.P	1122	1122	1122	....
1980	Renault T.P	1920	1920	1920	....
2007	Rhone Poul. T.P	2030	2030	2030	....
1250	Saint Gobain T.P.	1139	1135	1130	- 0 79
1255	Thomson T.P	1246	1245	1230	- 1 28
1010	ACCOR	989	991	985	+ 0 61
755	Air Liquide	782	793	794	+ 0 25
1940	Als.Superm	1898	1852	1700	+ 0 12
515	A.L.S.P.I.	538	530	521	- 3 16
2330	Arjom. Prioux	2300	2292	2330	+ 1 30
1070	AGF Sté Centrale	1079	1079	1075	- 0 37
1080	Aux. Entrepr.	1088	1060	1076	+ 0 75
....	Avenir H. Média	385	385 40	364 10	- 0 25
245	Axa Midi Ass.	251 60	250 30	248 80	- 1 19
290	Bafip	277	271 60	290	+ 4 69
280	Bail-Equipem.	278	272	270	- 2 17
1000	Bail Investiss.	925	935	935	+ 1 08
585	Bancaire	588	584	581	- 1 19
795	Bazar H.-V	780	780	780	....
875	Beghin-Say	900	909	895	- 0 56
1390	Berger (M)	1255	1250	1204	- 4 06
645	Bic	645	645	652	+ 1 09
850	B.I.P.	921	888	888	- 3 58
670	BIS	582	678	578	- 0 69
420	B N P (CI)	438 60	432 50	435 20	- 0 78
1040	Bollore Tech.	1060	1064	1060	....
3300	Bongrain	3360	3330	3350	- 0 30
1050	Bon-Marché	1042	1045	1047	+ 0 48
840	Bouygues	624	621	622	- 0 32
136	BP France	143	143	142 70	- 0 21
885	B S N	890	888	892	+ 0 22
900	Canal Plus	974	970	989	- 0 51
495	Cap Gem.S.	482 50	479	476 50	- 1 24
3500	Carrefour	3748	3732	3729	- 0 45
128	Casino	143 50	143 10	145	+ 1 05
107	Casino ADP	109 80	110	110	+ 0 18
1130	Castorama D.L.	1110	1119	1115	+ 0 46
225	C.C.F.	227	225 30	230 20	+ 1 41
133	CCMC Ly.	120	119 50	118	- 1 62
460	C.D.M.E.	487	480 20	487 60	+ 0 12
560	C.E.G.I.D.	550	530	530	- 3 64
255	Cerus (Ny)	258 90	255	255	- 1 51
685	C.E.P. Comm.	683	687	679	- 0 59
365	Cerus	350 30	346	344	- 1 80
580	Cetelem	560	550	550	- 1 79
565	C F A O	510	512	515	+ 0 98
500	CF Ins	470	470	465	- 1 06
625	C G E	848	648	845	- 0 15
440	CGI Info	402 70	405	404 50	+ 0 60
1330	C G I P	1271	1270	1265	- 0 47
560	CGP	570	566	570	....
1030	Chargeurs S A	974	975	976	+ 0 21
780	C I C A (M)	738	745	745	+ 1 22
1740	Ciments franc.	1780	1772	1786	- 0 79
610	Club Mediter.	617	620	620	+ 0 49
196	CMB Packa.	187 90	187 50	187	- 0 48
145	Codetel	119	118	119 20	+ 0 17
350	Cofimeg	338 50	336	336 10	- 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
825	Colas	801	800	801	....
380	Cpt. Entrep.	335	348	335	....
1160	Compt.Mod.	1150	1111	1111	- 3 39
325	Concept S.A.	295	292 20	291	- 1 36
430	CPR (Paris Rés.)	425 50	425 10	423	- 0 59
1280	Créd. Foncier	1280	1280	1288	+ 0 63
810	Cr Lyon.(CI)	820	811	820	....
1450	Credit Nat.	1485	1486	1475	- 0 67
385	CSEE	311	309 50	300 10	- 3 50
3090	Damart	2985	3052	3051	+ 2 21
....	Dassault Aviation	513	511	506	- 1 36
330	Dassault Electr.	272 50	272 70	269 50	- 1 10
1920	De Dietrich	1720	1719	1720	....
210	Dév.P.d.C.(Li)	205	211	211	+ 2 93
310	Dév.R.Sud-Est	286	282	285	....
550	D M C	506	613	509	+ 0 59
3980	Docks France	3875	3780	3800	- 1 84
585	Dumez	756	780	762	+ 0 79
2640	Eaux (Gle)	2859	2860	2850	- 0 34
550	Ecco	520	520	520	....
1040	Electro-Finan.	973	971	979	+ 0 62
685	Elf Aquitaine	888	899	700	+ 1 74
500	- (Certific.)	495	500	506	+ 2 02
1180	Epeda B.-F.	1180	1157	1155	- 2 12
2650	Essilor	2725	2700	2694	- 1 14
1300	Essil.Int.(DP)	1265	1270	1238	- 2 13
780	Esso	723	720	724	+ 0 14
2020	Euralrance	2041	2042	2025	- 0 78
2220	Eurocom	2015	2015	2005	- 0 50
103	Eurodisneyland	98 75	98 70	97 55	- 1 22
4000	Euromarché	4070	4100	4080	+ 0 25
1320	Europe 1	1223	1260	1250	+ 2 21
47	Eurotunnel	52 30	53 50	53 45	+ 2 20
1760	Exor	1700	1708	1700	....
1680	Facom	1620	1600	1610	- 0 62
185	Finextel	178	176	178	+ 1 14
365	Fives Lille	379 80	379	368	- 3 11
2350	Fromager. Bel	2300	2300	2300	....
1980	Gal.Lafayette	2006	2000	2012	+ 0 30
2040	G.A.N.	2155	2155	2159	+ 0 19
470	Gascogne (B)	502	500	499 50	- 0 50
1630	Gaz et Eaux	1612	1681	1630	+ 1 12
1130	Geophysique	1285	1230	1284	- 0 08
595	Gerland Ly.	590	589	590	....
850	Groupe Cité	869	852	850	- 1 05
1650	GTM-Entrep.	1743	1740	1740	- 0 17
1020	Guyenne-Gas.	1041	1040	1049	+ 0 77
335	Hachette	315	317	315	....
635	Havas	620	620	620	....
670	Hénin (La)	645	642	636	- 1 40
1210	Hutchinson	1136	1125	1125	- 0 88
360	Imétal	357	367	354	- 0 84
124	Immob. Phénix	118	115 10	115 10	- 2 46
131	Ingénico	131 90	128	132	+ 0 08
4130	Inst. Mérieux	3765	3785	3751	- 0 37
520	Interbail	459 20	464 90	464 90	+ 1 24
1340	Intertechnique	1385	1340	1370	- 1 08
1070	J. Lefebvre	1060	1045	1060	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1070	Labinal	1065	1055	1050	- 1 41
2820	Lab. Bellon	2840	2811	2840	....
470	Lafarge	482 50	484	490	+ 1 55
1340	Lebon	1361	1361	1361	....
4460	Legrand	4590	4565	4569	- 0 46
2380	Legrand (DP)	2565	2532	2600	+ 1 38
700	Legris Industries	776	780	771	- 0 64
740	Locabail Imm.	780	785	804	+ 3 08
490	Locafrance	486	493	483	- 2 42
845	Locindus	784	785	780	- 0 51
490	Luchaire	449	442	449	....
4390	L.V.M.H.	4611	4620	4621	+ 0 22
690	Lyonn. Eaux	617	621	620	+ 0 49
380	Majorette Ly.	332 10	332 10	332	- 0 03
410	Mar. Wendel	413	405	403	- 2 42
370	Matra	349	345	344	- 1 43
6110	Merlin-Gerin	6250	6210	6270	+ 0 32
188	Metaleurop	160	180	153 40	- 4 13
220	Métrologie In.	202	199 90	190	- 5 94
115	Michelin	97	96 95	97	....
1260	Midi (Cie)	1246	1240	1231	- 1 20
154	Midl. Bk Sa *	135	135	133 10	- 1 41
330	Min. Salsig (Nb)	384	356	357	- 1 92
173	MMB	161 90	162	169 50	- 1 48
113	Moulinex	105 10	107 90	105	- 0 10
1500	Navig. Mixte	1579	1589	1568	- 0 70
190	Nord-Est	194	192	191	- 1 55
545	Nordon (Ny)	535	538	540	+ 0 93
780	Nouv Galeries	705	704	707	+ 0 28
775	Occid. (Gle)	755	755	752	- 0 40
1900	Omn. f. Paris	1833	1831	1840	+ 0 38
355	Olipar	380	380	380	....
5390	Oréal	543	545	545	+ 0 37
635	Paribas	630	630	630	....
1500	Pechelbronn	1576	1574	1555	- 1 33
147	Pechiney Int.	157	157	157 10	+ 0 06
335	Pechiney (CIP)	322	319	322 50	+ 0 16
615	Penhoet	585	588	590	+ 0 85
1210	Pernod Ricard	1131	1125	1125	- 0 53
810	Peugeot	734	739	735	+ 0 14
....	Pinault	505	506	600	- 0 99
435	Plastic-Omn.	430	428	416	- 3 26
610	Poliet	620	618	611	- 1 45
1190	Prétabail-Sic.	1120	1101	1110	- 0 89
780	Primagaz	721	721	720	- 0 14
655	Printemps	650	651	656	+ 0 92
3850	Promodes	2141	2120	2090	- 2 38
680	Radiotechn.	808	805	593	- 2 47
199	Raff. D.Total	217 10	216 10	216 60	- 0 23
3380	Redoute (La)	2850	2890	3015	+ 2 20
....	Rémy et Associés	385	382 80	384 20	- 0 21
470	R. Poulenc CIP	457	457	459	+ 0 44
370	Robur Financ.	350	....	....	....
75	Rochette (La)	69	69	69	....
2190	Roussel Uclaf	2350	2270	2369	+ 0 38
4800	R. Impéd.Ly *	4458	4500	4470	+ 0 27
200	Sade (Ny)	195	193	195 80	+ 0 41
1540	Sagem	1660	1665	1685	+ 1 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Saint Gobain	589	568	565	- 0 70
1440	Saint Louis	1508	1518	1523	+ 0 99
1460	Salomon Ly.	1530	1525	1570	+ 2 61
485	Salvepar (Ny)	510	520	495	- 2 94
980	Sanofi	1017	1020	1008	- 0 88
1700	S A T	1760	1730	1760	....
315	Saul. Chât.	330	335	323	- 2 12
1750	Saupiquet (Ns)	1600	1580	1600	....
1030	Schneider	1028	1020	1026	- 0 19
22	SCOA	23 70	23 70	23 45	- 1 05
1330	S.E.B.	1322	1305	1310	- 0 91
500	Sefimeg	481 10	481	478	- 0 64
885	Sextant A.	692	691	715	+ 3 32
1550	S F I M	1584	1572	1570	- 0 88
250	S.G.E.	276	276	270 50	- 1 64
620	Simco	552	556	553	+ 0 18
1000	St. Rossignol	1008	981	960	- 4 76
1050	Sligos	1040	1048	1033	- 0 67
555	Société Géné	587	566	566	- 0 18
135	Sodecco(B)	127	127 80	127 80	+ 0 63
162	Sodero(Ns)	161	184	161	....
705	Sodexho	610	610	620	+ 1 64
107	Sogenal(Ny)	100 30	100 20	100	- 0 30
440	Sogerap.	483	482	480	- 0 62
2120	Som-Allib.	1750	1670	1710	- 2 29
1560	Source Perrier	1491	1495	1484	- 0 47
740	Sovac	685	686	685	....
700	SPEP	660	660	680	....
800	Spie-Batignol.	761	760	750	- 1 45
1300	Strafor	1335	1339	1330	- 0 37
435	Suez	434 90	434 80	435	+ 0 02
540	Synthelabo	592	589	610	+ 3 04
121	Thomson	102 50	102	102	- 0 49
675	Total	712	721	717	+ 0 70
118	- (certif.)	124 80	123 80	125	+ 0 16
400	Truffaut Fin.	402 90	397 50	398	- 1 22
620	U A.P.	607	605	806	- 0 16
420	U F B Locab.	420	412	412	- 1 90
1180	U I C	1225	1225	1210	- 1 22
675	U I F	842	841	641	- 0 16
935	U I S	900	882	900	....
880	Unibail	845	842	855	+ 1 18
235	U C.B	248	245	249	+ 0 40
560	Valéo	560	560	555	- 0 89
295	Vallourec	313	313	317 60	+ 1 47
405	Via Banque	423	420	422 50	- 0 12
1360	Zodiac	1442	1440	1435	- 0 49
1220	Eli Gabon	1220	1219	1240	+ 1 64
138	Amax	144	143 80	143 80	- 0 14
169	Amer. Express	174 50	171	171	- 2 01
245	A T T	205 50	207 50	207 50	+ 0 97
152	Anglo Amer.C.	153	155 10	155 30	+ 1 50
415	Amgold	426	417	417	- 2 11
280	Banco Santander	282 80	299	298	+ 1 78
980	B.A.S.F	962	951	941	- 2 18
980	Bayer	1010	993	994	- 1 58
72	Buffelsfont.	82 90	81 50	81 80	- 1 33
134	Chase Manh.	118	114 50	114 50	- 2 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
130	De Beers	125	125 50	126	+ 0 80
2630	Deutsche Bank	2817	2770	2761	- 1 99
1420	Dresdner Bank	1575	1563	1553	- 1 40
55	Driefontein	62 50	62 50	62 20	- 0 48
220	Du Pont-Nem.	221	223 20	223 50	+ 1 13
235	Eastman Kodak	222	219 50	219 40	- 1 17
13 50	East Rand	16	15 30	15 30	- 4 38
69	Echo Bay	70 60	69	69	- 2 07
245	Electrolux	236	237 50	240	+ 1 69
1250	Ericsson	1255	1245	1245	- 0 80
270	Exxon Corp.	266 80	274 10	274 10	+ 2 74
250	Ford Motor	240 10	243	243	+ 1 21
43	Freegold	46 25	46 10	46 20	- 0 11
15	Gencor	15	14 60	14 80	- 2 67
400	Gén. Elect	411	413	412	+ 0 24
280	Gén. Motors	270	274	274	+ 1 48
530	Gén. Belgique	532	543	543	+ 2 07
64	Gd. Métropol.	65 50	65 50	65 50	....
77	Guinness	81 20	80 80	80 80	- 0 49
24	Hanson PLC	24 30	24 40	24 20	- 0 41
32	Harmony Gold	36 40	36 80	36 60	+ 0 56
270	Hewlett Packard	282	258	258	- 1 53
55	Hitachi	55 15	54 50	54 50	- 1 18
900	Hoechst	945	940	940	- 0 53
96	Homestake	103 50	101 10	101 10	- 2 32
114	Imp. Chemical	115 40	113 80	113 80	- 1 39
665	I.B.M.	658	662	660	+ 0 30
335	I T T	322 80	322 50	322 50	- 0 09
144	Ito Yokado	153 50	152	152 20	- 0 85
76	Matsushita	80 50	78 40	78 10	- 2 98
19 50	Maxwell	18 80	18 50	18 50	- 1 9[illegible]
200	Mc Donald's	207 90	208 50	206	- 0 91
465	Merck	495	495 50	494	- 0 20
480	Minnesota M.	493 50	494 50	494 50	+ 0 20
355	Mobil corp	351	360	360	+ 2 56
205	Morgan J P	210	209	209	- 0 46
34600	Nestlé	34100	33800	33800	- 0 88
1040	Nodorf	1076	1088	1088	+ 1 12
173	Norsk Hydro	172	174	174 50	+ 1 45
107	OFSIL	108	108	108	....
1940	Pétrofina	1915	1933	1933	+ 0 94
245	Philip Morris	276 10	275 50	275	- 0 40
99	Philips	86 20	87 25	87	+ 0 93
86	Placer Dome	91 70	90 10	90 10	- 1 74
320	Quilmès	296	291	290	- 2 03
24	Randfontein	24 90	24 90	24 90	....
425	Royal Dutch	441	446	446 50	+ 1 25
54	R T Z	56 30	56	56 10	- 0 36
9	Saat.& Saatchi	8 30	8 05	8 05	- 3 01
46	St Helena	45 85	45 05	45	- 1 85
335	Schlumberger	346	352 60	353	+ 2 02
44	Shell transp.	47	47 80	47 80	+ 1 70
2460	Siemens	2622	2600	2588	- 1 30
315	Sony	332	327	327	- 1 51
92	Sumitomo Bank	91	89	89	- 2 20
245	T D K	270 20	269	269	- 0 44
48	Telefonica	51 50	52 95	52 40	+ 1 75
39	Toshiba	40 55	39 50	39 50	- 2 59
465	Unilever	480	485	483	+ 0 63
335	Unit.Techn.	332	331	334	+ 0 60
370	Vaal Reefs	391	400	400	+ 2 30
305	Volvo	338	338	330	- 2 57
153	West. Deep.	179	176 50	176 50	- 1 40
275	Xerox Corp	263	261	261	- 0 76
107	Yamanouchi	116 40	114	114	- 2 06
1 79	Zambia Cop.	1 88	1 85	1 85	- 1 60

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 8,8%77	119 50	1 39
Emp.Etat 9,8%78	100 20	0 21
10,80% 79/94	101 71	9 43
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	102 55	5 96
Emp.Etat 13,4%83	110 12	7 74
Emp.Etat 12,2% 84	104 65	9 52
Emp.Etat 11% 85	107 30	4 49
10,26% mars 86	102 09	3 65
OAT 10% 5/2000	102 84	1 47
OAT 9,9% 12/1997	102 43	5 94
OAT 9,8% 1/1996	100 87	4 59
PTT 11,2% 85	103 70	6 54
CFF 10,30% 86	98 50	4 59
CNB Bques 5000F	99 62	0 50
CNB Paribas 5000F	100 15	0 50
CNB Suez 5000F	100 15	0 50
CNE 11,5% 85	102 05	1 33
CNI 1/82 5000F	99 54	0 50
CNT 9 % 86	93 80	2 30
CRH 10,90% déc.85	103 85	5 42
CHARB FCE 3% 100	152 90	....
CNCA	1146 70	....
Ceres	2130	....
CGE 6 janv. 89/99	641	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1503	1500
Applications Hydr.	1640	1640
Arbel	998	971
Astorg	319	....
Bains C.Monaco	1271	1294
B.Hypoth.Europ.	350	..
B.N.P. Intercont.	299 90	295
Beghin-Say (C I)	831	....
Bénédictine	4100	3989
Blanzy Ouest	2780	2949
B T P	98 50	100
Cambodge	932	946
Carbone Lorraine	1050	1079
Case Poclain	27 50	27 10
C.E.G.F (Frigor.)	430 50	441
Centenaire Blanzy	600	600
Cerabati	118 90	116 30
Champex Ny	140	140
CIC (CIP)	234 80	238
C I M	823	821
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	700	463 o
Cosadel	1220	....
Cogéfi	415	420

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	700	700
Cie Industrielle	6890	....
Cpt Lyon Alemand	651	658
Concorde	1050	1052
Constr.Mét.Prov.	39	40
Crédit Gén.Ind.	422	489
Cr Universel (Cie)	720	712
Crédixel	130 50	130 40
Darblay	720	719
Degremont	1651	1652
Delalande	2465	2466
Delmas Vieljeux	4400	4450
Didot Bottin	1479	1495
Drouot Assu.	378 30	315 o
Eaux Bassin Vichy	3095	3095
Eaux Vittel	8350	8410
Ecia	290 20	302
Electro-Banque	351	355
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	751	742
Entrepôts Bretagne	525	523
Ent.Mag. Paris	4066	..
Eurex (ex. Eramit)	2290	2301
Europ Soutres Ind.	23	26 90 d
Finalens	320 10	320
F.I.P.P.	194 20	177 20
F.N.A.C.	2220	2235
Foncière (Cie)	821	....
Fonc.Lyonnaise	970	960
Foncina	630	645
Fougerolle	840	835
France I.A.R.D	970	985
France SA (La)	2235	2211
From. Paul-Renard	2548	...
Gaumont	1050	1045
Geneline	326	320
Gévelot	660	....
G.F.C.	465	470
G.F.I.I.	344	336 10
Grds Moulins Paris	1580	1580
G.T.I (Transport)	581	580
Immobail	378	378 90
Immobanque	807	807
Im.Marseillaise	7620	7580
Imm. Plaine-Monceau	575	583
Immofice	520	518
Invest.(Ste Cle.)	3100	3000
Jaeger	119	118 10
Lambert Frères	497	495
Lille Bonnières	1695	1688
Loca-Expansion	315	310
Locafinancière	435	444
Locatel	350	....
Louis Vuitton	1005	1010
Louvre	6400	5370
Luca	1967	1960
Machines Bull	73	71 50
Mag.Uniprix	199 20	200
Magnant	920	1078 d
Métal Déployé	588	....
Mors	190	175

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navigation (Nle)	257	....
Nozal	207 10	206
Optorg	404	400
Oréal (CI)	270	276
Origny-Desvroise	1451	1449
Palais Nouveauté	1300	1330
Paluel Marmont	690	690
Parfinance	218 80	215
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	236	235
Paris Orléans	282	284
Parisienne Invest.	535	520
Paramelle RD	1400	1278
Pathé Cinéma	888	888
Piper Heidsieck	2150	2150
PLM	445	435
Porcher	730	....
Promodès (CI)	936	947
Publicis	973	970
Rochefortaise	175	175
Rosario	668	668
Rougier	510	510
S.A.C.E.R.	652	579
S.A.F.A.A.	535	482 d
S.A.F.I.C Alcan	500	490
SAFT	2080	2085
Saga	228	227
Salins du Midi	681	681
Saram	130	133 90
Savoisienne M.	174	....
S.C.A.C.	860	870
Senelle Maubeuge	497 90	485
S.Eaud.Part. (M)	188	185
Silic	825	823
Siwm	483 40	496 50
S.I.P.H.	455	455
Sofal	805	800
Soffo	621	....
Soficel	1149	1149
Soficomi	637	...
SOFIP (M)	480	....
Sofragi	1749	1752
Sophia-Bail	470	482
Sopagn	180 90	181
Soudure Autogène	1025	1041
Sovabail	526	535
Stemi	732	....
Suez (CIP)	405	409
Taittinger	5400	5400
Télémécanique Elect.	5100	5090
Testut-Aequitas	850	....
Tour Eiffel	315	....
Ufiner	1300	1300
Ugine Acier Ch.-G.	248	240
U.T.A.	2580	....
Vicat	3600	3500
Viniprix	1960	2015
Virax	178 50	....
Waterman	1370	1360
Maroc Sté Brasserie	275	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1023	....
Akzo Nv Sco	368	...
Alcan Aluminium	129	123 50
Algemene B.Ned.	110 30	110 10
American Brands	351	351
Arbed	650	...
Asturienne Mines	217	....
Banco Popular Espa.	515	525
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	34500	34500
Can.Pacifique	99 10	97
Chrysler Corp.	86	..
C I R.	22 05	23 20
Commerzbank	1005	994
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	327	323
GBL (Brux Lamb.)	635	535
Gevaert	1340	....
Glaxo Holdings Ltd.	86 90	85
Goodyear Tire	169	....
Grace and Co (WR)	185	163 50
GTE Corp.	155	...
Honeywell Inc.	598	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	37 50	37 50
Latonia	310	310
Midland Bank	31	...
Noranda Mines	95 10	95
Olivetti priv.	19 05	..
pakhoed hold.	617	630
Pfizer Inc.	393	394
Procter Gamble	495	490
Ricoh	42	...
Robeco	301	300 50
Rodamco NV	226 10	225 50
Rolinco	304	302
Saipem	8 30	8 30
Sema Group	59 80	55 50
SKF Aktiebolaget	152	...
Tenneco Inc.	378 10	384
Thorn Electrical	77	77
Toray Ind.	28 60	..
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1800	2000
West Rand Cons.	13	13
Whitman Corp.	146	140

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Buitoni	815	...
Calciphos	157	235
C G H Cogenhor	115	110
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M)	978	978
Cochery Bourdin	360	.
Coparex	598	595
Europ. Accum.	67 80	....
Gachot S.A.	120	...
Guy Degrenne	430	...
Haribo Ricqles Zan	210	...
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	381	...
Merlin Imm.	240	...
Nicolas	960	....
Particip. Perrier	379	...
Rorento N.V	177 60	178
St-Gobain-Emballage	3600	...
Sama Metra	310 20	335
S.E.P.R.	1820	1965 d
Sicli	356	...
S.P.R. act. B	392 90	...
Ufiner	380	...
Wonder	968	765 o

SICAV (sélection)

19/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1160 34	1132 04
Action	243 28	238 77
Agepargne	866 89	829 56
Ageplacement	6925 96	6925 96
Agepremière	107 09	106 77
AGF Actions ex CIP	1200 73	1171 44
A.G.F. 5000	693 73	676 81
AGF ECU	1019 13	1008 05
AGF Foncier	124 24	121 21
AGF Invest Sicav	128 19	125 06
AGF Interfonds	415 24	405 11
AGF Oblig	1067 03	1061 72
AGF Sécurité Sicav	10717 80	10717 80
A.G.F.I.M.O.	702 78	685 84
AMERI-GAN	6605 38	6305 85
Amplitude	676 85	657 14 •
Arbitrages Court.T.	6055 92	6043 82
Associc.	1110 95	1110 95
Atout Futur	382 77	370 18
Aurecic	1321 23	1282 75
Avenir Alizes	1803 27	1571 83
Avenir CIC	111 78	108 52
Axa Capital	143 49	137 31
Axa Europe	131 11	125 46
Axa Investments	133 48	127 73
Axa NPI	115 58	110 60
Axa Valeurs PER	139 65	133 64
Capimonétaire	5367 45	5362 09
Capioblig	5450 14	5369 60
Capitacic	1100 15	1083 89
Capital-Monde	420 11	409 86
Capital Plus	1718 66	1718 66
Casden Pierre	37 07	36 17
Coeris	1108 41	1092 03
Comptavalor	5922 56	5913 69 •
Convertimmo	420 54	404 37
Credinter	525 57	510 26
Crédit Mutuel Capital	1091 23	1069 83
Diese	1230 97	1190 49
Drouot France	904 71	865 75
Drouot Investiss.	1110 23	1062 42
Drouot Sécurité	246 86	236 23
Drouot Sélection	141 81	135 70
Ecucic	1052 42	1036 87 •
Ecupar	125 22	119 83
Ecureuil Capitalisation	2169 16	2147 68 •
Ecureuil Invest.	422 10	409 81 •
Ecureuil Monepremière	56287 09	56287 09 •
Ecureuil Monétaire	33168 38	33168 38 •
Ecureuil Trésorerie	2058 99	2058 99 •
Ecureuil Trimestr.	1986 93	1987 26 •
Elicash	342267 12	342267 12
Energia	312 43	298 26
Eparcic	3027 63	3027 63
Eparcourt-Sicav	4239 17	4228 60
Epargne Associat.	24628 95	24492 21
Epargne Capital	8983 60	8894 66
Epargne Court Terme	572 34	572 34
Epargne Croissance	1706 46	1660 79
Epargne Industrie	101 60	98 88
Epargne J	58989 42	58989 42
Epargne Long Terme	198 81	193 49
Epargne Monde	1342 64	1306 71
Epargne Obligat.	189 06	184
Epargne Première	12365 86	12273 81
Epargne Quatre	1085 84	1056 78
Epargne-Unie	1412 81	1361 74
Epargne Valeurs	457 61	445 36
Epsilon	1176 13	1164 49
Eufinvest	735 84	714 21 •
Eurocic Leaders	1157 56	1123 84
Eurodyn	1278 26	1236 23
Euro Gan	7933 21	7573 47
Euromafi	26 86	26 46
Fonsicav	12062 82	12062 82
FRANCE-GAN	10291 70	9825 01
France Garantie	259 60	259 08
France Investiss.	439 89	428 97 •
France Oblig.	449 61	445 16
Francic	513 77	498 81
Francic Pierre	122 37	118 81
Francic-Régions	1354 06	1314 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 13	30 13
Fructi-Capi	35 25	34 73
Fructi Court	119783 51	119783 51
Fructidor	236 35	232 86
Fructi-Ecu	559 49	551 22
Fructi-Epargne	30 68	29 91
Fructifrance	980 75	956 83
Fructimmo	33 90	33 07
Fructi-Premiere	11311 78	11144 61
Fructivar	4813 46	4601 96
Futuroblig	1209 39	1169 62
Gestilion	61928 31	61773 88
Gest.Associations	165 59	161 95
Gest. F Sécur.	10480 40	10428 26
Horizon	1243 66	1207 44
Interepar	107245 63	104121 97
Interoblig	12001 46	11539 87
Intersélection Fce.	577 67	560 84
Japacic	186 75	181 31
Jeunepargne	251 74	248 02
Laffitte Amerique	217 71	207 84
Laffitte Europe	312 64	298 46
Laffitte Expan.	281 40	268 64
Laffitte France	355 77	339 64
Laffitte Immobil.	266 21	254 14
Laffitte Japon	458 84	438 03
Laffitte Oblig	136 85	130 64
Laffitte Rendement	180 91	172 71
Laffitte Tokyo	392 83	375 02
Latitude	5726 05	5717 47 •
Leumi C.T.	10686 13	10686 13
Leumi L.T.	5826 72	5657 01
Lion Association	11210 73	11210 73
Lion Institution	24685 62	24624 06
Lionplus	820 32	804 24
Lion Trésor	2080 77	2060 17
Lion 20 000	22341 42	22341 42
Livret Bourse Inv	589 40	552 82
Livret Portefeuil.	728 31	707 10
Méditerranée	209 63	200 60
Mensuel CIC	10084 99	9984 14
Mondial Investissem.	438 62	418 73
Monecic	5376 21	5376 21
Monedan	56916 39	56916 39
Mone.J	61510 93	61510 93
Monévalor	69189 78	69189 78
Mutualité dépôts	11406 84	11384 07 •
Mutuelle Unie Sel.	153 20	146 60
Natio Court Terme	238800 00	238800
Natio-Epargne	14923 69	14775 93
Natio-Ep Ret.	132 91	129 35
Natio Eparg Trésor.	6685 80	6672 46
Natio-Imm.	1315 38	1280 18
Natio-Inter	1185 02	1153 30
Natio-Monétaire	21543 49	21543 49
Natio Obligations	510 21	496 55
Natio-Patrimoine	1513 78	1473 27
Natio-Placements	64686 92	64686 92
Natio-Revenu	1019 02	1008 93
Natio Sécurité	11975 07	11975 07
Natio-Valeurs	884 89	861 21
Nippon-Gan	6489 35	6204 63
Nord Sud Dévelop.	1291 15	1288 57
Obli-Associations	128 92	125 66
Oblicic-Mondial	2331 15	2296 70
Oblicic-Régions	1000 78	985 99
Oblig. tres caté.	152 92	150 66
Oblilion	1119 52	1108 44
Oblisécurité	10845 10	10845 10 •
Optimax	31003 71	30100 69
Oracion	1176 40	1137 72
Orvalor	6274 10	6047 33
Paribas Epargne	17516 31	17481 35
Paribas Opportunités	132 80	127 39
Paribas Patrimoine	576 51	553 01
Paribas Revenus	91 97	91 06
Patrimoine Retraite	188 61	194 91
Pervalor	704 52	684
Phenix Placement	279 93	271 78
Pierre Investissements	776 28	757 35
Placement A.	1261 82	1237 08
Placements C T	7629 78	7614 55

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6082 43	6080 27
Placement Premier	5646 62	5635 35
Plénitude	122 24	118 97 •
Poste Gestion	55186 53	55186 53 •
Première Oblig	10593 13	10582 55
Prev. Ecureuil	110 81	107 84 •
Privassociation	24843 41	24843 41
Proficus	1057 16	1022 40
Quartz	133 55	130 26
Réalvalor	1065 05	1034 03
Rentacic	162 65	160 25
Revenus Trimestr.	5325 41	5272 68
Revenu-Vert	1146 56	1129 62
St Honoré Bio-Alim.	956 22	912 86
St Honoré Global	280 57	267 85
St Honoré Mat Plac	241 90	230 93
St Honoré Pacifique	656 38	626 82
St Honoré PME	566 02	540 35
St Honoré Real	12670 48	12620
St Honoré Services	533 22	512 71
St Honoré Techno	823 36	786 02
Sécuricic	1484 80	1484 80
Sécuri-Gan	12817 03	12565 72
Sécuri-Taux	1181 47	1181 47
Sicasden	709 29	698 81
Sicav Associations	1570 80	1568 45
S.F.I. fr et etr	719 13	698 18
Sicav 5 000	450 10	438 05
S.I. Est.	1567 27	1499 78
Slivafrance	737 15	717 42
Slivam	442 42	430 58
Slivarente	209 33	205 23
Slivinter	450 52	438 40
S.N.I.	1289 21	1251 60
Sogépargne	341 40	329 06
Sogéroc	53691 22	52127 40
Sogevar	1145 15	1093 22
Soginter	1384 50	1321 72
Soleil Investissements	568 52	542 74
Solstice	2033 15	2028 09
Stratégie Actions	1235 43	1187 91
Stratégie Rendements	1221 92	1183 46
Technocic	1157 01	1123 31
Techno-Gan	6388 94	6099 23
Thesora	553	547 52
Transplus	135 46	129 63
Trésor Avenir	106 92	105 86 •
Trésor Plus	1085 25	1074 50 •
Trésor Real	12127 43	12127 43
Trésoricic	108765 29	108765 29
Trilion	5108 80	5058 22
U A P Investiss.	496 39	478 45
U.A.P Act F.	620 58	598 15
U.A.P Act Sél	680 63	656 03
U.A.P Audifi	652 40	628 82
U.A.P. Alizé	198 95	191 76
U.A.P Alto	184 24	158 30
UAP Moyen Terme	116 56	112 35
Uni-Associations	115 74	115 74
Uni-Foncier	1513 06	1458 37
Unifrance	629 89	607 12
Uni-Garantie	1306 07	1280 44
Uni Régions	1640 19	1580 91
Univente	2428 39	2348 54
Univar	202 80	202 80
Univers Actions	1360 56	1315 82
Univers-Obligation	1653 13	1598 77
Valorem	579 78	565 64
Valorg	1765 74	1763 98
Valreal	45091 08	45068 53
Vauban	24421 66	24397 24

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 520	5 507	5 350	5 700
Ecu	6 953	6 950	....	....
Allemagne (100 dm)	335 560	335 420	326 500	347
Belgique (100 F)	16 278	16 275	15 800	18 850
Pays-Bas (100 fl)	297 710	297 740	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 581	4 580	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 230	88 160	84	92
Gde Bretagne (1 L)	10 009	9 993	9 700	10 500
Grèce (100 drachmes)	3 427	3 420	4 050	4 050
Suisse (100 f)	390 690	391 620	379	401
Suède (100 krs)	92 700	92 610	89	97
Norvège (100 k)	87 560	87 460	84	92
Autriche (100 sch)	47 698	47 878	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 478	5 477	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 822	3 823	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 785	4 783	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 738	3 694	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	64400	64150
Or fin (en lingot)	64550	64300
Napoléon (20f)	381	380
Pièce Fr (10 f)	377	.....
Pièce Suisse (20 f)	415	416
Pièce Latine (20 f)	378	376
Souverain	472	475
Pièce 20 dollars	2170	2155
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	845	.....
Pièce 50 pesos	2415	2420
Pièce 10 florins	387	385

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

ALGÉRIE : en exil depuis neuf ans

L'ancien président Ben Bella rentrera au début du mois de septembre

Les responsables du Mouvement pour la démocratie (MDA) ont annoncé jeudi 19 juillet à Alger que l'ancien président Ahmed Ben Bella, fondateur de leur organisation et actuellement en exil en Suisse, rentrerait en Algérie au début de septembre. Le MDA a également présenté le premier numéro de son journal en langue arabe, « El Badil », tiré à 130 000 exemplaires. Un équivalent en langue française devrait voir le jour dans quelques semaines.

ALGER

de notre correspondant

Aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, en exil depuis 1981, exil choisi quelques mois après que le président Chadli Bendjedid l'eut sorti de la prison où l'avait jeté le colonel Boumediène, M. Ben Bella prépare son retour depuis déjà de longs mois. Recevant un journaliste du *Monde* en mai dernier, il s'était comparé à *« un pompier de la politique algérienne »*, possédant *« mieux que d'autres les aptitudes à traverser les moments difficiles et les passages périlleux »*. Cette aptitude-là, affirmait-il alors, il était tout disposé à en faire profiter son pays (*le Monde* du 31 mai).

La perspective n'a pas changé, même si le succès électoral du Front islamique de salut (FIS), le 12 juin dernier, paraît avoir quelque peu bousculé le calendrier. Plus qu'un accueil de pompier, c'est en tout cas une réception de sauveur que lui préparent ses partisans. L'arrivée devrait avoir lieu par bateau, le 8 septembre, avec, à bord, journalistes, amis et exilés rentrant au pays. Les amis de M. Ben Bella ne doutent pas qu'il y aura foule sur les quais pour fêter l'ancien président.

Le retour de l'ancien président, cette fois officiellement annoncé, témoigne d'une accélération de la situation politique. Apparemment, après la victoire du FIS et la déroute du FL... ... paraissait bloqué. Le gouvernement de M. Hamrouche, désormais en délicatesse avec ...N, fait mine de gouverner en ciselant des textes nouveaux qu'une assemblée nationale frondeuse, et de toute façon en vacances, ne peut ratifier à moins d'une session extraordinaire qui demeure du domaine de l'hypothèse.

Le président de la République, lui, reste muet et M. Abassi Madani, rentré le 17 juillet de La Mecque, n'a pas encore manifesté sa présence même si, sous la pression de ses troupes les plus jeunes, qui trouvent la parenthèse longue, on lui prête l'intention de rappeler très prochainement son exigence de voir l'assemblée nationale dissoute.

D'intenses conciliabules se mènent cependant en coulisses. Les amis de M. Ben Bella affirment que les prochaines élections législatives se tiendront entre octobre et novembre prochains. Ils en paraissent assurés et, en tout cas, ils doivent l'être puisque c'est cette perspective qui a incité leur chef à rentrer au pays.

Le MDA, qui, selon sa direction, est en discussion avec tous les autres partis politiques, ambitionne, *« afin de préserver l'unité du pays »*, de présenter à cette occasion des listes communes avec le FIS et d'autres partis, notamment avec des transfuges d'un FLN au bord de l'explosion. Une solution qui plairait particulièrement à M. Ben Bella, qui tient à son image de rassembleur.

GEORGES MARION

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1990 a été tiré à 498 436 exemplaires.

Dans une cité de Grenoble

Policiers en déroute

GRENOBLE

de notre correspondant

Quatre gardiens de la paix grenoblois qui étaient en patrouille au cours de la nuit du 16 au 17 juillet ont été *contraints, sous la pression des habitants*, de quitter le quartier Teisseire où ils venaient d'arrêter le voleur d'un véhicule dérobé quelques heures plus tôt dans la même cité.

Le jeune homme avait été pris en chasse par les policiers dans le centre de Grenoble. Il prit aussitôt la direction de son propre quartier pour y trouver refuge. Dès qu'ils eurent intercepté le voleur, les gardiens de la paix furent la cible de lanceurs de pierres et de bouteilles. Une trentaine d'habitants de cette cité populaire se liguèrent pour faire reculer, puis chasser les policiers de leur quartier.

Dans la confusion qui régna alors, le voleur s'échappa tandis que les forces de l'ordre récupéraient, avec difficulté, le véhicule dérobé. A l'hôtel de police de Grenoble, on affirmait vendredi 20 juillet que le malfaiteur avait été identifié et qu'il serait arrêté *« le moment venu »*.

C. F.

CUBA

Trois dissidents affirment avoir participé à une « manipulation » contre La Havane

Trois des cinq dissidents cubains qui s'étaient réfugiés pendant plus d'une semaine à l'ambassade de Tchécoslovaquie à La Havane ont déclaré, jeudi 19 juillet à la télévision, qu'ils avaient agi dans le cadre d'une *« manipulation »* impliquant quatre missions diplomatiques à La Havane : celles des Etats-Unis, de la RFA, de la Tchécoslovaquie et du Canada.

Lazaro Cabrera Puente, Carlos Novoa Ponce, membres de l'Association Pro-Arte Libre (APAL), et Jose Luis Mari Becerra, président du Comité cubain démocrate chrétien (CCDC), ont mis en cause quatre diplomates : le premier secrétaire de l'ambassade de RFA, Peter Schaller, le chargé d'affaires tchèque, Jan Domok, l'ex-consul des Etats-Unis, William Brenciek, et une fonctionnaire de la Section des intérêts américains, Ana Evans, femme du chargé de presse américain David Evans.

Au cours d'un programme spécial de la télévision cubaine destiné à démontrer que l'affaire des réfugiés dans l'ambassade tchécoslovaque était une *« provocation planifiée »* contre Cuba, deux figures de la dissidence cubaine, actuellement en prison, Tania Diaz Castro, secrétaire générale du Parti des Droits de l'homme (PPDH), et Pablo Roberto « Pupo » Sanchez, président de l'APAL, ont confirmé les déclarations des trois réfugiés.

Selon Tania Diaz Castro, l'idée de l'entrée de dissidents dans une ambassade occidentale a été envisagée à l'ambassade de RFA en mars dernier avec Lazaro Cabrera en présence de M. Schaller. Pour faire coïncider cette action avec la réunion de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, il était prévu d'aller demander l'asile à l'ambassade du Canada.

Par ailleurs la dégradation des rapports entre le régime castriste et l'Espagne s'est poursuivie, jeudi, avec l'annonce par Madrid de la suspension de sa coopération économique avec Cuba en attendant qu'une solution soit trouvée pour les quatre Cubains réfugiés à l'ambassade espagnole à La Havane. Enfin, les cinq derniers réfugiés, qui se trouvaient dans la résidence du chargé d'affaires tchécoslovaque à Cuba, se sont rendus jeudi aux autorités de La Havane. – *(AFP, Reuter.)*

Le rachat du constructeur américain de satellites

L'Aérospatiale et Alcatel intéressés par Ford Aerospace

Ford Motors a annoncé, jeudi 19 juillet, avoir reçu trois offres d'achat pour la division Ford Aerospace qui a été mise en vente en janvier dernier : le choix serait fait la semaine prochaine. Ford Aerospace réalise des satellites, des systèmes de communication pour la défense, des postes de contrôle au sol et des systèmes d'armes tactiques, compte 17 000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de dollars en 1989 (près de 10 milliards de francs). Deux industriels français, Aérospatiale et Alcatel sont partie prenante dans les offres de reprise.

En effet les trois candidats sont un consortium réunissant Westinghouse Electric (12,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires), l'Aérospatiale et la firme d'investissement Carlyle Group ; une alliance GM Hughes (le premier constructeur américain de satellites) et Alcatel (du groupe CGE) ; enfin Loral Corp, une firme d'électronique (1,4 milliard de dollars de chiffre d'affaires). D'autres offres avaient un moment été évoquées, notamment avec Matra Espace, intéressée par les satellites de Ford Aerospace.

A l'Aérospatiale, on confirme la participation au projet de reprise de Ford Aerospace, avec laquelle, dit-on, l'Aérospatiale a travaillé depuis vingt-cinq ans, notamment pour Intelsat, Arabsat ou Meteosat. Aerospatiale, pas plus qu'Alcatel avec GM Hughes, ne peut avoir *une position dominante* dans le *consortium* : Ford Aerospace réalisant les deux tiers de son activité avec le département de la défense, et les trois quarts dans le domaine militaire, on voit mal le gouvernement américain accepter le contrôle d'un étranger. En revanche, les industriels français sont intéressés par l'activité satellite dans laquelle ils ont souvent été associés avec des constructeurs américains. Ainsi Aérospatiale avec Ford Aerospace pour Intelsat V (elle a fourni la structure principale), Alcatel avec Hughes (et Thomson pour Intelsat VI, et avec Ford Aerospace pour Intelsat VII).

D'autre part, la *participation* à la reprise de Ford Aerospace est un enjeu dans les relations entre l'Aérospatiale et Alcatel, toujours en discussions pour une association industrielle dans le domaine des satellites : le bénéficiaire du choix final de Ford y gagnera un poids supplémentaire dans cette discussion franco-française. Cela peut expliquer (outre les liens noués par ailleurs) la présence d'Alcatel aux côtés de Hughes, alors que son nom avait été cité il y a quelques mois dans une association avec Aérospatiale et l'Allemand MBB.

G. H.

M. Louis Bayon nommé chef du RAID

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, vient de nommer par arrêté le commissaire principal Louis Bayon à la tête de l'unité d'élite de la police nationale, le RAID (Recherche, assistance, *intervention, dissuasion*).

[Agé de quarante-cinq ans, M. Bayon est entré dans la police en qualité d'inspecteur en 1968. Promu commissaire en 1975, il effectue l'essentiel de sa carrière dans la police judiciaire et dirige le groupe de répression du banditisme successivement à Strasbourg, Versailles, et Marseille. Depuis le 2 juin 1986, M. Bayon était le chef de la Sûreté urbaine de Rennes. Il remplace aujourd'hui à la tête du RAID M. Ange Mancini, *récemment nommé directeur du service régional de police judiciaire de* Versailles (*le Monde* du 8 juin).]

GRANDE-BRETAGNE

L'IRA fait exploser une bombe à la Bourse de Londres

LONDRES

de notre correspondant

La galerie du public à la Bourse de Londres a été fortement endommagée, vendredi 20 juillet en début de matinée, par l'explosion d'une bombe. Une demi-heure avant l'explosion, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) avait prévenu de l'imminence de l'attentat. La Bourse avait été évacuée et il n'y a pas eu de victime.

Scotland Yard a décrit la bombe comme étant *« de taille considérable »*. Un homme se réclamant de l'IRA avait téléphoné à l'agence Reuter en demandant que l'immeuble soit évacué. Il avait utilisé un mot de code par lequel l'IRA « signe » ce type de messages. Des appels semblables sont parvenus, une trentaine de minutes avant l'explosion, à la police et à la Bourse elle-même.

L'IRA a donc frappé de nouveau en Angleterre même, comme elle le fait régulièrement depuis environ un an. Mais c'est la première fois qu'elle cherche à éviter qu'il y ait des victimes. Il n'y avait par exemple eu aucun avertissement le 25 juin avant l'attentat contre le Carlton Club, un établissement fréquenté par les membres du Parti conservateur, qui a fait plusieurs blessés.

La doctrine officielle de l'IRA veut que celle-ci ne s'en prenne qu'à des cibles militaires ou liées à la présence britannique en Irlande du Nord. Mais Scotland Yard semble persuadé que les militants responsables des derniers attentats en Angleterre même agissent sans trop tenir compte des consignes de leur organisation. Ils ne seraient au total qu'une dizaine. Mme Thatcher s'est dite *« consternée »* par ce nouvel attentat.

D. Dh.

CARTES POSTALES

La trace brouillée du Grand Meaulnes

On pourrait mille fois passer devant sans en soupçonner l'existence. Le « domaine mystérieux » n'est pas répertorié dans les guides, et se cache habilement derrière une ferme, au cœur d'une forêt, à l'écart des routes. Il faut contourner la ferme par un chemin de terre et l'on découvre une grande bâtisse aux fenêtres murées, dévorée de ronces et de silence.

L'été, par grand soleil, on peine déjà à dénicher le « domaine mystérieux ». Alors il faut imaginer une nuit de décembre, quand les forêts solognotes se nimbent de brumes et de sortilèges : on comprend que le Grand Meaulnes, après des jours et des nuits de perdition dans les chemins creux, ait échoué à ce terminus des errances.

Car cette abbaye abandonnée aux murs bleu pâle, aujourd'hui offerte aux regards de tout explorateur persévérant, fut bien le modèle de ce « domaine mystérieux » où Meaulnes assista tremblant à une fête irréelle. Auteur de ce roman-culte de plusieurs générations de collégiens de la laïque, Alain-Fournier est né à quelques kilomètres de là, à La Chapelle-d'Angillon. Enfant, il dut se perdre plus d'une fois dans ces chemins et, d'un bosquet, contempler l'abbaye en rêvant fleurs et dentelles.

Les portes sont cadenassées. Toutes ? Non, une a été forcée. Courage, entrons. On monte par un escalier qui craque, comme il se doit. A l'étage, quatre interminables galeries lambrissées entourent un cloître délicieux. Jonchant les parquets, quelques paquets de Gauloises attestent que nous ne sommes pas le premier intrus depuis Augustin Meaulnes. On marche dans les gravats et les débris de verre. Quelque part, une fenêtre claque. Frisson. Aux murs, des inscriptions à la craie – *« Satan est là, Satan te guette »* – témoignent que la jeunesse berrichonne doit s'adonner périodiquement ici à quelques dévotions vaguement lucifériennes.

Si l'on parvient à retrouver l'escalier, redescendons. En bas, la chapelle est ouverte aux quatre vents. Au sol, une trappe étroite laisse entrevoir les catacombes. Faut-il l'avouer ? Nous n'osâmes pas nous risquer sur l'échelle branlante qui devait mener droit en enfer. On ressortit au soleil. Et il n'y avait là ni fantômes de moines, ni gnomes, ni farfadets. Nul autre que le fils de la ferme qui travaillait paisiblement au potager.

Trop tôt arraché à la littérature par la grande boucherie de 1914, Alain-Fournier, dans tous les lieux de son enfance, fait l'objet d'un culte persistant. L'école communale d'Epineuil-le-Fleuriel (Cher), où enseigna M. Fournier père, est religieusement, si l'on ose dire, maintenue en l'état : l'instituteur actuel se refuse même à installer l'électricité dans la mansarde où dormit le jeune Alain-Fournier. Jusqu'aux propriétaires du château – ouvert au public – de La Chapelle-d'Angillon, qui lui consacrent une salle et un émouvant diaporama.

Mais au « Domaine mystérieux », source de toute la magie du Grand Meaulnes, point de culte, de billets d'entrée ni de magasin de souvenirs. Rien que les ronces. Et l'oubli.

De La Chapelle-d'Angillon (Cher).

DANIEL SCHNEIDERMANN

Après des condamnations de prêtres pour abus sexuels

L'archevêque de Terre-Neuve démissionne

L'archevêque de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, Mgr Alphonsus Penney, a annoncé, mercredi 18 juillet, qu'il avait présenté sa démission au pape à la suite d'abus sexuels commis sur de jeunes garçons par une vingtaine de prêtres de l'Eglise catholique de cette province canadienne. Ceux-ci avaient été inculpés ou reconnus coupables ces deux dernières années pour des faits remontant à dix ans.

Archevêque depuis 1979, Mgr Penney, soixante-cinq ans, est sévèrement critiqué par une commission – qu'il a lui même contribué à mettre sur pied – chargée d'étudier ces affaires. Selon cette commission, présidée par l'ancien lieutenant gouverneur de Terre-Neuve, un anglican, l'archevêché avait eu connaissance de cas d'abus sexuels depuis 1976, mais ne les avait pas révélés et n'était pas venu en aide aux familles des victimes. – *(AFP.)*

□ **AUTOMOBILISME : option pour Alesi chez Ferrari.** – Selon la *Gazzetta dello sport*, le pilote français de formule 1 Jean Alesi aurait signé une « lettre d'intention » pour son passage dans l'écurie Ferrari en 1991, où il succéderait au Britannique Nigel Mansell qui, lui-même, a annoncé sa retraite pour la fin de la présente saison (*le Monde* du 17 juillet). Ce transfert dépend toutefois de la décision de la Haute Cour de Londres qui doit statuer sur le contrat qui lie encore le jeune pilote français à l'écurie Tyrrell.

EN BREF

□ **Le tremblement de terre aux Philippines : 37 survivants retrouvés dans les ruines d'un hôtel.** – Trente-sept survivants ont été dégagés des décombres d'un hôtel de Baguio, jeudi 19 juillet, trois jours après le tremblement de terre qui a secoué le nord des Philippines. Selon la télévision nationale, une centaine d'autres personnes ont été portées disparues à la suite d'un glissement de terrain, provoqué par le séisme le long d'une route de montagne dans la province de Nueva Viscaya, à 170 km au nord de Manille. (*Reuter.*)

□ **URSS : poursuite des violences en Kirghizie.** – Huit personnes ont été tuées et dix-huit autres hospitalisées au cours des dernières vingt-quatre heures en Kirghizie, où les *« combats, incendies et pogroms »* entre Kirghizes et Ouzbeks, qui ont fait officiellement plus de deux cents morts depuis le 4 juin, se poursuivent toujours dans la région de Och, a annoncé jeudi 19 juillet l'agence Tass.

□ **Le meurtre d'une mère par ses deux filles : expertises négatives sur l'existence d'une maladie incurable.** – L'autopsie pratiquée par le Dr Piedelièvre sur le corps de Mme Marie-Agnès Técher, décédée le 13 juillet à Issy-les-Moulineaux (Hauts de Seine), suite à une injection intra-veineuse de potassium pratiquée par ses deux filles (*le Monde* du 19 juillet), n'a pas permis de déceler une maladie évidente de la victime. Des examens complémentaires, histologiques et toxicologiques, ont été demandés par Mme Nelly Delfosse, juge d'instruction au tribunal de Nanterre. Les deux soeurs, Marguerite et Marie-Raymonde, avaient expliqué leur geste par le souci d'abréger les souffrances de leur mère atteinte, selon elles, d'une maladie incurable, un cancer en phase terminale. Marguerite et Marie-Raymonde Técher avaient été inculpées, samedi 14 Juillet, d' « homicide volontaire sur mère légitime avec préméditation » et écrouées à la maison d'arrêt de Versailles.